

MUNICIPALITÉ DE LAC-SIMON

31 DÉCEMBRE 2023

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

TABLE DES MATIÈRES

Rapport financier	1
<hr/>	
Documents fiscaux	2
<hr/>	
Écritures d'ajustement et autres	3
<hr/>	
Autres documents	4
<hr/>	

Rapport financier


Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marie-Pier Lalonde Girard, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Municipalité de Lac-Simon pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature



Date

Le 10 mai 2024

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	23
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	24
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	25
Charges par objets	26
Excédent (déficit) accumulé	27
Avantages sociaux futurs	31

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	37
Analyse des charges	49

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil,
Municipalité de Lac-Simon

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Lac-Simon (la « municipalité ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport financier les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Au cours de l'exercice, la municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. La municipalité n'a pas procédé à une identification des sites potentiellement contaminés et n'a donc pas été en mesure d'évaluer, de quantifier et de comptabiliser, s'il y aurait lieu, un passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations, aux immobilisations et aux débiteurs au 31 décembre 2023, à l'excédent (déficit) cumulé au 1 janvier 2023 et au 31 décembre 2023, ainsi qu'aux revenus de transferts de même qu'aux informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations ou à d'autres postes des états financiers.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

MOORE

Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.

An independent member
of Moore North America, Inc.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention des lecteurs sur la note complémentaire 2 qui décrit le référentiel comptable appliqué. La municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S17, S18 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



(1) Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A134523
Municipalité de Lac-Simon, 10 mai 2024

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	3 689 580	4 090 823	3 473 375
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 000	3 501	2 927
Quotes-parts	3			
Transferts	4	222 626	558 561	1 476 001
Services rendus	5	472 875	288 561	281 485
Imposition de droits	6	257 000	377 962	424 688
Amendes et pénalités	7			
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	27 500	104 343	37 489
Autres revenus	10		5 500	
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	4 672 581	5 429 251	5 695 965
Charges				
Administration générale	14	1 045 066	953 283	896 716
Sécurité publique	15	750 238	695 569	677 140
Transport	16	1 068 301	1 385 826	1 273 105
Hygiène du milieu	17	596 585	650 739	590 333
Santé et bien-être	18			
Aménagement, urbanisme et développement	19	448 256	445 060	473 511
Loisirs et culture	20	292 570	333 931	417 059
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	164 971	170 024	59 148
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	4 365 987	4 634 432	4 387 012
Excédent (déficit) de l'exercice	25	306 594	794 819	1 308 953
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		9 300 456	7 991 503
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		9 300 456	7 991 503
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		10 095 275	9 300 456

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 657 657	219 150
Débiteurs (note 5)	2	2 282 919	2 921 862
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	3 940 576	3 141 012
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	251 916	629 859
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	698 086	829 479
Revenus reportés (note 11)	12	517 808	478 023
Dette à long terme (note 12)	13	3 956 981	2 322 594
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	5 424 791	4 259 955
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(1 484 215)	(1 118 943)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	11 477 843	10 305 341
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	4 959	11 513
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	96 688	102 545
	23	11 579 490	10 419 399
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	10 095 275	9 300 456
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	10 095 275	9 300 456
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	10 095 275	9 300 456

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	306 594	794 819	1 308 953
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 ()	1 746 985)	3 081 259)
Produit de cession	3		5 500	
Amortissement	4		574 483	522 168
(Gain) perte sur cession	5		(5 500)	
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(1 172 502)	(2 559 091)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		6 554	25 301
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		5 857	(19 346)
	13		12 411	5 955
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	306 594	(365 272)	(1 244 183)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(1 118 943)	125 240
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(1 118 943)	125 240
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(1 484 215)	(1 118 943)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	794 819	1 308 953
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	574 483	522 168
Autres			
▪	3.1		
	4	1 369 302	1 831 121
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	638 943	(1 629 500)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(131 393)	578 207
Revenus reportés	8	39 785	4 814
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	6 554	25 301
Autres actifs non financiers	12	5 857	(19 346)
	13	1 929 048	790 597
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(1 746 985)	(3 081 259)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(1 746 985)	(3 081 259)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	()	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	2 500 000	700 000
Remboursement de la dette à long terme	25	(837 200)	(133 350)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(377 943)	629 859
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(28 413)	5 360
Autres			
▪	28.1		
	29	1 256 444	1 201 869
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	1 438 507	(1 088 793)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	219 150	1 307 943
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	219 150	1 307 943
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	1 657 657	219 150

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La municipalité de Lac-Simon (la « municipalité ») est constituée en vertu du Code municipal du Québec.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S17 et S18, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 à S23-2.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Voir section « Partenariats »

a) Périmètre comptable

N/A

b) Partenariats

Opérations interentités

Les états financiers incluent seulement la quote-part revenant à la municipalité dans les actifs, passifs, produits et charges de l'entente intermunicipale relatif à la cueillette des ordures et des matières recyclables à laquelle elle participe à titre de mandataire ainsi que l'entente liée à la bibliothèque avec la municipalité de Chénéville à laquelle elle participe à titre de mandatée.

B) Comptabilité d'exercice

Utilisations d'estimations

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks et la durée de vie utile des immobilisations aux fins de l'amortissement.

Constataion des produits

- les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception.
- Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées annuellement lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.
- Les taxes et compensations tenant lieu de taxes afférents aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisés lors de l'émission des certificats d'évaluateur.
- Les produits de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.
- Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.
- Les intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.
- Les autres produits sont comptabilisés lorsque reçus ou considérés comme recevables si le montant recevable peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est suffisamment assuré.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) Actifs financiers

N/A

D) Passifs

N/A

E) Actifs non financiers**Stocks**

Les stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures : 15 à 40 ans

Réseau d'électricité : 40 ans

Bâtiments : 40 ans

Véhicules : 10 à 20 ans

Ameublement et équipement de bureau : 3 à 10 ans

Machinerie, outillage et équipement divers : 10 à 15 ans

Les immobilisations en cours afférent à la construction du nouvel Hôtel-de-ville ne sont pas amorties avant que l'actif ne soit en état d'utilisation productive.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

F) Revenus**Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, où les critères d'admissibilité ont été satisfaits et lorsqu'une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif au poste « Revenus reportés ». Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, la municipalité considère que les revenus de transferts sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

G) Avantages sociaux futurs**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La municipalité participe à un régime de retraite interemployeur. Ce régime de retraite des employés municipaux du Québec (RREMQ) est un régime à prestations déterminées qui est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour les cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que les cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

N/A

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, ou soit dans celle des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à ce que les instruments financiers évalués à la juste valeur soient décomptabilisés. À ce moment, le solde cumulé de gains et perte de réévaluation rattaché à ces instruments est comptabilisé dans l'état des résultats.

Les actifs évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs.

Les passifs évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif se composent de l'insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, des emprunts temporaires, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

J) Autres éléments

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard des fonds local-réfection et entretien de certaines voies publiques et fonds parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Frais reportés

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis sur la durée des emprunts correspondants.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La politique de la municipalité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. Modification de méthodes comptables

Au cours de l'exercice, la municipalité a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

Conformément aux dispositions transitoires applicables, ces nouvelles exigences ont été appliquées prospectivement et n'ont eu aucun impact sur les états financiers.

De plus, au cours de l'exercice, la municipalité a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280, *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la municipalité comptabilise un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la municipalité qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la municipalité doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la municipalité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a pas pu être mesurée dans les états financiers de la municipalité. Voir la réserve au rapport de l'auditeur indépendant à cet effet.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 657 657	219 150
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille		
Autres éléments		
▪	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 657 657	219 150
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	1 657 657	219 150
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

Note**5. Débiteurs**

	2023	2022
Taxes municipales	236 779	243 772
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	2 860	2 860
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 030 432	1 415 059
Gouvernement du Canada et ses entreprises	893 301	1 022 499
Organismes municipaux		
Autres		
▪ Droits de mutation	92 212	179 445
▪ Débiteurs - Autres	27 335	58 227
	2 282 919	2 921 862
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	137 012	859 849
Gouvernement du Canada et ses entreprises		
Organismes municipaux		
Autres tiers		
	137 012	859 849
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable		
Ministère de la Culture et des Communications		
Autres ministères/organismes	1 030 432	1 415 059
	1 030 432	1 415 059

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
		31	
Provision pour moins-value déduite des prêts		32	

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
		35	
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
		40	

Note**9. Emprunts temporaires**

La municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel, sans garantie. Au 31 décembre 2023, le solde utilisé de la marge de crédit est de 251 916 \$ (2022: 629 859 \$).

10. Crédoeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	589 216	706 129
Salaires et avantages sociaux	42	108 870	123 350
Dépôts et retenues de garantie	43		
Provision pour contestations d'évaluation	44		
Autres			
▪	45.1		
		46	698 086
			829 479

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	37 044	45 216
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	425 785	351 233
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	17 042	3 875
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Dépôts perçus d'avance	60.1	37 937	17 237
▪ Sub perçue d'avance - accessib	60.2		60 462
	61	517 808	478 023

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,45	5,25	2025	2028	62	3 931 700	2 262 900
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux	2,50	3,45	2027	2027	67	62 950	68 950
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	3 994 650	2 331 850
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(37 669)	(9 256)
					72	3 956 981	2 322 594

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73	218 900			218 900
2025	74	227 100			227 100
2026	75	147 950			147 950
2027	76	148 500			148 500
2028	77	155 900			155 900
2029 et plus	78	3 096 300			3 096 300
	79	3 994 650			3 994 650
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	3 994 650			3 994 650

Note

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	55 273
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	
	90	55 273
		50 814

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	()	()
Charge de désactualisation ¹	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102				
Eaux usées	103				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	8 600 691	96 081		8 696 772
Autres					
▪ Réseau d'électricité	105.1	124 052			124 052
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	1 028 287			1 028 287
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	1 773 150	28 739	65 643	1 736 246
Ameublement et équipement de bureau	110	277 588			277 588
Machinerie, outillage et équipement divers	111	576 540	9 012		585 552
Terrains	112	658 029			658 029
Autres	113				
	114	13 038 337	133 832	65 643	13 106 526
Immobilisations en cours	115	3 619 355	1 613 153		5 232 508
	116	16 657 692	1 746 985	65 643	18 339 034
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117				
Eaux usées	118				
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	4 067 822	397 637		4 465 459
Autres					
▪ Réseau d'électricité	120.1	45 365	3 102		48 467
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	550 427	23 796		574 223
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	1 074 308	97 266	65 643	1 105 931
Ameublement et équipement de bureau	125	266 180	8 769		274 949
Machinerie, outillage et équipement divers	126	348 249	43 913		392 162
Autres	127				
	128	6 352 351	574 483	65 643	6 861 191
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	10 305 341			11 477 843
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Contrat d'assurance	144.1	35 876	43 872
▪ Contrat de déneigement	144.2	59 208	58 673
▪ Autres	144.3	1 604	
Autres			
▪	145.1		
	146	96 688	102 545

Note**19. Obligations contractuelles**

La municipalité s'est engagée à payer au cours des prochains exercices, les sommes suivantes relatives aux contrats qu'elle a octroyés:

	2024
Déneigement	96 700

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Également, la municipalité a octroyé en novembre 2021 un contrat pour la finition extérieure de l'Hôtel-de-Ville. Les travaux à compléter en 2024 représentent un montant de 88 006 \$.

De plus, la municipalité a octroyé en octobre 2022 un contrat pour la finition intérieure de l'Hôtel-de-Ville. Les travaux à compléter en 2024 représentent un montant de 1 082 833 \$.

20. Droits contractuels

N/A

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

N/A

B) Auto-assurance

N/A

C) Poursuites

En 2019, une poursuite d'un montant total de 7 648 548 \$ a été intentée contre la municipalité par une entreprise dans le domaine de l'investissement immobilier, qui intente des recours en mandamus et en dommages. De l'avis de la direction, il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que la municipalité pourrait, le cas échéant, devoir verser. Advenant le cas que la municipalité serait reconnue responsable, l'assureur de la municipalité couvre jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers en lien avec cette poursuite.

Une deuxième poursuite totalisant 1 890 135 \$ a été intentée contre la municipalité en 2019 par un assureur et des anciens propriétaires, qui intentent des recours en dommages suite à un incendie. De l'avis de la direction, la municipalité a une bonne défense à faire valoir en lien avec l'immunité conférée à ses pompiers par le Schéma de couverture de risque et la Loi sur la sécurité incendie et par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers en lien avec cette poursuite.

D) Autres

N/A

22. Actifs éventuels

N/A

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comprennent une comparaison avec le budget adopté le 29 décembre 2022 par la municipalité.

25. Instruments financiers**Gestion des risques liés aux instruments financiers**

Dans le cours normal de ses activités, la municipalité est exposée à différents types de risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la municipalité sont liés aux débiteurs.

Le risque de crédit associé aux débiteurs des gouvernements du Québec, du Canada et leurs entreprises autres que les taxes à la consommation, est faible, puisque ces postes sont constitués de contributions à recevoir confirmées par les gouvernements et leurs entreprises, qui jouissent d'une excellente réputation sur les marchés financiers. Au 31 décembre 2023, les sommes à recevoir d'entités gouvernementales, autre que les taxes de vente, représentent 79 % du montant total recouvrable (2022 : 79 %).

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir est réduit, puisque la municipalité évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la municipalité croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Il établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Il enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des comptes à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre 2023 se détaille comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023
Débiteurs en souffrance :	
Moins d'un an	187 877
Entre un an et deux ans	34 324
Entre deux ans et trois ans	10 593
Plus de trois ans	3 985
Sous-total	236 779
Moins la provision pour créances douteuses	(-)
Total	236 779

L'exposition maximale de la municipalité au risque de crédit correspond aux montants présentés dans les débiteurs à l'état de la situation financière au 31 décembre 2023.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la municipalité éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La municipalité gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La municipalité établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux emprunts temporaires et au créditeurs et charges à payer sont exigibles au courant du prochain exercice et ceux relatifs aux dettes à long terme sont détaillés à la note 12. Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux engagements sont détaillés à la note 19 des états financiers.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la municipalité est attribuable à ses passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des passifs financiers, mais comme la municipalité prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

La municipalité est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts et dettes à taux variables.

La valeur comptable et les modalités des instruments financiers portant intérêt se retrouve aux notes 9 et 12.

La municipalité, à son avis, n'est exposé à aucun risque important touchant les taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'effet sur les passifs d'une augmentation (diminution) de taux d'intérêt égale à 1,00 % au cours de l'exercice aurait réduit (augmenté) d'un maximum de 10 000 \$ l'excédent de l'exercice.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Budget 2023		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	3 689 580	3 809 801		3 809 801	3 201 588
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 000	3 501		3 501	2 927
Quotes-parts	3					
Transferts	4	222 626	171 156		171 156	207 542
Services rendus	5	472 875	288 561		288 561	281 485
Imposition de droits	6	257 000	377 962		377 962	424 688
Amendes et pénalités	7					
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	27 500	104 343		104 343	37 489
Autres revenus	10		5 500		5 500	
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	4 672 581	4 760 824		4 760 824	4 155 719
Investissement						
Taxes	13		281 022		281 022	271 787
Quotes-parts	14					
Transferts	15		387 405		387 405	1 268 459
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		668 427		668 427	1 540 246
	22	4 672 581	5 429 251		5 429 251	5 695 965
Charges						
Administration générale	23	1 045 066	925 265	28 018	953 283	896 716
Sécurité publique	24	750 238	667 155	28 414	695 569	677 140
Transport	25	1 068 301	1 005 879	379 947	1 385 826	1 273 105
Hygiène du milieu	26	596 585	582 573	68 166	650 739	590 333
Santé et bien-être	27					
Aménagement, urbanisme et développement	28	448 256	442 444	2 616	445 060	473 511
Loisirs et culture	29	292 570	266 609	67 322	333 931	417 059
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	164 971	170 024		170 024	59 148
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33		574 483	(574 483)		
	34	4 365 987	4 634 432		4 634 432	4 387 012
Excédent (déficit) de l'exercice	35	306 594	794 819		794 819	1 308 953

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) de l'exercice	1	306 594	794 819	1 308 953
Moins : revenus d'investissement	2 ()	(668 427)	(1 540 246)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	306 594	126 392	(231 293)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4		574 483	522 168
Produit de cession	5		5 500	
(Gain) perte sur cession	6		(5 500)	
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8		574 483	522 168
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (306 594)	(114 365)	(110 515)
	18	(306 594)	(114 365)	(110 515)
Affectations				
Activités d'investissement	19 ()	(85 580)	(217 336)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			
Excédent de fonctionnement affecté	21		35 000	150 000
Réserves financières et fonds réservés	22		(93 852)	(26 165)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25		(144 432)	(93 501)
	26	(306 594)	315 686	318 152
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		442 078	86 859

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	668 427	1 540 246
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2 (1 613 153)(2 230 839)
Sécurité publique	3 (2 861)(51 139)
Transport	4 (129 257)(98 052)
Hygiène du milieu	5 ()(286 122)
Santé et bien-être	6 ()()
Aménagement, urbanisme et développement	7 ()()
Loisirs et culture	8 (1 714)(415 107)
Réseau d'électricité	9 ()()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()()
	11 (1 746 985)(3 081 259)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12 ()()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13 ()()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	2 500 000	
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	85 580	217 336
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		203 417
Excédent de fonctionnement affecté	17		388 367
Réserves financières et fonds réservés	18	28 739	303 679
	19	114 319	1 112 799
	20	867 334	(1 968 460)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	1 535 761	(428 214)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	1 371 888	1 281 079	1 224 343
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	328 434	274 576	253 476
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	2 208 737	2 034 824	2 087 097
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	146 971	95 594	35 517
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11			
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	18 000	74 430	23 631
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	236 957	240 215	184 734
Transferts	15			
Autres	16	55 000	59 231	56 046
Autres				
Transferts	17			
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19		574 483	522 168
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪	21.1			
	22	4 365 987	4 634 432	4 387 012

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	789 590	382 510
Excédent de fonctionnement affecté	2	115 233	115 233
Réserves financières et fonds réservés	3	167 105	101 992
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	1 403 142	(132 619)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	7 620 205	8 833 340
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	10 095 275	9 300 456
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	789 590	382 510
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	789 590	382 510
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Réforme cadastrale	12.1	20 000	20 000
▪ Écocentre, chemins municipaux	12.2	6 898	6 898
▪ Contestation de taxes	12.3	12 000	12 000
▪ Crue Printanière	12.4	4 211	4 211
▪ COVID 19	12.5	72 124	72 124
	13	115 233	115 233
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	115 233	115 233

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	159 105
Organismes contrôlés et partenariats	22	93 992
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	8 000
Autres		8 000
▪	30.1	
	31	167 105
	32	101 992
	167 105	101 992

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 ()(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	
	64 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 2 103 142	567 381
Investissements à financer	66 (700 000)(700 000)
	67 1 403 142	(132 619)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 11 477 843	10 305 341
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 11 477 843	10 305 341
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 11 477 843	10 305 341
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (3 956 981)(2 322 594)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (37 669)(9 256)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 137 012	859 849
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80	
	81 (3 857 638)(1 472 001)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (3 857 638)(1 472 001)
	84 7 620 205	8 833 340

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()	
Rendement espéré des actifs	85	()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		
	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

Le régime de retraite de la municipalité est régi par la SSQ. La part des employés est de 6,77 % du salaire brut et la part de la municipalité est de 6,92 % du salaire brut. Le coût du régime est imputé aux dépenses au cours de l'exercice où les fonds requis doivent être versés.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités 105		
Régime de retraite par financement salarial 106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec 107	55 273	50 814
Régime de retraite à prestations cibles 108		
Autres régimes 109		
110	55 273	50 814

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____

Description des régimes et autres renseignements

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite 112		
Régime de retraite simplifié 113		
REER 114		
Autres régimes 115		
116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

	2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice 117		

Description du régime

	2023	2022
Cotisations des élus au RREM 118		
Charge de l'exercice		
Contributions de l'employeur au RREM 119		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM 120		
121		

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Réalizations 2023	Réalizations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE			
Taxes générales			
Taxe foncière générale	1	2 650 355	2 292 164
Taxes spéciales			
Service de la dette	2	399 346	217 645
Activités de fonctionnement	3		
Activités d'investissement	4	281 022	271 787
Réserve financière pour le service de l'eau	5		
Réserve financière pour le service de la voirie	6		
Taxes de secteur			
Taxes spéciales			
Service de la dette	7		33
Activités de fonctionnement	8		
Activités d'investissement	9		
Autres	10		
	11	3 330 723	2 781 629
SUR UNE AUTRE BASE			
Taxes, compensations et tarification			
Services municipaux			
Eau	12		
Égout	13		
Traitement des eaux usées	14	40 490	33 375
Matières résiduelles	15	225 404	202 360
Autres			
▪ Sûreté du Québec	16.1	406 181	377 520
▪ Écocentre	16.2	81 188	71 239
▪ Numérotation civique	16.3	325	600
Centres d'urgence 9-1-1	17	6 512	6 652
Service de la dette	18		
Pouvoir général de taxation	19		
Activités de fonctionnement	20		
Activités d'investissement	21		
	22	760 100	691 746
Taxes d'affaires			
Sur l'ensemble de la valeur locative	23		
Autres	24		
	25		
	26	760 100	691 746
	27	4 090 823	3 473 375

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Réalisations 2023	Réalisations 2022
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES			
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	3 501	2 927
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29		
Compensations pour les terres publiques	30		
Immeubles des réseaux			
Santé et services sociaux	31		
Cégeps et universités	32		
Écoles primaires et secondaires	33		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34		
	35	3 501	2 927
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES			
Taxes sur la valeur foncière	36		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	37		
Taxes d'affaires	38		
	39		
ORGANISMES MUNICIPAUX			
Taxes sur la valeur foncière	40		
Taxes sur une autre base			
Taxes, compensations et tarification	41		
	42		
AUTRES			
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43		
Autres	44		
	45		
	46	3 501	2 927

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT			
Administration générale	47	39 432	13 215
Sécurité publique			
Police	48		
Sécurité incendie	49		
Sécurité civile	50	125	14 822
Autres	51		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	52	5 390	43 542
Enlèvement de la neige	53		
Autres	54		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	55		
Transport adapté	56		
Transport scolaire	57		
Autres	58		
Transport aérien	59		
Transport par eau	60		
Autres	61		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62		
Réseau de distribution de l'eau potable	63		
Traitement des eaux usées	64		
Réseaux d'égout	65		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	66		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	67		
Tri et conditionnement	68		
Autres	69		
Autres	70		
Cours d'eau	71		
Protection de l'environnement	72		
Autres	73		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)		
Santé et bien-être		
Logement social	74	
Sécurité du revenu	75	
Autres	76	10 500
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	77	
Rénovation urbaine	78	
Promotion et développement économique	79	
Autres	80	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	81	10 150
Activités culturelles		11 779
Bibliothèques	82	
Autres	83	
Réseau d'électricité	84	
	85	93 858

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT		
Administration générale	86	367 892
Sécurité publique		1 143 659
Police	87	
Sécurité incendie	88	
Sécurité civile	89	
Autres	90	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	91	19 513
Enlèvement de la neige	92	
Autres	93	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	94	
Transport adapté	95	
Transport scolaire	96	
Autres	97	
Transport aérien	98	
Transport par eau	99	
Autres	100	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	
Réseau de distribution de l'eau potable	102	
Traitement des eaux usées	103	
Réseaux d'égout	104	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés	105	
Matières recyclables		
Collecte sélective		
Collecte et transport	106	
Tri et conditionnement	107	
Autres	108	
Autres	109	
Cours d'eau	110	
Protection de l'environnement	111	
Autres	112	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)		
Santé et bien-être		
Logement social	113	
Sécurité du revenu	114	
Autres	115	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	116	
Rénovation urbaine	117	
Promotion et développement économique	118	
Autres	119	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	120	124 800
Activités culturelles		
Bibliothèques	121	
Autres	122	
Réseau d'électricité	123	
	124	
	387 405	1 268 459

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT			
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125		
Péréquation	126		
Neutralité	127		
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128	13 984	13 984
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	102 075	99 700
Fonds de développement des territoires	130		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131		
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC			
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133		
Autres	134		
	135	116 059	113 684
TOTAL DES TRANSFERTS	136	558 561	1 476 001

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX			
Administration générale			
Grefe et application de la loi	137		
Évaluation	138		
Autres	139	9 415	10 174
	140	9 415	10 174
Sécurité publique			
Police	141		
Sécurité incendie	142	57 959	64 193
Sécurité civile	143		
Autres	144		4 191
	145	57 959	68 384
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	146		
Enlèvement de la neige	147	18 222	16 985
Autres	148		5 926
Transport collectif	149		
Autres	150		
	151	18 222	22 911
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152		
Réseau de distribution de l'eau potable	153		
Traitement des eaux usées	154	4 820	
Réseaux d'égout	155		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	156		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	157		
Tri et conditionnement	158		
Autres	159		
Autres	160		
Cours d'eau	161		
Protection de l'environnement	162		
Autres	163		
	164	4 820	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)		
Santé et bien-être		
Logement social	165	
Autres	166	
	167	
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	168	
Rénovation urbaine	169	
Promotion et développement économique	170	
Autres	171	
	172	
Loisirs et culture		
Activités récréatives	173	
Activités culturelles		
Bibliothèques	174	
Autres	175	
	176	
Réseau d'électricité	177	
	178	90 416
		101 469

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS		
Administration générale		
Greffe et application de la loi	179	
Évaluation	180	
Autres	181	
	182	
Sécurité publique		
Police	183	
Sécurité incendie	184	
Sécurité civile	185	
Autres	186	
	187	
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	188	
Enlèvement de la neige	189	
Autres	190	
Transport collectif		
Transport en commun		
Transport régulier	191	
Transport adapté	192	
Transport scolaire	193	
Autres	194	
Autres	195	
	196	
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable		
	197	
Réseau de distribution de l'eau potable		
	198	
Traitement des eaux usées		
	199	
Réseaux d'égout		
	200	
Matières résiduelles		
Déchets domestiques et assimilés		
	201	
Matières recyclables		
	202	
Autres		
	203	
Cours d'eau		
	204	
Protection de l'environnement		
	205	
Autres		
	206	
	207	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Réalisations 2023	Réalisations 2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)			
Santé et bien-être			
Logement social	208		
Sécurité du revenu	209		
Autres	210		
	211		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	212		
Rénovation urbaine	213		
Promotion et développement économique	214		
Autres	215		
	216		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	217	33 963	40 956
Activités culturelles			
Bibliothèques	218		
Autres	219	164 182	139 060
	220	198 145	180 016
Réseau d'électricité	221		
	222	198 145	180 016
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	288 561	281 485

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
IMPOSITION DE DROITS			
Licences et permis	224	28 760	28 384
Droits de mutation immobilière	225	328 062	382 336
Droits sur les carrières et sablières	226		
Autres	227	21 140	13 968
	228	377 962	424 688
AMENDES ET PÉNALITÉS			
	229		
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
	230		
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS			
	231	104 343	37 489
AUTRES REVENUS			
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232	5 500	
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233		
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235		
Contributions des promoteurs	236		
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237		
Contributions des organismes municipaux	238		
Autres contributions	239		
Redevances réglementaires	240		
Autres	241		
	242	5 500	
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION			
	243		

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Conseil	1	132 427		132 427	132 991
Greffe et application de la loi	2	15 842		15 842	
Gestion financière et administrative	3	656 425	28 018	684 443	635 892
Évaluation	4	56 412		56 412	58 412
Gestion du personnel	5				
Autres					
▪ Autres	6.1	64 159		64 159	69 421
	7	925 265	28 018	953 283	896 716
SÉCURITÉ PUBLIQUE					
Police	8	390 563		390 563	381 727
Sécurité incendie	9	224 072	21 236	245 308	212 451
Sécurité civile	10	52 520	7 156	59 676	82 940
Autres	11		22	22	22
	12	667 155	28 414	695 569	677 140
TRANSPORT					
Réseau routier					
Voirie municipale	13	605 345	379 947	985 292	925 412
Enlèvement de la neige	14	374 367		374 367	316 234
Éclairage des rues	15	21 058		21 058	17 550
Circulation et stationnement	16				7 904
Transport collectif					
Transport en commun	17				
Transport aérien	18				
Transport par eau	19				
Autres	20	5 109		5 109	6 005
	21	1 005 879	379 947	1 385 826	1 273 105

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Réalizations 2023			Réalizations 2022
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	3 504	3 504	4 790
Réseau de distribution de l'eau potable	23			
Traitement des eaux usées	24			
Réseaux d'égout	25			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Collecte et transport	26	152 171	152 171	177 862
Élimination	27	61 266	61 266	59 027
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	28	117 187	50 672	81 674
Tri et conditionnement	29			
Matières organiques				
Collecte et transport	30	17 666	17 666	21 218
Traitement	31			
Matériaux secs	32	83 278	83 278	79 511
Autres	33			
Plan de gestion	34	43 744	9 600	49 267
Autres	35			
Cours d'eau	36			
Protection de l'environnement	37	103 757	7 894	116 984
Autres	38			
	39	582 573	68 166	650 739
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
Logement social	40			
Sécurité du revenu	41			
Autres	42			
	43			

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

	Réalizations 2023			Réalizations 2022	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT					
Aménagement, urbanisme et zonage	44	398 661	2 616	401 277	437 740
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	45				
Autres biens	46				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	47				
Tourisme	48	43 783		43 783	35 771
Autres	49				
Autres	50				
	51	442 444	2 616	445 060	473 511
LOISIRS ET CULTURE					
Activités récréatives					
Centres communautaires	52				
Patinoires intérieures et extérieures	53	33 752		33 752	55 783
Piscines, plages et ports de plaisance	54	17 995		17 995	43 891
Parcs et terrains de jeux	55	49 137		49 137	84 099
Parcs régionaux	56	43 119		43 119	74 419
Expositions et foires	57				
Autres	58	35 847	64 284	100 131	91 676
	59	179 850	64 284	244 134	349 868
Activités culturelles					
Centres communautaires	60				
Bibliothèques	61	80 106	3 038	83 144	61 794
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	62				
Autres ressources du patrimoine	63				
Autres	64	6 653		6 653	5 397
	65	86 759	3 038	89 797	67 191
	66	266 609	67 322	333 931	417 059

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023		Total	Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67				
FRAIS DE FINANCEMENT					
Dette à long terme					
Intérêts	68	95 594		95 594	35 517
Autres frais	69				
Autres frais de financement					
Avantages sociaux futurs	70				
Autres	71	74 430		74 430	23 631
	72	170 024		170 024	59 148
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73				
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	574 483 (574 483)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	96 081	1 106
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		
Autres infrastructures	11		381 110
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	1 613 153	2 227 850
Édifices communautaires et récréatifs	14		
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	28 739	417 065
Ameublement et équipement de bureau	18		
Machinerie, outillage et équipement divers	19	9 012	51 139
Terrains	20		
Autres	21		2 989
	22	1 746 985	3 081 259

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Autres infrastructures	5	96 081	382 216
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	1 650 904	2 699 043
	12	1 746 985	3 081 259

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	1 472 001	2 500 000	114 363	3 857 638
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	1 472 001	2 500 000	114 363	3 857 638
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	859 849		722 837	137 012
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	859 849		722 837	137 012
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	859 849		722 837	137 012
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	859 849		722 837	137 012
	19	2 331 850	2 500 000	837 200	3 994 650
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	2 331 850	2 500 000	837 200	3 994 650

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	3 994 650
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	700 000
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	137 012
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	4 557 638
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	
Endettement net à long terme	14	4 557 638
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	276 415
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	4 834 053
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	4 834 053
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Réalizations 2023	Réalizations 2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1	4 216	4 011
Évaluation	2	3 243	2 451
Autres	3	48 049	52 336
Sécurité publique			
Police	4		
Sécurité incendie	5		
Sécurité civile	6	14 465	6 652
Autres	7	31 727	34 437
Transport			
Réseau routier	8		
Transport collectif	9		
Autres	10	5 109	6 006
Hygiène du milieu			
Eau et égout	11		
Matières résiduelles	12	16 277	11 390
Cours d'eau	13		
Protection de l'environnement	14		
Autres	15		
Santé et bien-être			
Logement social	16		
Autres	17		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	18	36 177	25 678
Rénovation urbaine	19		
Promotion et développement économique	20	43 781	35 771
Autres	21		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	22	609	605
Activités culturelles	23	36 562	5 397
Réseau d'électricité	24		
	25	240 215	184 734

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		28 993
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 746 985	3 052 266
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 746 985	3 081 259

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	5,00	35,00	4 143,00	208 397	41 529	249 926
Professionnels	2						
Cols blancs	3	7,00	35,00	13 074,00	375 519	107 743	483 262
Cols bleus	4	10,00	40,00	19 778,00	595 400	115 608	711 008
Policiers	5						
Pompiers	6	22,00	1,00	1 160,00	29 227	1 539	30 766
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	44,00		38 155,00	1 208 543	266 419	1 474 962
Élus	9	7,00			72 536	8 157	80 693
	10	51,00			1 281 079	274 576	1 555 655

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2					
Réseau de distribution de l'eau potable	3					
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	171 156	316 863	70 542		558 561
	7	171 156	316 863	70 542		558 561

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	170 024	59 148
	4	170 024	59 148
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26		
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité			
	40		
	41	170 024	59 148

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Jean-Paul Descoeurs	1.1 Maire	23 470	11 735	5 782	2 891
Chantal Crête	1.2 Maire suppléant	9 559	4 780		
Anik Bois	1.3 Conseiller	7 823	3 912		
Manon Bastien Couturier	1.4 Conseiller	7 823	3 912		
Gilles Ladouceur	1.5 Conseiller	7 823	3 912		
Don Saliba	1.6 Conseiller	7 823	3 912		
Jocelyn Martel	1.7 Conseiller	7 823	3 912		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 450 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 74 552 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 13 167 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 \$
- b) autres formes d'aide 42 \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD44 19 513 \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \$

- Systèmes de drainage

51 \$

- Abords de routes

52 \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 19 513 \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 19 513 \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

Travaux d'amélioration sur le chemin de la Baie-Yelle

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 133-04-2024

b) Date d'adoption de la résolution

58 2024-04-08

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 61 _____
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 _____ 92
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 _____ 34
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

4

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

5

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

6

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

7

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

8

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

9

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 10 mai 2024

Nom du signataire : Marie-Pier Lalonde Girard

Fonction du signataire : Directrice générale et greffière-trésorière

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-07 16:54

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	4 672 581	4 760 824	4 155 719
Investissement	2		668 427	1 540 246
	3	4 672 581	5 429 251	5 695 965
Charges				
	4	4 365 987	4 634 432	4 387 012
Excédent (déficit) de l'exercice				
	5	306 594	794 819	1 308 953
Moins : revenus d'investissement	6 ()	(668 427)	(1 540 246)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				
	7	306 594	126 392	(231 293)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		574 483	522 168
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (306 594)	(114 365)	(110 515)
Affectations				
Activités d'investissement	11 ()	(85 580)	(217 336)
Excédent (déficit) accumulé	12		(58 852)	123 835
Autres éléments de conciliation	13			
	14	(306 594)	315 686	318 152
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	15		442 078	86 859

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	1 657 657	219 150
Débiteurs	2	2 282 919	2 921 862
Placements de portefeuille	3		
Autres	4		
	5	3 940 576	3 141 012
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6		
Dette à long terme	7	3 956 981	2 322 594
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8		
Autres	9	1 467 810	1 937 361
	10	5 424 791	4 259 955
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(1 484 215)	(1 118 943)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	12	11 477 843	10 305 341
Autres	13	101 647	114 058
	14	11 579 490	10 419 399
Excédent (déficit) accumulé	15	10 095 275	9 300 456

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	789 590	382 510
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Réforme cadastrale	2.1	20 000	20 000
▪ Écocentre, chemins municipaux	2.2	6 898	6 898
▪ Contestation de taxes	2.3	12 000	12 000
▪ Crue Printanière	2.4	4 211	4 211
▪ COVID 19	2.5	72 124	72 124
	3	115 233	115 233
Réserves financières			
▪	4.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	159 105	93 992
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6		
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	8 000	8 000
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	()	()
Financement des investissements en cours	12	1 403 142	(132 619)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	7 620 205	8 833 340
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	10 095 275	9 300 456

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	4 557 638
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	4 834 053

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	3 857 638	1 472 001
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	137 012	859 849
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	3 994 650	2 331 850

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023		2022
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	3 689 580	3 809 801	3 201 588
Compensations tenant lieu de taxes	13	3 000	3 501	2 927
Quotes-parts	14			
Transferts	15	222 626	171 156	207 542
Services rendus	16	472 875	288 561	281 485
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	257 000	377 962	424 688
Autres	18	27 500	109 843	37 489
	19	4 672 581	4 760 824	4 155 719
Investissement				
Taxes	20		281 022	271 787
Quotes-parts	21			
Transferts	22		387 405	1 268 459
Autres	23			
	24		668 427	1 540 246
	25	4 672 581	5 429 251	5 695 965

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2023			Réalizations 2022
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	925 265	28 018	953 283	896 716
Sécurité publique					
Police	2	390 563		390 563	381 727
Sécurité incendie	3	224 072	21 236	245 308	212 451
Autres	4	52 520	7 178	59 698	82 962
Transport					
Réseau routier	5	1 000 770	379 947	1 380 717	1 267 100
Transport collectif	6				
Autres	7	5 109		5 109	6 005
Hygiène du milieu					
Eau et égout	8	3 504		3 504	4 790
Matières résiduelles	9	475 312	60 272	535 584	468 559
Autres	10	103 757	7 894	111 651	116 984
Santé et bien-être	11				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	12	398 661	2 616	401 277	437 740
Promotion et développement économique	13	43 783		43 783	35 771
Autres	14				
Loisirs et culture	15	266 609	67 322	333 931	417 059
Réseau d'électricité	16				
Frais de financement	17	170 024		170 024	59 148
Effet net des opérations de restructuration	18				
	19	4 059 949	574 483	4 634 432	4 387 012
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	574 483 (574 483)		
	21	4 634 432		4 634 432	4 387 012

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	668 427	1 540 246
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (1 746 985)(3 081 259)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())
Financement à long terme des activités d'investissement	4	2 500 000	
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	85 580	217 336
Excédent accumulé	6	28 739	895 463
	7	867 334	(1 968 460)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	1 535 761	(428 214)

Extrait du rapport financier, page S14

T2 – Déclaration de revenus des sociétés

EXONÉRÉE D'IMPÔT

Utilisez ce formulaire comme déclaration de revenus fédérale et provinciale ou territoriale, sauf si la société est située au Québec ou en Alberta. Si la société est située dans l'une de ces provinces, vous devez produire une déclaration de revenus provinciale distincte.

Les renvois législatifs mentionnés dans cette déclaration visent la Loi de l'impôt sur le revenu et le Règlement de l'impôt sur le revenu fédéraux. Il se peut que cette déclaration tienne compte de modifications qui n'avaient pas été adoptées au moment de la publication.

Faites parvenir une copie dûment remplie de cette déclaration, y compris les annexes et l'Index général des renseignements financiers (IGRF), à votre centre fiscal. Vous devez produire la déclaration dans les six mois suivant la fin de l'année d'imposition de la société.

Pour en savoir plus, visitez le canada.ca/impots ou consultez le guide T4012, Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés.

055 N'inscrivez rien ici

Identification
Numéro d'entreprise (NE) **001** 10775 0663 RC0001

Nom de la société
002 MUNICIPALITÉ DU LAC SIMON

Adresse du siège social
L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que l'ARC a été avisée? **010** Oui Non

Si **oui**, remplissez les lignes 011 à 018.
011 849, CHEMIN TOUR DU LAC

012
Ville Province, territoire ou État
015 LAC-SIMON, CHÉNÉVILLE **016** QC

Pays (autre que le Canada) Code postal ou ZIP
017 **018** JOV 1E0

Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du siège social)
L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois que l'ARC a été avisée? **020** Oui Non

Si **oui**, remplissez les lignes 021 à 028.
021 a/s de

022
023
Ville Province, territoire ou État

025 **026**
Pays (autre que le Canada) Code postal ou ZIP

027 **028**

Emplacement des livres comptables (s'il diffère de celui du siège social)
L'emplacement des livres comptables a-t-il changé depuis la dernière fois que l'ARC a été avisée? **030** Oui Non

Si **oui**, remplissez les lignes 031 à 038.
031
032

Ville Province, territoire ou État
035 **036**

Pays (autre que le Canada) Code postal ou ZIP
037 **038**

040 Genre de société à la fin de l'année d'imposition (cochez une seule case)
 1 Société privée sous contrôle canadien (SPCC)
 2 Autre société privée
 3 Société publique
 4 Société contrôlée par une société publique
 5 Autre société (précisez) MUNICIPALITÉ

Si le genre de société a changé durant l'année d'imposition, indiquez la date d'entrée en vigueur du changement **043** Année Mois Jour

Quelle est l'année d'imposition visée par cette déclaration?

Début de l'année d'imposition Fin de l'année d'imposition
Année Mois Jour Année Mois Jour
060 2023-01-01 **061** 2023-12-31

Y a-t-il eu acquisition de contrôle qui a entraîné l'application du paragraphe 249(4) depuis le début de l'année d'imposition inscrit à la ligne 060? ... **063** Oui Non

Si **oui**, donnez la date d'acquisition de contrôle **065** Année Mois Jour

La date à la ligne 061 est-elle une fin d'année d'imposition réputée selon le paragraphe 249(3.1)? **066** Oui Non

S'agit-il d'une société professionnelle associée d'une société de personnes? **067** Oui Non

Est-ce la première année pour laquelle une déclaration est produite après une :
constitution en société? **070** Oui Non
fusion? **071** Oui Non

Si **oui**, remplissez les lignes 030 à 038 et joignez l'annexe 24.

Y a-t-il eu liquidation d'une filiale selon l'article 88 durant l'année d'imposition courante? **072** Oui Non

Si **oui**, remplissez et joignez l'annexe 24.
Est-ce la dernière année d'imposition avant une fusion? **076** Oui Non

Est-ce la dernière déclaration jusqu'à la dissolution de la société? **078** Oui Non

Si un choix a été fait selon l'article 261, inscrivez la monnaie fonctionnelle utilisée **079**

La société est-elle résidente du Canada? **080** Oui Non
Si **non**, indiquez le pays de résidence à la ligne 081 et remplissez et joignez l'annexe 97.

081

Est-ce que la société non-résidente demande une exonération d'impôt selon une convention fiscale? **082** Oui Non

Si **oui**, remplissez et joignez l'annexe 91.
Si la société est exonérée selon l'article 149, cochez une des cases suivantes :

085 1 Exonérée selon l'alinéa 149(1)e) ou l)
 2 Exonérée selon l'alinéa 149(1)j)
 4 Exonérée selon un autre alinéa de l'article 149

N'inscrivez rien ici

095 **096** **898**

Annexes et formulaires à joindre

Renseignements des états financiers : utilisez les annexes 100, 125 et 141 de l'IGRF.

Annexes – Répondez aux questions suivantes. Pour chaque réponse affirmative, **joignez** l'annexe indiquée, à moins d'avis contraire.

	Oui	annexe
La société est-elle liée à une autre société?	<input type="checkbox"/>	9
La société est-elle une SPCC associée?	<input type="checkbox"/>	23
La société est-elle une SPCC associée qui demande la limite de dépenses?	<input type="checkbox"/>	49
La société a-t-elle au moins un actionnaire non-résident qui détient des actions avec droit de vote?	<input type="checkbox"/>	19
La société a-t-elle effectué des opérations, y compris des transferts selon l'article 85, avec ses actionnaires, ses cadres ou ses employés, sauf les opérations effectuées dans le cours normal des activités de l'entreprise? N'incluez pas les opérations avec lien de dépendance effectuées avec des non-résidents	<input type="checkbox"/>	11
Si vous avez répondu oui à la question ci-dessus et que l'opération a été effectuée entre sociétés ayant un lien de dépendance, la société cédante a-t-elle disposé de la totalité ou presque des biens en faveur de la société cessionnaire?	<input type="checkbox"/>	44
La société a-t-elle versé des redevances, des honoraires de gestion ou d'autres paiements semblables à des résidents du Canada?	<input type="checkbox"/>	14
La société demande-t-elle une déduction pour les paiements versés à un régime de prestations aux employés?	<input type="checkbox"/>	15
La société déduit-elle une perte ou une somme relative à un abri fiscal?	<input type="checkbox"/>	T5004
La société est-elle associée d'une société de personnes à laquelle un numéro de compte a été attribué?	<input type="checkbox"/>	T5013
La société, une société étrangère affiliée contrôlée par la société, une autre société ou une fiducie avec laquelle la société avait un lien de dépendance a-t-elle eu un droit de bénéficiaire sur une fiducie non-résidente à pouvoir discrétionnaire (sans tenir compte de l'article 94)?	<input type="checkbox"/>	22
La société détenait-elle des actions dans une ou plusieurs sociétés étrangères affiliées durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	25
La société a-t-elle fait des paiements à des non-résidents du Canada selon les paragraphes 202(1) et/ou 105(1) du Règlement de l'impôt sur le revenu?	<input type="checkbox"/>	29
La société a-t-elle plus de 1 000 000 \$CAN d'opérations à déclarer avec des non-résidents avec lesquels elle a un lien de dépendance? Pour les sociétés privées : la société a-t-elle au moins un actionnaire qui détient 10 % ou plus des actions ordinaires et/ou privilégiées de la société?	<input type="checkbox"/>	T106
La société a-t-elle fait des paiements ou reçu des montants provenant d'une convention de retraite au cours de l'année?	<input type="checkbox"/>	50
La société a-t-elle gagné un revenu d'au moins une page ou un site Web sur Internet?	<input type="checkbox"/>	88
Le revenu net (perte nette) indiqué dans les états financiers diffère-t-il du revenu net (perte nette) pour l'impôt sur le revenu?	<input checked="" type="checkbox"/>	1
La société a-t-elle fait des dons de bienfaisance, des dons de biens culturels, écosensibles ou de médicaments?	<input type="checkbox"/>	2
La société a-t-elle reçu des dividendes ou versé des dividendes imposables pour un remboursement au titre de dividendes?	<input type="checkbox"/>	3
La société déduit-elle des pertes quelconques?	<input type="checkbox"/>	4
La société demande-t-elle un crédit d'impôt provincial ou territorial ou a-t-elle un établissement stable dans plus d'une administration?	<input type="checkbox"/>	5
La société a-t-elle réalisé des gains en capital ou subi des pertes en capital durant l'année d'imposition?	<input type="checkbox"/>	6
(i) La société est-elle une SPCC et déclare-t-elle a) des revenus ou des pertes tirés de biens (autres que les dividendes déductibles à la ligne 320 de la déclaration T2), b) des revenus tirés d'une société de personnes, c) des revenus tirés d'une entreprise à l'étranger, d) des revenus tirés d'une entreprise de prestation de services personnels, e) des revenus selon la division 125(1)a)(i)(C) ou 125(1)a)(i)(B), f) des revenus de placement total tel que défini au paragraphe 129(4) ou g) un montant qui lui est attribué selon le paragraphe 125(3.2) ou 125(8); ou (ii) la société est-elle un associé d'une société de personnes et a-t-elle attribué son plafond des affaires de société de personnes déterminé à un associé désigné selon le paragraphe 125(8)?	<input type="checkbox"/>	7
La société a-t-elle des biens qui donnent droit à la déduction pour amortissement?	<input type="checkbox"/>	8
La société demande-t-elle des déductions pour ressources?	<input type="checkbox"/>	12
La société demande-t-elle des réserves déductibles?	<input type="checkbox"/>	13
La société demande-t-elle une déduction pour ristournes?	<input type="checkbox"/>	16
La société est-elle une caisse de crédit qui demande une déduction pour répartitions proportionnelles à l'importance des emprunts ou une réduction d'impôt provincial pour caisses de crédit?	<input type="checkbox"/>	17
La société est-elle une société de placement ou une société de placement à capital variable?	<input type="checkbox"/>	18
La société a-t-elle exploité une entreprise au Canada pendant qu'elle était une société non-résidente?	<input type="checkbox"/>	20
La société demande-t-elle un crédit fédéral, provincial ou territorial pour impôt étranger, ou un crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières?	<input type="checkbox"/>	21
La société a-t-elle des bénéfices de fabrication et de transformation ou des bénéfices de fabrication de technologies à zéro émission au Canada?	<input type="checkbox"/>	27
La société demande-t-elle un crédit d'impôt à l'investissement?	<input type="checkbox"/>	31
La société fait-elle une demande pour des dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE)?	<input type="checkbox"/>	T661
Est-ce que le total du capital imposable utilisé au Canada de la société et de ses sociétés liées est de plus de 10 000 000 \$?	<input checked="" type="checkbox"/>	33/34/35
Est-ce que le total du capital imposable utilisé au Canada de la société et de ses sociétés associées est de plus de 10 000 000 \$?	<input checked="" type="checkbox"/>	
La société est-elle assujettie à l'impôt brut de la partie VI sur le capital des institutions financières?	<input type="checkbox"/>	38
La société demande-t-elle un crédit d'impôt de la partie I?	<input type="checkbox"/>	42
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie IV.1 sur les dividendes reçus sur des actions privilégiées ou à l'impôt de la partie VI.1 sur les dividendes versés?	<input type="checkbox"/>	43
La société a-t-elle conclu un accord concernant l'obligation de payer l'impôt de la partie VI.1? Pour les institutions financières : la société est-elle membre d'un groupe lié d'institutions financières dont un ou plusieurs membres sont assujettis à l'impôt brut de la partie VI?	<input type="checkbox"/>	45
La société demande-t-elle un crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne?	<input type="checkbox"/>	T1131
La société demande-t-elle un crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique?	<input type="checkbox"/>	T1177
La société demande-t-elle un crédit d'impôt pour la main-d'œuvre journalistique canadienne?	<input type="checkbox"/>	58
La société est-elle assujettie à l'impôt de la partie XIII.1? (Démontrez vos calculs sur une feuille que vous intitulerez Annexe 92.)	<input type="checkbox"/>	92

Annexes et formulaires à joindre – suite de la page 2

		Oui	annexe
La société a-t-elle été affiliée à des sociétés étrangères durant l'année d'imposition?	271	<input type="checkbox"/>	T1134
La société a-t-elle possédé ou détenu des biens étrangers déterminés dont le coût indiqué total, à un moment quelconque de l'année, a dépassé 100 000 \$CAN?	259	<input type="checkbox"/>	T1135
La société a-t-elle transféré ou prêté des biens à une fiducie non-résidente?	260	<input type="checkbox"/>	T1141
La société a-t-elle reçu, au cours de l'année, un intérêt dans une fiducie non-résidente ou a-t-elle été débitrice d'une telle fiducie?	261	<input type="checkbox"/>	T1142
La société a-t-elle une convention pour attribuer de l'aide pour la RS&DE effectuée au Canada?	262	<input type="checkbox"/>	T1145
La société a-t-elle une convention pour transférer des dépenses admissibles engagées dans le cadre de contrats de RS&DE?	263	<input type="checkbox"/>	T1146
La société a-t-elle une convention avec des sociétés associées pour attribuer les salaires d'employés déterminés pour la RS&DE?	264	<input type="checkbox"/>	T1174
La société a-t-elle payé des dividendes imposables (autres que des dividendes sur les gains en capital) durant l'année d'imposition?	265	<input type="checkbox"/>	55
La société a-t-elle fait un choix selon le paragraphe 89(11) de ne pas être une SPCC?	266	<input type="checkbox"/>	T2002
La société a-t-elle révoqué un choix précédent fait selon le paragraphe 89(11)?	267	<input type="checkbox"/>	T2002
La société [SPCC ou compagnie d'assurance dépôts (CAD)] a-t-elle payé des dividendes déterminés ou son compte de revenu à taux général (CRTG) a-t-il changé au cours de l'année d'imposition?	268	<input type="checkbox"/>	53
La société (autre qu'une SPCC ou CAD) a-t-elle payé des dividendes déterminés ou son compte de revenu à taux réduit (CRTR) a-t-il changé au cours de l'année d'imposition?	269	<input type="checkbox"/>	54
La société demande-t-elle le crédit d'impôt pour la remise des produits issus de la redevance sur les combustibles aux agriculteurs?	273	<input type="checkbox"/>	63
Êtes-vous un employeur qui déclare une convention sur un titre non admissible selon le paragraphe 110(1.9)?	274	<input type="checkbox"/>	59
La société demande-t-elle le crédit d'impôt pour l'amélioration de la qualité de l'air?	275	<input type="checkbox"/>	65
La société est-elle assujettie à l'impôt supplémentaire de 1,5 % pour les banques et les assureurs-vie?	276	<input type="checkbox"/>	68

Renseignements supplémentaires

La société a-t-elle utilisé les normes internationales d'information financière (IFRS) dans la préparation de ses états financiers?	270	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
La société est-elle inactive?	280	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Quelle est la principale activité productive de recettes commerciales de la société? . . . 913910 Autres services des administrations publiques locales, municipales et régionales			
Précisez les principaux produits qui sont extraits d'une mine, fabriqués, vendus ou construits, ou les services fournis.	284	ADMINISTRATION DE SERVICES MUNICIPAUX	285 100,000 %
Indiquez le pourcentage approximatif que chaque produit ou service représente par rapport au total des recettes.	286		287 %
	288		289 %
La société a-t-elle immigré au Canada au cours de l'année d'imposition?	291	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
La société a-t-elle émigré du Canada au cours de l'année d'imposition?	292	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Désirez-vous verser des acomptes provisionnels trimestriels, si vous êtes admissible?	293	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si la société était admissible à verser des acomptes provisionnels trimestriels pour une partie de l'année d'imposition, indiquez la date à partir de laquelle la société n'était plus admissible	294	Année Mois Jour	
Si l'activité principale de votre société est la construction, avez-vous eu des sous-traitants pendant l'année d'imposition?	295	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Revenu imposable

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF	300		A
Moins :			
Dons de bienfaisance (annexe 2)	311		
Dons de biens culturels (annexe 2)	313		
Dons de biens écosensibles (annexe 2)	314		
Dons de médicaments faits avant le 22 mars, 2017 (annexe 2)	315		
Dividendes imposables déductibles selon les articles 112 ou 113 ou le paragraphe 138(6) (annexe 3)	320		
Déduction de l'impôt de la partie VI.1*	325		
Pertes autres que des pertes en capital des années d'imposition précédentes (annexe 4)	331		
Pertes en capital nettes des années d'imposition précédentes (annexe 4)	332		
Pertes agricoles restreintes des années d'imposition précédentes (annexe 4)	333		
Pertes agricoles des années d'imposition précédentes (annexe 4)	334		
Pertes comme commanditaire des années d'imposition précédentes (annexe 4)	335		
Gains en capital imposables ou dividendes imposables répartis par une caisse de crédit centrale	340		
Actions de prospecteur ou de commanditaire en prospection	350		
Déduction de l'employeur pour des titres non admissibles	352		
Total partiel			B
Total partiel (montant A moins montant B) (si négatif, inscrivez « 0 »)			C
Ajouts selon l'article 110.5 ou le sous-alinéa 115(1)a)(vii)	355		D
Revenu imposable (montant C plus montant D)	360		
Revenu imposable pour l'année provenant d'une entreprise de prestation de services personnels			Z.1

* Ce montant est égal à 3,5 fois l'impôt de la partie VI.1 à payer (ligne 724, page 9).

Déduction accordée aux petites entreprises

Société qui, pendant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien (SPCC)

Montant admissible à la déduction accordée aux petites entreprises (annexe 7)	400	A
Revenu imposable de la ligne 360 (page 3), moins 100/28 (3,57143) du montant de la ligne 632* (page 8), moins 4 fois le montant de la ligne 636** (page 8), et moins tout montant exonéré de l'impôt de la partie I selon une loi fédérale	405	B
Plafond des affaires (lisez les remarques 1 et 2 ci-dessous)	410	C

Remarques :

1. S'il s'agit d'une SPCC qui n'était pas associée, inscrivez 500 000 \$. Toutefois, si l'année d'imposition de la société compte moins de 51 semaines, multipliez ce montant par le nombre de jours dans l'année d'imposition **divisé** par 365. Inscrivez le résultat à la ligne 410.
2. Si la SPCC était associée à d'autres sociétés, utilisez l'annexe 23 pour calculer le montant à inscrire à la ligne 410.

Réduction du plafond des affaires

Réduction du plafond des affaires liée au capital imposable pour les années d'imposition qui commencent avant le 7 avril 2022

$$\text{Montant C} \times 415^{***} = \text{E1}$$

11 250

Réduction du plafond des affaires liée au capital imposable pour les années d'imposition qui commencent après le 6 avril 2022

$$\text{Montant C} \times 415^{***} = \text{E2}$$

90 000

Montant E1 ou montant E2, selon le cas ▶ E3

Réduction du plafond des affaires liée au revenu de placement passif

$$\text{Revenu de placement total ajusté (annexe 7)****} - 50\,000 = \text{F}$$

417

$$\text{Montant C} \times \text{Montant F} = \text{G}$$

100 000

Montant le plus élevé : montant E3 ou montant G 422 H

Plafond des affaires réduit (montant C **moins** montant H) (si négatif, inscrivez « 0 ») 426 I

Plafond des affaires que la SPCC attribue selon le paragraphe 125(3.2) (ligne 515 ci-dessous) J

Plafond des affaires réduit après attribution (montant I **moins** montant J) 428 K

Déduction accordée aux petites entreprises –

Le moins élevé des montants A, B, C ou K $\times 19\% = 430$

Inscrivez le montant de la ligne 430 au montant K, page 8.

* Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 632, sans tenir compte de l'impôt remboursable sur le revenu de placement des SPCC (ligne 604) ni des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

** Calculez le montant du crédit pour impôt étranger qui s'applique au revenu d'entreprise et qui serait déductible à la ligne 636, sans tenir compte des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

*** Grandes sociétés

- Si la société n'était pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante et qu'elle ne l'était pas dans l'année d'imposition précédente, le montant à inscrire à la ligne 415 est (le total du capital imposable utilisé au Canada pour son année d'imposition **précédente** **moins** 10 000 000 \$) $\times 0,225\%$.
- Si la société n'est pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante, mais qu'elle l'était dans l'année d'imposition précédente, le montant à inscrire à la ligne 415 est (le total du capital imposable utilisé au Canada pour son année d'imposition **courante** **moins** 10 000 000 \$) $\times 0,225\%$.
- Si la société est associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante, lisez les règles spéciales indiquées à l'annexe 23.

**** Inscrivez le revenu de placement total ajusté de la société et de toutes les sociétés associées pour chaque année d'imposition qui s'est terminée dans l'année civile précédente. Chaque société qui a un tel revenu doit produire une annexe 7. Pour la première année d'imposition d'une société qui commence après 2018, ce montant est inscrit à la ligne 744 de l'annexe 7 correspondante. Autrement, ce montant est égal au total de tous les montants inscrits à la ligne 745 de l'annexe 7 correspondante de la société pour chaque année d'imposition qui s'est terminée dans l'année civile précédente.

Déduction accordée aux petites entreprises (suite)

Revenu de société déterminé et attribution selon le paragraphe 125(3.2)

L1 Nom de la société qui reçoit le revenu et le montant attribué	L Numéro d'entreprise de la société qui reçoit le montant attribué	M Revenu versé selon la division 125(1)a)(i)(B) à la société inscrite dans la colonne L ³	N Plafond des affaires attribué à la société inscrite dans la colonne L ⁴
	490	500	505
1.			

Total **510** Total **515**

Remarques :

3. Ce montant est [tel que défini dans le paragraphe 125(7) **revenu de société déterminé a)(i)**] le total des sommes dont chacune est un montant de revenu (sauf un montant de revenu d'agriculture ou de pêche déterminé de la société pour l'année de la société pour l'année provenant d'une entreprise exploitée activement qui provient de la fourniture de biens ou services à une société privée (directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit), si les énoncés ci-après se vérifient :

(A) à un moment donné de l'année, la société (ou l'un de ses actionnaires) ou une personne qui a un lien de dépendance avec la société (ou avec l'un de ses actionnaires) détient une participation directe ou indirecte dans la société privée,

(B) il ne s'avère pas que la totalité ou la presque totalité de son revenu pour l'année provenant d'une entreprise exploitée activement provient de la fourniture de biens ou services :

(I) soit à des personnes (sauf la société privée) avec lesquelles elle n'a aucun lien de dépendance,

(II) soit à des sociétés de personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de dépendance, sauf une société de personnes dans laquelle une personne qui a un lien de dépendance avec la société détient une participation directe ou indirecte.

4. Le montant du plafond des affaires que vous attribuez à une SPCC ne peut être plus élevé que le montant déterminé par la formule A – B, où A est le montant du revenu indiqué à la colonne M à l'égard de la SPCC, et B est la partie du montant décrit dans A que vous pouvez déduire à l'égard du montant du revenu visé dans les divisions 125(1)a)(i)(A) ou (B) pour l'année. Le montant de la ligne 515 ne peut être plus élevé que celui de la ligne 426.

Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien

Société privée sous contrôle canadien pendant toute l'année d'imposition

Revenu imposable (ligne 360, page 3)	_____	A
Montant le moins élevé : 9B ou 9H de la section 9 de l'annexe 27	_____	B
Montant 13K de la section 13 de l'annexe 27	_____	C
Revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	432	D
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 428 (page 4)	_____	E
Revenu de placement total (ligne 440, page 6)*	_____	F
Total partiel (additionnez les montants B à F)			_____ ▶ _____
			G
Montant A moins montant G (si négatif, inscrivez « 0 »)	_____	H

Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien – Montant H multiplié par 13 % **=====** I

Inscrivez le montant I à la ligne 638, page 8.

* Sauf pour une société qui est, tout au long de l'année, une société coopérative [selon le paragraphe 136(2)] ou une caisse de crédit.

Réduction d'impôt générale

Ne remplissez pas cette section si vous êtes une société privée sous contrôle canadien, une société de placement, une société de placement hypothécaire, une société de placement à capital variable ou une société qui a un revenu imposable non assujéti au taux d'impôt de 38 %.

Revenu imposable (ligne 360, page 3)	_____	J
Montant le moins élevé : 9B ou 9H de la section 9 de l'annexe 27	_____	K
Montant 13K de la section 13 de l'annexe 27	_____	L
Revenu provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	434	M
Total partiel (additionnez les montants K à M)			_____ ▶ _____
			N
Montant J moins montant N (si négatif, inscrivez « 0 »)	_____	O

Réduction d'impôt générale – Montant O multiplié par 13 % **=====** P

Inscrivez le montant P à la ligne 639, page 8.

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I

Société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition

Revenu de placement total (annexe 7) 440 _____ x 30 2 / 3 % = _____		A
Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 8) _____		B
Revenu de placement étranger (annexe 7) 445 _____ x 8 % = _____		C
Total partiel (montant B moins montant C) (si négatif, inscrivez « 0 ») _____	▶	D
Montant A moins montant D (si négatif, inscrivez « 0 ») _____		E
Revenu imposable (ligne 360, page 3) _____		F
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 428 (page 4) _____		G
Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 8) _____ x 75 / 29 = _____		H
Crédit pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (ligne 636, page 8) _____ x _____ 4 = _____		I
Total partiel (additionnez les montants G à I) _____	▶	J
Total partiel (montant F moins montant J) _____		K
Impôt de la partie I à payer moins le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (ligne 700 moins ligne 780, page 9) _____		L
Impôt de la partie I à payer moins le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (ligne 700 moins ligne 780, page 9) _____		M
Fraction remboursable de l'impôt de la partie I – Montant le moins élevé : E, L ou M 450 _____		N

Impôt en main remboursable au titre de dividendes

Impôt en main remboursable au titre de dividendes déterminés (IMRDD) à la fin de l'année d'imposition précédente (ligne 530 de l'année d'imposition précédente)	520	A
Impôt en main remboursable au titre de dividendes non déterminés (IMRDND) à la fin de l'année d'imposition précédente (ligne 545 de l'année d'imposition précédente) (si négatif, inscrivez « 0 »)	535	B
Impôt de la partie IV à payer sur des dividendes imposables reçus de sociétés rattachées (montant 2G de l'annexe 3)	C	
Impôt de la partie IV à payer sur des dividendes déterminés reçus de sociétés non rattachées (montant 2J de l'annexe 3)	D	
Total partiel (montant C plus montant D)	▶	E
IMRDD net transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale	525	F
Remboursement au titre de dividendes de l'IMRDD pour l'année d'imposition précédente	570	G
Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (ligne 450, page 6)		H
Impôt de la partie IV avant déductions (montant 2A de l'annexe 3)	I	
Impôt de la partie IV attribué à l'IMRDD (montant E)	J	
Réduction de l'impôt de la partie IV en raison de l'impôt de la partie IV.1 à payer (montant 4D de l'annexe 43)	K	
Total partiel (montant I moins total des montants J et K)	▶	L
IMRDND net transféré à la suite d'une fusion ou de la liquidation d'une filiale	540	M
Remboursement au titre de dividendes de l'IMRDND pour l'année d'imposition précédente	575	N
38 1/3% du total des pertes appliquées en réduction de l'impôt de la partie IV (montant 2D de l'annexe 3)		O
Impôt de la partie IV à payer attribué à l'IMRDND, après déduction des pertes demandées (montant L moins montant O) (si négatif, inscrivez « 0 »)		P
IMRDND à la fin de l'année d'imposition (total des montants B, H, M et P moins montant N) (si négatif, inscrivez « 0 »)	545	
Impôt de la partie IV à payer attribué à l'IMRDD, après déduction des pertes demandées (montant E moins l'excédent éventuel du montant O sur le montant L) (si négatif, inscrivez « 0 »)		Q
IMRDD à la fin de l'année d'imposition (total des montants A, F et Q moins montant G) (si négatif, inscrivez « 0 »)	530	

Remboursement au titre de dividendes

38 1/3% du total des dividendes déterminés versés dans l'année d'imposition (montant 3A de l'annexe 3)		AA
Solde de l'IMRDD à la fin de l'année d'imposition (ligne 530)		BB
Remboursement au titre de dividendes déterminés (le moins élevé des montants AA ou BB)		CC
38 1/3% du total des dividendes non déterminés imposables versés dans l'année d'imposition (montant 3B de l'annexe 3)		DD
Solde de l'IMRDND à la fin de l'année d'imposition (ligne 545)		EE
Remboursement au titre de dividendes non déterminés (le moins élevé des montants DD ou EE)		FF
Montant DD moins montant EE (si négatif, inscrivez « 0 »)		GG
Montant BB moins montant CC (si négatif, inscrivez « 0 »)		HH
Remboursement additionnel au titre de dividendes non déterminés (le moins élevé des montants GG ou HH)		II
Remboursement au titre de dividendes – Montant CC plus montant FF plus montant II		JJ

Inscrivez le montant JJ à la ligne 784, page 9.

Impôt de la partie I

Montant de base de l'impôt de la partie I : revenu imposable (ligne 360, page 3) multiplié par 38 %	550	A
Impôt additionnel sur le revenu d'une entreprise de prestation de services personnels (article 123.5)		
Revenu imposable provenant d'une entreprise de prestation de services personnels	555 x 5 % =	560 B
Impôt supplémentaire pour les banques et les assureurs-vie (annexe 68)	565	C
Récupération du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	602	D
Calcul de l'impôt remboursable sur le revenu de placement des sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC) (pour les sociétés qui, durant toute l'année d'imposition, étaient des SPCC)		
Revenu de placement total (ligne 440, page 6)		E
Revenu imposable (ligne 360, page 3)		F
Moins :		
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 428 (page 4)		G
Montant net (montant F moins montant G)		H
Impôt remboursable sur le revenu de placement des SPCC : 10 / 3 % du montant le moins élevé, montant E ou montant H	604	I
Total partiel (additionnez les montants A, B, C, D et I)		J
Moins :		
Déduction accordée aux petites entreprises (ligne 430, page 4)		K
Abattement d'impôt fédéral	608	
Déduction pour bénéficiaires de fabrication et de transformation et déduction pour fabrication de technologies à zéro émission (annexe 27)	616	
Déduction pour société de placement	620	
Gains en capital imposés	624	
Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (annexe 21)	632	
Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (annexe 21)	636	
Réduction d'impôt générale pour les SPCC (montant I, page 5)	638	
Réduction d'impôt générale (montant P, page 5)	639	
Crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières (annexe 21)	640	
Déduction pour banque canadienne admissible selon l'article 125.21	641	
Crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible	648	
Crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	652	
Total partiel		L
Impôt de la partie I à payer – Montant J moins montant L		M

Inscrivez le montant M à la ligne 700, page 9.

Avis de confidentialité

Les renseignements personnels (y compris le NAS) sont recueillis aux fins d'appliquer ou d'exécuter la Loi de l'impôt sur le revenu et des programmes et activités connexes incluant l'administration de l'impôt, des prestations, la vérification, l'observation et le recouvrement. Les renseignements recueillis peuvent être utilisés et communiqués aux fins d'autres lois fédérales qui prévoient l'imposition et la perception d'un impôt, d'une taxe ou d'un droit. Ils peuvent aussi être communiqués à une autre institution gouvernementale fédérale, provinciale, territoriale ou étrangère dans la mesure où le droit l'autorise. Le défaut de fournir ces renseignements pourrait entraîner un paiement d'intérêts ou de pénalités, ou d'autres mesures. Selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, les particuliers ont le droit à la protection, à l'accès et à la correction de leurs renseignements personnels ou de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada concernant le traitement de leurs renseignements personnels. Consultez le fichier de renseignements personnels ARC PPU 047 sur Renseignements sur les programmes et les fonds de renseignements en allant à canada.ca/arc-renseignements-sur-les-programmes.

Sommaire de l'impôt et des crédits

Impôt fédéral

Impôt de la partie I à payer (montant M, page 8)	700	_____
Impôt de la partie III.1 à payer (annexe 55)	710	_____
Impôt de la partie IV à payer (annexe 3)	712	_____
Impôt de la partie IV.1 à payer (annexe 43)	716	_____
Impôt de la partie VI à payer (annexe 38)	720	_____
Impôt de la partie VI.1 à payer (annexe 43)	724	_____
Impôt de la partie VI.2 à payer (annexe 67)	725	_____
Impôt de la partie XIII.1 à payer (annexe 92)	727	_____
Impôt de la partie XIV à payer (annexe 20)	728	_____

Total de l'impôt fédéral _____

Plus l'impôt provincial ou territorial :

Administration provinciale ou territoriale . . . **750** QC
(s'il y en a plus d'une, inscrivez « multiples » et remplissez l'annexe 5)

Impôt provincial ou territorial net à payer (sauf Québec et Alberta) **760** _____
Total de l'impôt à payer **770** _____ **A**

Moins autres crédits :

Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	780	_____
Remboursement au titre de dividendes (montant JJ, page 7)	784	_____
Remboursement fédéral au titre des gains en capital (annexe 18)	788	_____
Remboursement du crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible	792	_____
Crédit d'impôt pour la remise des produits issus de la redevance sur les combustibles aux agriculteurs (annexe 63)	795	_____
Crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (formulaire T1131)	796	_____
Crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (formulaire T1177)	797	_____
Crédit d'impôt pour la main-d'oeuvre journalistique canadienne (annexe 58)	798	_____
Crédit d'impôt pour l'amélioration de la qualité de l'air (annexe 65)	799	_____
Impôt retenu à la source	800	_____
Montant total sur lequel l'impôt a été retenu	801	_____
Remboursement provincial ou territorial au titre des gains en capital (annexe 18)	808	_____
Remboursement des crédits d'impôt provinciaux et territoriaux (annexe 5)	812	_____
Impôt payé par acomptes provisionnels	840	_____
Total des crédits	890	_____ B

Solde (montant A moins montant B) _____

Si le résultat est négatif, vous avez un **remboursement**. Si le résultat est positif, vous avez un **solde dû**.

Inscrivez le montant ci-dessus à l'endroit approprié.

En général, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée ni remboursée par l'ARC.

Code de remboursement **894** Remboursement _____ Solde dû _____

Pour en savoir plus sur comment vous inscrire au dépôt direct, allez à canada.ca/arc-depot-direct.

Pour en savoir plus sur les modes de paiement, allez à canada.ca/paiements.

Si la société était une société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition, a-t-elle droit au délai d'un mois suivant la date d'exigibilité du solde? **896** Oui Non

Si la déclaration a été préparée par un spécialiste en déclarations moyennant des frais : inscrivez son numéro de TED **920** A5514

inscrivez son ID Rep **925** _____

Attestation

Je, **950** LALONDE GIRARD **951** MARIE-PIER **954** DIRECTRICE GÉNÉRALE,
Nom Prénom Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné cette déclaration, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par cette déclaration est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

955 2024-05-02 **956** (819) 428-3906
Date (aaaa/mm/jj) Signature du signataire autorisé de la société Numéro de téléphone

La personne à contacter est-elle la même que le signataire autorisé? Si **non**, fournissez les renseignements ci-dessous **957** Oui Non

958 _____ **959** _____
Nom de l'autre personne autorisée Numéro de téléphone

Langue de correspondance – Language of correspondence

Indiquez votre langue de correspondance en inscrivant **2** pour français ou **1** pour anglais.
Indicate your language of correspondence by entering **2** for French or **1** for English. **990** 2

INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – IGRF

Numéro du formulaire 100

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
MUNICIPALITÉ DU LAC SIMON	10775 0663 RC0001	2023-12-31

Renseignements du bilan

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
Actif				
	Total de l'actif à court terme	1599 +	4 042 223	3 255 070
	Total des immobilisations	2008 +	18 339 034	16 657 692
	Total de l'amortissement cumulé des immobilisations	2009 -	6 861 191	6 352 351
	Total de l'actif incorporel	2178 +		
	Total de l'amortissement cumulé de l'actif incorporel	2179 -		
	Total de l'actif à long terme	2589 +		
	* Actif détenu en fiducie	2590 +		
	Total de l'actif (poste obligatoire)	2599 =	15 520 066	13 560 411
Passif				
	Total du passif à court terme	3139 +	1 467 810	1 937 361
	Total du passif à long terme	3450 +	3 956 981	2 322 594
	* Dettes de second rang	3460 +		
	* Sommes détenues en fiducie	3470 +		
	Total du passif (poste obligatoire)	3499 =	5 424 791	4 259 955
Capitaux propres				
	Total des capitaux propres (poste obligatoire)	3620 +	10 095 275	9 300 456
	Total du passif et des capitaux propres	3640 =	15 520 066	13 560 411
Bénéfices non répartis				
	Bénéfices non répartis/déficit – fin de l'exercice (poste obligatoire)	3849 =	10 095 275	9 300 456

* Poste générique

Numéro du formulaire 125

INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – IGRF

Nom de la société MUNICIPALITÉ DU LAC SIMON	Numéro d'entreprise 10775 0663 RC0001	Fin d'année d'imposition Année Mois Jour 2023-12-31
--	--	---

Renseignements de l'état des résultats

Description	IGRF
Nom commercial	0001
Description des activités	0002
Numéro de séquence	0003 01

Compte	Description	IGRF	Année courante	Année précédente
--------	-------------	------	----------------	------------------

Renseignements de l'état des résultats				
	Total des ventes de biens et services	8089	+	
	Coût des ventes	8518	-	
	Profit brut/perte brute	8519	=	
	Coût des ventes	8518	+	
	Total des frais d'exploitation	9367	+	4 634 432
	Total des dépenses (poste obligatoire)	9368	=	4 634 432
	Total des revenus (poste obligatoire)	8299	+	5 429 251
	Total des dépenses (poste obligatoire)	9368	-	4 634 432
	Revenu non agricole net	9369	=	794 819

Renseignements de l'état du revenu agricole				
	Total des revenus agricoles (poste obligatoire)	9659	+	
	Total des dépenses agricoles (poste obligatoire)	9898	-	
	Total des revenus agricoles nets	9899	=	

	Revenu net/perte nette avant impôts et éléments extraordinaires	9970	=	794 819	1 308 953
--	--	-------------	---	---------	-----------

	Total – autres revenus étendus	9998	=		
--	---------------------------------------	-------------	---	--	--

Éléments extraordinaires et revenu (liés à l'annexe 140)					
	Éléments extraordinaires	9975	-		
	Règlements juridiques	9976	-		
	Profits/pertes non matérialisés	9980	+		
	Éléments inhabituels	9985	-		
	Impôts sur le revenu exigibles de l'exercice	9990	-		
	Provision pour impôts sur le revenu futurs (différés)	9995	-		
	Total-autres revenus étendus	9998	+		
	Revenu net/perte nette après impôts et éléments extraordinaires (poste obligatoire)	9999	=	794 819	1 308 953

Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu

Nom de la société MUNICIPALITÉ DU LAC SIMON	Numéro d'entreprise 10775 0663 RC0001	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour 2023-12-31
---	--	--

- Utilisez cette annexe pour effectuer le rapprochement entre le revenu net (la perte nette) de la société selon les états financiers et le revenu net (la perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu. Pour en savoir plus, consultez le Guide – T2 Déclaration de revenus des sociétés.
- Les renvois législatifs visent la Loi de l'impôt sur le revenu.

Revenu net (perte nette) après impôts et éléments extraordinaires selon la ligne 9999 de l'annexe 125	794 819	A								
Additionnez :										
Amortissement des biens corporels	104 574 483									
Total partiel	574 483	574 483								
Additionnez :										
Autres ajouts :										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>1 Description</th> <th>2 Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>605</td> <td>295</td> </tr> <tr> <td>Total de la colonne 2</td> <td>296</td> </tr> </tbody> </table>	1 Description	2 Montant	605	295	Total de la colonne 2	296	296			
1 Description	2 Montant									
605	295									
Total de la colonne 2	296									
Total partiel	199	0								
Total des additions	500 574 483	574 483								
Montant A plus ligne 500	1 369 302	B								
Déduisez :										
Déduisez :										
Autres déductions :										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>1 Description</th> <th>2 Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>705</td> <td>395</td> </tr> <tr> <td>1 REVENUS NON IMPOSABLE</td> <td>1 369 302</td> </tr> <tr> <td>Total de la colonne 2</td> <td>1 369 302</td> </tr> </tbody> </table>	1 Description	2 Montant	705	395	1 REVENUS NON IMPOSABLE	1 369 302	Total de la colonne 2	1 369 302	396	1 369 302
1 Description	2 Montant									
705	395									
1 REVENUS NON IMPOSABLE	1 369 302									
Total de la colonne 2	1 369 302									
Total partiel	499	1 369 302								
Total des déductions	510 1 369 302	1 369 302								
Revenu net (perte nette) aux fins de l'impôt sur le revenu (montant B moins ligne 510)	0	C								

Inscrivez le montant C à la ligne 300 de la déclaration T2.



Formulaire officiel – Revenu Québec

CO-17 (2023-12)
1 de 5
RQCO-2301

Déclaration de revenus des sociétés

Pour remplir cette déclaration, aidez-vous du *Guide de la déclaration de revenus des sociétés* (CO-17.G). Vous trouverez ce guide uniquement dans notre site Internet, à revenuquebec.ca.

1 Renseignements sur l'identité de la société (utilisez de l'encre bleue ou noire)

01a	Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	01b	Numéro d'identification 1006067766 IC 0001	Dossier	01c	Numéro d'entreprise fédéral (NE) 10775 0663 RC0001
02	Nom de la société MUNICIPALITÉ DU LAC SIMON				Ind. rég. Téléphone (819) 428-3906	
Adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires (pour un changement d'adresse, consultez le guide)						
03	Numéro 849, CHEMIN TOUR DU LAC			Rue ou case postale Bureau		
Ville, village ou municipalité LAC-SIMON, CHÉNÉVILLE				Province QC	Code postal 03b JOV 1E0	

2 Renseignements sur la société

Date de clôture de l'exercice financier visé par la présente déclaration	05	2023 12 31	AAAA MM JJ
Cochez la case suivante pour confirmer que la date de clôture (ligne 05) est la même que celle qui figure dans la déclaration de revenus fédérale.	05a	<input checked="" type="checkbox"/>	
Date du début des activités au Québec s'il s'agit de la première déclaration de la société dans cette province	06		
Date de clôture de l'exercice financier précédent	08	2022 12 31	
Date de la constitution en société	09		AAAA MM JJ
La société a-t-elle reçu une aide gouvernementale (subvention) au cours de l'exercice financier visé à la ligne 05?	10	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Si oui , inscrivez le montant de l'aide et à quoi elle a été affectée.			
La société demande-t-elle l'exonération temporaire d'impôt pour la commercialisation d'une propriété intellectuelle?	12	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
La société demande-t-elle un report de pertes sur les années passées (formulaire CO-1012)?	14	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
La société doit-elle calculer la proportion entre ses affaires faites au Québec et l'ensemble de ses affaires (formulaire CO-771.R.3 ou CO-771.R.14)?	16	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Revenu brut de source québécoise de la société. Consultez le guide.	16a		
Revenu brut de la société	17	5 429 251	
Total de l'actif qui figure dans les états financiers de la société	18	15 520 066	
La société a-t-elle des revenus provenant d'activités commerciales effectuées sur Internet?	19a	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
La société a-t-elle reçu ou aliéné (vendu, cédé, échangé, donné, etc.) de la monnaie virtuelle?	19b	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Date d'entrée en production, dans le cas d'une société minière productrice	21		AAAA MM JJ
La société a-t-elle un revenu d'agriculture?	22	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Si oui , inscrivez le revenu brut.	22a		
La date de clôture (ligne 05) coïncide-t-elle avec une acquisition de contrôle de la société?	23	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
La date de clôture (ligne 05) coïncide-t-elle avec la date où la société est devenue ou a cessé d'être une société privée sous contrôle canadien (SPCC)?	23a	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Est-ce une déclaration modifiée ? Si oui , consultez le guide.	24	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
S'agit-il d'une société autre qu'une SPCC?	25	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
La société est-elle un organisme sans but lucratif?	27	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	



15CS ZZ 49536783

Formulaire prescrit

2 Renseignements sur la société (suite)

S'agit-il d'une société non résidente? 28 Oui Non

La société a-t-elle reçu un paiement qui a fait l'objet d'une retenue d'impôt? 28a Oui Non

La société a-t-elle cessé ses activités? 29 Oui Non

Un changement a-t-il été apporté au genre de la société au cours de l'année? 30 Oui Non

Si **oui**, inscrivez la date du changement. 30a AAAA MM JJ

La société est-elle exonérée d'impôt en vertu de l'article 984, 985, 991, 995, 996 ou 998 de la Loi sur les impôts? 31 Oui Non

Secteur d'activité de la société. Inscrivez le code SCIAN. 32 913910

La société est-elle issue d'une fusion réalisée au cours de l'année? 34 Oui Non

La société a-t-elle continué l'exploitation d'une autre entreprise au cours de l'année? 35 Oui Non

La société a-t-elle été partie à une transaction pour laquelle une demande de roulement a été effectuée dans l'année à l'aide du formulaire TP-518? 38 Oui Non

Les renseignements sur la société figurant au registre des entreprises sont-ils exacts? 39 Oui Non

Dans sa déclaration de revenus fédérale, la société a-t-elle choisi de déclarer ses revenus dans une monnaie fonctionnelle (autre que le dollar canadien)? 40 Oui Non

Si **oui**, inscrivez le code correspondant à cette monnaie. Consultez le guide. 40a

La société a-t-elle liquidé une ou plusieurs de ses filiales au cours de l'année? 42 Oui Non

Si **oui**, inscrivez le NEQ ou le numéro d'identification de la ou des filiales et la date de la liquidation.

<input type="text"/> 42a	1. <input type="text"/>	<input type="text"/> 42b	1. <input type="text"/>
	2. <input type="text"/>		2. <input type="text"/>
AAAA MM JJ			

Les attributs fiscaux de la ou des filiales canadiennes liquidées sont-ils transférés à la société? 42c Oui Non

La société détient-elle une participation dans une coentreprise ou dans une ou plusieurs sociétés de personnes? 43 Oui Non

Si **oui**, inscrivez son pourcentage de participation ainsi que le NEQ ou le numéro d'identification des sociétés de personnes ou des coentreprises, s'il y a lieu.

<input type="text"/> 43a	1. <input type="text"/> %	<input type="text"/> 43b	1. <input type="text"/>
	2. <input type="text"/> %		2. <input type="text"/>
	3. <input type="text"/> %		3. <input type="text"/>
	4. <input type="text"/> %		4. <input type="text"/>

Si la société était associée à une ou plusieurs sociétés, indiquez-en le nombre et remplissez les lignes 44a à 45a. 44

Capital versé de l'année d'imposition précédente, calculé sur une base consolidée, pour l'ensemble des sociétés associées 44a

Inscrivez le NEQ ou le numéro d'identification de chacune des sociétés associées. S'il y en a plus de quatre, joignez une feuille contenant les renseignements demandés.

44b 1. 2. 3. 4.

Y a-t-il, parmi ces sociétés, une ou plusieurs sociétés canadiennes qui résident à l'extérieur du Québec? 44c Oui Non

Y a-t-il, parmi ces sociétés, une ou plusieurs sociétés qui résident à l'extérieur du Canada? 44d Oui Non

Si la société était associée à une ou plusieurs SPCC, indiquez-en le nombre. 45

Capital versé de l'année d'imposition précédente, calculé sur une base canadienne, pour l'ensemble des sociétés associées **qui résident au Canada ou y ont un établissement** 45a

La société est-elle bénéficiaire d'une fiducie désignée? 46 Oui Non

Noms des administrateurs et administratrices de la société		Numéro d'assurance sociale		Titre ou fonction	
<input type="text"/> 200	1. <input type="text"/>	1. <input type="text"/>	1. <input type="text"/>	1. <input type="text"/>	<input type="text"/>
	2. <input type="text"/>	2. <input type="text"/>	2. <input type="text"/>	2. <input type="text"/>	<input type="text"/>
	3. <input type="text"/>	3. <input type="text"/>	3. <input type="text"/>	3. <input type="text"/>	<input type="text"/>



2 Renseignements sur la société (suite)

Si la société est une SPCC, fournissez les renseignements demandés sur ses actionnaires (selon son registre des actionnaires), du plus important au moins important, en fonction de leur pourcentage d'actions avec droit de vote en toutes circonstances. S'il y en a plus de trois, fournissez uniquement les renseignements sur les trois plus importants.

Noms des actionnaires de la société		NAS, NEQ ou numéro d'identification		Pourcentage d'actions avec droit de vote détenues	
206	1.	207	1.	208	1. %
	2.		2.		2. %
	3.		3.		3. %
Nom de la personne à contacter				Numéro de téléphone	
210	1.	MARIE-PIER LALONDE GIRARD		2.	(819) 428-3906
Adresse de l'emplacement des livres et des registres					
211					

IMPORTANT

Vous devez annexer les états financiers complets de la société déclarante (y compris les notes complémentaires) et, s'il y a lieu, le rapport du vérificateur. Si la société détient **une participation dans une coentreprise ou dans une société de personnes**, vous devez joindre les états financiers de cette coentreprise ou de cette société de personnes pour tout exercice financier qui s'est terminé au cours de l'exercice financier de la société déclarante. De plus, si la société réalise un grand projet d'investissement ou est un armateur admissible qui s'est constitué une réserve libre d'impôt, vous devez également joindre les états financiers relatifs au grand projet d'investissement ou à la réserve libre d'impôt, selon le cas.

3 Revenu imposable

Revenu net (ou perte nette) d'après les états financiers ou le formulaire CO-17.A.1, selon le cas		250	0
Montant relatif à l'étalement du revenu d'un producteur forestier (formulaire CO-726.PF)		+ 250a	
Additionnez les montants des lignes 250 et 250a.		= 252	
Dons (annexe CO-17S.2)	253		
Dons de biens culturels, de biens ayant une valeur patrimoniale, de biens écosensibles, d'instruments de musique et de médicaments (annexe CO-17S.2)	+ 255		
Dividendes imposables (annexe CO-17S.3)	+ 256		
Pertes d'autres années (annexe CO-17S.4) :			
• pertes agricoles restreintes	+ 260		
• pertes autres que des pertes en capital	+ 261		
• pertes nettes en capital	+ 262		
• pertes agricoles	+ 263		
• pertes comme membre à responsabilité limitée d'une société de personnes	+ 264		
Déductions. Consultez le guide.			
Précisez :	265i		
	+ 265		
	266i		
	+ 266		
Additionnez les montants des lignes 253 à 266.	=	270	
Montant de la ligne 252 moins celui de la ligne 270	=	275	
Autres (précisez) :		+ 297	
Additionnez les montants des lignes 275 et 297. Si le résultat est négatif, inscrivez 0.		= 299	0
Revenu imposable			

Les lignes 300 à 399 figurent dans le formulaire *Calcul du capital versé* (CO-1136).



15CU ZZ 49536785

4 Sommaire de l'impôt et des taxes

4.1 Impôt à payer

Revenu imposable (montant de la ligne 299)	420		0
Part du plafond des affaires d'une société associée (montant de la ligne 15 [colonne E] du formulaire CO-771.1.3)	420ab		
Revenu provenant d'une entreprise admissible (montant D du formulaire CO-771)	420c		
Revenu provenant d'une entreprise admissible exploitée au Canada (montant G du formulaire CO-771)	420cb		
Impôt (formulaire CO-771)	420d		
Proportion des affaires faites au Québec (100 % ou pourcentage H du formulaire CO-771.R.3 ou CO-771.R.14, selon le cas)	x 421		100 %
Montant de la ligne 420d multiplié par le pourcentage de la ligne 421	= 421a		
Déductions dans le calcul de l'impôt			
Précisez :	421bi		
	421ci	+	421b
	421di	+	421c
	421ei	+	421d
	421fi	+	421e
			421f
Additionnez les montants des lignes 421b à 421f (maximum : montant de la ligne 421a).	=		422
Montant de la ligne 421a moins celui de la ligne 422	=		422a
Déduction pour impôt sur les opérations forestières	-		423
Montant de la ligne 422a moins celui de la ligne 423	=		425
		Impôt à payer	0

4.2 Montants radiés et impôts spéciaux à payer

Précisez :	Montant radié		Impôt spécial	
	425ai		425a	
	425bi		425b	
	425aa			
	425bb	+		
Additionnez les montants des lignes 425a et 425b.				+
		Impôts spéciaux à payer	=	425z
Additionnez les montants des lignes 425 et 425z.			Total des impôts à payer	=
				425zz

4.3 Capital versé

Capital versé (formulaire CO-1136 ou CO-1140, selon le cas)	426	10 095 275
Capital versé utilisé dans le calcul de la déduction pour petite entreprise (montant J du formulaire CO-771)	426a	0



15CV ZZ 49536786

4.4 Impôts et taxes à payer

		Total des primes			Taxe
Taxe sur le capital à payer par une société d'assurance (formulaire CO-1167)					
• Primes et taxe relatives à de l'assurance de personnes ou à des RASNA	432			432aa	
• Primes et taxe relatives à de l'assurance de dommages	432a			+ 432b	
• Taxe sur l'assurance maritime océanique ou taxe sur l'assurance maritime				+ 433	
Additionnez les montants des lignes 432aa, 432b et 433.				= 433a	
Taxe sur le capital à payer par une société d'assurance (montant de la ligne 433a ou montant minimal). Consultez le guide.					
				434	
Taxe sur le capital à payer par une société d'assurance vie (formulaire CO-1175.4)				+ 434a	
Taxe compensatoire à payer par une institution financière (formulaire CO-1159.2)				+ 436	
Additionnez les montants des lignes 434, 434a et 436.				= 436a	
Autres taxes à payer					
				+ 437	
Total des impôts à payer (montant de la ligne 425zz)				+ 437	
Additionnez les montants des lignes 436a et 437.				= 438	0
Impôts et taxes à payer					

5 Solde à payer ou remboursement

Versements effectués (formulaire CO-1027.VE)	440				
Impôt retenu à la source	+ 440b				
Crédits divers. Consultez le guide.					
	440pi		+ 440p		
	440qi		+ 440q		
	440ri		+ 440r		
	440si		+ 440s		
	440ti		+ 440t		
	440ui		+ 440u		
	440vi		+ 440v		
	440wi		+ 440w		
	440xi		+ 440x		
	440yi		+ 440y		
Additionnez les montants des lignes 440 à 440y.			=	440z	
Montant de la ligne 438 moins celui de la ligne 440z				= 441a	0
Droits d'immatriculation				+ 441b	
Additionnez les montants des lignes 441a et 441b. Reportez le résultat à la ligne 444 ou 445, selon le cas.					
Nous n'exigeons pas le solde s'il s'élève à moins de 2 \$.				= 441	0
Solde à payer ou remboursement					

Solde à payer	Remboursement	Somme payée
444	445	435

Répartition du remboursement	
490	<input type="checkbox"/> demandé
491	<input type="checkbox"/> imputé à un versement futur d'acompte provisionnel
492	<input type="checkbox"/> cédé à un tiers (formulaire CO-1055.2)

Faites le chèque ou le mandat à l'ordre de la ou du ministre du Revenu du Québec et attachez-le à la page 1.

6 Signature

Je déclare que j'ai examiné la présente déclaration (y compris les formulaires connexes, les annexes, les autres déclarations et les états financiers annexés), qu'elle est exacte et complète et que les renseignements qu'elle contient correspondent aux renseignements inscrits dans les livres et les registres de la société. De plus, je déclare que la méthode utilisée pour calculer le revenu de la société pour l'exercice financier visé par la présente déclaration est conforme à celle utilisée pour l'exercice précédent. S'il y a des exceptions, elles sont expressément décrites dans un état annexé à cette déclaration.

MARIE-PIER LALONDE GIRARD		2024 05 02	(819) 428-3906
Nom de la représentante ou du représentant autorisé (en majuscules)	Signature de la représentante ou du représentant autorisé	Date	Ind. rég. Téléphone

Nous pourrions comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources et les transmettre à d'autres ministères ou organismes gouvernementaux.



15CW ZZ 49536787

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Ecritures d'ajustement

Date: 2023-01-01 To 2023-12-31

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-05-01	JP 2024-05-01	

405

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstatem
1	2023-12-31	Emprunt temporaire - TECQ	23 51000 011	ML2022		700 000,00		
1	2023-12-31	C/R CORPO.LAC-SIMON	54 19000 115	ML2022		19 226,70		
1	2023-12-31	SURPLUS ACCUMULE NON AFFECTE	59 11000 000	ML2022		89 972,83		
1	2023-12-31	FINAN. INVESTISS. EN COURS	59 11000 001	ML2022		271 786,00		
1	2023-12-31	FINAN. INVESTISS. EN COURS	59 11000 001	ML2022	700 000,00			
1	2023-12-31	FIN. PROVENANT DU SURPLUS	59 12000 000	ML2022		3 194,75		
1	2023-12-31	FIN. PROVENANT DU SURPLUS	59 12000 000	ML2022	89 972,83			
1	2023-12-31	FIN. PROVENANT DU SURPLUS	59 12000 000	ML2022	274 980,75			
1	2023-12-31	FDS AFF ASCENSEUR HDV	59 13100 008	ML2022		274 980,75		
1	2023-12-31	RES. CENT. COMMUN,_HOTEL VILLE	59 13100 009	ML2022	274 980,75			
1	2023-12-31	AUTRES À RECEVOIR - DESJARDINS	ML54 19000 115	ML2022	19 226,70			
<p>Pour balancer les actifs neufs d'ouverture et renverser certains comptes qui doivent être remis à zéro au 1 janvier 2023.</p>								
2	2023-12-31	AFFECTATION PROVENANT DU SURPL	23 71000 001	ML2022		35 000,00		
2	2023-12-31	SURPLUS ACCUMULE NON AFFECTE	59 11000 000	ML2022	35 000,00			
<p>Pour comptabiliser l'affectation du surplus libre pour la dépense de référendum de juin 2023.</p>								
3	2023-12-31	TRANSFERT AUX INVESTISSEMENTS	03 31000 001			2 860,65		
3	2023-12-31	ACHAT D'ÉQUIP. INCENDIE	23 03000 725		2 860,65			
3	2023-12-31	ASCENSEUR HDV	23 13100 008		39 538,28			
3	2023-12-31	FDS AFF ASCENSEUR HDV	59 13100 008			39 538,28		
<p>Pour transférer un versement en lien avec l'asenceur Savaria dans le compte approprié et une transaction avec CMP Mayer.</p>								
4	2023-12-31	CUEILL. ORD. CHENEVILLE	01 23440 150	ML2022		33 549,41		
4	2023-12-31	REVENU FR. D'ADMINISTRATION	01 26900 000	ML2022		1 677,46		
4	2023-12-31	FRAIS BANCAIRES	02 19000 899	ML2022		1,31		
4	2023-12-31	FIN. PROVENANT DU SURPLUS	59 12000 000	ML2022	35 228,18			
<p>Pour balancer le surplus libre d'ouverture.</p>								
5	2023-12-31	COMPENSATION COLLECTE SELECTIV	01 38116 000		97 015,82			
5	2023-12-31	SUBV. AIRRL - HAUT-DES-COTES	01 38192 110		22 835,40			
5	2023-12-31	SUBVENTION PAVL	01 38194 110		18 000,00			
5	2023-12-31	COMPENSATION POUR RECYCLAGE	54 13501 101			97 015,82		
5	2023-12-31	SUBVENTION A RECEVOIR	54 13591 100			22 835,40		
5	2023-12-31	SUBVENTION A RECEVOIR	54 13591 100			18 000,00		
<p>Pour ajuster certains subventions à recevoir qui ont été encaissé durant l'exercice 2023.</p>								
6	2023-12-31	CAPITAL HAUT-DES-COTES	03 21070 000			22 835,40		
6	2023-12-31	RESERVE - SOLDE DES REGLEMENTS	59 15400 001		22 835,40			
<p>Pour ajuster l'INELT en lien avec la subvention pluriannuelle pour le AIRRL.</p>								
7	2023-12-31	ENT. VEHI. TRAV. PUBLICS	02 32000 525	GL + SS		859,89		
7	2023-12-31	ACHAT DE TERRAIN LOISIRS	23 08000 723	GL + SS	1 480,58			
7	2023-12-31	REMORQUE LOISIRS	23 08000 724	GL + SS	14,14			
7	2023-12-31	ACHAT OU LOCATION D'EQUIP.	23 13000 517	GL + SS		382,89		
7	2023-12-31	FOURN. BUREAU, IMPRIMÉS & LI	23 13000 670	GL + SS		251,94		
<p>Pour renverser à la dépense</p>								

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Ecritures d'ajustement

Date: 2023-01-01 To 2023-12-31

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-05-01	JP 2024-05-01	

405-1

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstatem
certains montants inclus dans les acquisitions d'immobilisations de l'année.								
8	2023-12-31	CAPITAL HAUT-DES-COTES	03 21070 000	GRAND LIVRE		321 500,00		
8	2023-12-31	CAPITAL HAUT-DES-COTES	03 21070 000	GRAND LIVRE	48 900,00			
8	2023-12-31	EMPRUNT CHEM. HAUT-DES-CÔTES	55 59900 100	GRAND LIVRE	321 500,00			
8	2023-12-31	EMPRUNT CHEM. HAUT-DES-CÔTES	55 59900 100	GRAND LIVRE		48 900,00		
Pour ajuster le solde de la dette Haut-des-Côtes.								
9	2023-12-31	VERIFICATION COMPTABLE	02 13000 413		1 779,59			
9	2023-12-31	ÉCART CONCILIATION BANCAIRE	02 99204 999			1 779,59		
Pour corriger les variations de la conciliation bancaire.								
10	2023-12-31	COMPENSATION COLLECTE SELECTIV	01 38116 000			99 592,70		
10	2023-12-31	COMPENSATION POUR RECYCLAGE	54 13501 101		99 592,70			
Pour comptabiliser la compensation de recyclage 2023 à recevoir.								
11	2023-12-31	VIGNETTE / CERT. NON-RESIDENT	01 24100 300			14 245,05		
11	2023-12-31	ÉCART CONCILIATION BANCAIRE	02 99204 999		14 245,05			
Pour ajuster le GL d'écarts de conciliation bancaire en lien avec les revenus de vignettes.								
12	2023-12-31	ACHAT DE TERRAIN - HDV 544 TDL	23 02000 723		427 827,43			
12	2023-12-31	TECQ A RECEVOIR	54 13590 200			427 827,43		
Pour ajuster le dépôt du TECQ.								
13	2023-12-31	ACHAT DE TERRAIN - HDV 544 TDL	23 02000 723			207 924,54		
13	2023-12-31	ACHAT DE TERRAIN - HDV 544 TDL	23 02000 723		144 181,38			
13	2023-12-31	RETENUES SUR CONTRAT	55 13600 522		207 924,54			
13	2023-12-31	RETENUES SUR CONTRAT	55 13600 522			144 181,38		
Pour ajuster les retenues sur contrats en lien avec l'Hôtel de ville.								
14	2023-12-31	ÉCART CONCILIATION BANCAIRE	02 99204 999		19 226,70			
14	2023-12-31	AUTRES À RECEVOIR - DESJARDINS	ML54 19000 115			19 226,70		
Pour ajuster le compte à recevoir en lien avec le chèque frauduleux de l'exercice précédent. Le montant détourné a été remboursé par l'institution financière.								
15	2023-12-31	TAXES D'ACCISES	21 33200 000			297 350,00		
15	2023-12-31	SUBVENTIONS FONDS CANADIEN REVITALIS	21 33200 100			10 080,09		
15	2023-12-31	REGLEMENT D'EMPRUNT HOTEL DE VILLE	23 51000 010			1 245 261,28		
15	2023-12-31	SUBV. A RECEVOIR -FOND CANADIE	54 13259 220		10 080,09			
15	2023-12-31	TECQ A RECEVOIR	54 13590 200		297 350,00			
15	2023-12-31	SUBVENTION PERCUE D'AVANCE	55 13600 523		60 461,71			
15	2023-12-31	INV. NET DETTES	59 18005 000		1 245 261,28			
15	2023-12-31	SUBV. ACCESSIBILITE	ML21 36100 000			60 461,71		
Pour comptabiliser les sources de financement de l'hôtel de ville et l'ascenseur.								
16	2023-12-31	AFFECTATIONS VERS RÉSERVES FINANCIÈF	03 51001 000		93 851,98			

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Ecritures d'ajustement

Date: 2023-01-01 To 2023-12-31

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-05-01	JP 2024-05-01	

405-2

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstatement
16	2023-12-31	UTILISATION DU FDR	59 15100 102			93 851,98		
		Pour comptabiliser le remboursement du fonds de roulement basé sur les acquisitions antérieures.						
17	2023-12-31	Affectation - Réserves Financières et fonds rés	23 91000 000			28 738,78		
17	2023-12-31	UTILISATION DU FDR	59 15100 102		28 738,78			
		Pour comptabiliser l'utilisation du fonds de roulement résolution 80-03-2023.						
18	2023-12-31	PRODUIT DE CESSION	03 01100 000			5 500,00		
18	2023-12-31	GAIN/PERTE SUR DISP	03 01500 000		5 500,00			
18	2023-12-31	INFRASTRUCTURES RESEAUX ROUTIE	58 21050 000		96 081,42			
18	2023-12-31	VEHICULES (10 ANS)	58 21402 000			65 642,99		
18	2023-12-31	VEHICULES (10 ANS)	58 21402 000		28 738,78			
18	2023-12-31	MACHINERIE ET OUTILLAGE	58 21600 000		9 011,88			
18	2023-12-31	IMMOBILISATIONS EN COURS	58 21900 000		1 613 153,08			
18	2023-12-31	AMORT. ACC. VEHICULES (10 ANS)	58 22402 000		65 642,99			
18	2023-12-31	INV. NET IMMOBILISATION	59 18000 000			28 738,78		
18	2023-12-31	INV. NET IMMOBILISATION	59 18000 000			9 011,88		
18	2023-12-31	INV. NET IMMOBILISATION	59 18000 000			1 613 153,08		
18	2023-12-31	INV. NET IMMOBILISATION	59 18000 000			96 081,42		
		Pour comptabiliser les acquisitions et dispositions d'immobilisations de l'exercice.						
19	2023-12-31	AMORTISSEMENT ADM. GENERALE	02 13000 975		28 017,55			
19	2023-12-31	AMORT. SÉCRUTIÉ INCENDIE	02 22000 975		21 235,69			
19	2023-12-31	AMORT. SÉCURITÉ (CIVILE)	02 23000 975		7 156,47			
19	2023-12-31	AMORT. SÉCURITÉ (AUTRES)	02 29000 975		22,21			
19	2023-12-31	AMORT. TRANSPORT-RESEAU ROUTIER	02 31000 975		379 947,65			
19	2023-12-31	AMORT. MESURAGE BOUES	02 41400 975		9 599,95			
19	2023-12-31	AMORT.MATIERES RÉSIDUELLES	02 45110 975		50 671,37			
19	2023-12-31	AMORT. PROTECTION ENVIRONNEMENT	02 47000 975		7 894,34			
19	2023-12-31	AMORT. URBANISME	02 61000 975		2 615,88			
19	2023-12-31	AMORT. ACTIVITÉS RECRÉATIVES	02 70100 975		64 283,55			
19	2023-12-31	AMORT. BIBLIOTHÈQUE	02 70230 975		3 038,35			
19	2023-12-31	AMORT. POUR FINS FISCALES	03 01300 975			574 483,02		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. INFR. RESEAUX ROUT	58 22050 000			60 211,93		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. INFRSTRUCTURES ASP	58 22051 000			272 256,87		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. INFRASTRUCTURES AU	58 22090 000			65 168,52		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. RESEAU D'ELECTRICI	58 22100 000			3 101,29		
19	2023-12-31	AMORTISSEMENT ACCUMULE BATIMEN	58 22200 000			23 796,41		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. VEHICULES (20 ANS)	58 22401 000			5 377,23		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. VEHICULES (10 ANS)	58 22402 000			91 888,23		
19	2023-12-31	AMORTISSEMENT ACCUMULE AMEUBLE	58 22500 000			445,62		
19	2023-12-31	AMORTISSEMENT ACCUMULE INFORMA	58 22501 000			8 323,47		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. MACHINERIE ET OUTI	58 22600 000			43 913,44		
19	2023-12-31	INV. NET IMMOBILISATION	59 18000 000		574 483,02			
		Pour comptabiliser la charge d'amortissement de l'exercice.						
20	2023-12-31	LOC. EQUIP. TRAV. PUBLICS	02 32000 516			950,00		
20	2023-12-31	ENT. GENE. - TRAV. PUBLICS	02 32000 521			1 281,33		
20	2023-12-31	ENT. GENE. - TRAV. PUBLICS	02 32000 521			984,73		
20	2023-12-31	ENT. GENE. - TRAV. PUBLICS	02 32000 521		527,34			
20	2023-12-31	ENT. INFRAST. TRAV. PUBLI.	23 04000 521		1 281,33			
20	2023-12-31	ENT. INFRAST. TRAV. PUBLI.	23 04000 521		984,73			
20	2023-12-31	ENT. INFRAST. TRAV. PUBLI.	23 04000 521			527,34		
20	2023-12-31	ENT. INFRAST. TRAV. PUBLI.	23 04000 521		950,00			

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Ecritures d'ajustement

Date: 2023-01-01 To 2023-12-31

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-05-01	JP 2024-05-01	

405-3

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstateme
Pour ajuster les investissements dans les infrastructures de travaux publics.								
21	2023-12-31	CONTRIBUTION AUX ESPACES VERTS	01 24100 105		13 167,00			
21	2023-12-31	FONDS FINS DE PARC	55 16400 100			13 167,00		
Pour reporter les revenus du fonds de parcs et terrains de jeux dans le poste approprié.								
22	2023-12-31	FRAIS BANCAIRES	02 92200 899		13 804,00			
22	2023-12-31	Emprunt temporaire - TECQ	23 51000 011		700 000,00			
22	2023-12-31	EMPRUNT CHEM. HAUT-DES-CÔTES	55 59900 100		48 900,00			
22	2023-12-31	EMPRUNT HOTEL DE VILLE	55 59900 600		82 300,00			
22	2023-12-31	DU A LA MUN. DE CHENEVILLE FIN	55 59900 800		6 000,00			
22	2023-12-31	FRAIS D'EMISSION REPORTEES	58 29100 000			13 804,00		
22	2023-12-31	INV. NET DETTES	59 18005 000			137 200,00		
22	2023-12-31	INV. NET DETTES	59 18005 000			700 000,00		
Pour ajuster les soldes des dettes en fin d'exercice.								
23	2023-12-31	QUOTE PART BIBLIO	02 70230 951			6 000,00		
23	2023-12-31	QUOTE PART BIBLIO	02 70230 951			3 492,50		
23	2023-12-31	INTERET BIBLIOTHEQUE	02 92145 840		3 492,50			
23	2023-12-31	CAPITAL BIBLIOTHEQUE	03 21080 000		6 000,00			
Pour reclasser la portion du versement en capital sur l'emprunt en lien avec la bibliothèque et pour présenter la dépense d'intérêt dans le poste approprié.								
24	2023-12-31	REGLEMENT D'EMPRUNT HOTEL DE VILLE	23 51000 010			1 254 738,72		
24	2023-12-31	INV. NET DETTES	59 18005 000		1 254 738,72			
Pour considérer le surplus de financement aux fins fiscales investissements en lien avec le règlement d'emprunt pour l'hôtel de ville.								
25	2023-12-31	TRANSFERT AUX INVESTISSEMENTS	03 31000 001		85 580,32			
25	2023-12-31	TRANSFERT DU FONCTIONNEMENT	23 61000 001			85 580,32		
Pour comptabiliser les sources de financement des investissements de l'exercice. (immobilisations financés par le surplus de l'exercice).								
26	2023-12-31	PIÈCES ET ACCESSOIRES	02 32000 643		727,47			
26	2023-12-31	PIÈCES ET ACCESSOIRES	02 32000 643			276,65		
26	2023-12-31	BACS A ORDURES	02 45100 725		16 544,40			
26	2023-12-31	PONCEAUX	54 13920 100			589,49		
26	2023-12-31	STOCK BAC ORDURE-RECYCLAGE	58 25000 140			16 544,40		
26	2023-12-31	STOCK PONCEAUX	58 25000 160			137,98		
26	2023-12-31	STOCK POTEAU NO CIVIQUES	58 25000 170		276,65			
Pour ajuster l'inventaire de travaux publics en fin d'exercice.								
27	2023-12-31	ASS. GÉNÉRALE ET AUTRE	02 19000 423		11 460,65			
27	2023-12-31	ASS. GÉNÉRALE ET AUTRE	02 22000 423		7 162,91			
27	2023-12-31	ASS. GENERALE - TRAV. PUBLICS	02 32000 423		4 297,75			
27	2023-12-31	ASS. GENERALE MESURAGE BOUES	02 41400 423		386,80			
27	2023-12-31	ASS. GENERALE - CDMR	02 45110 423		2 865,16			
27	2023-12-31	ASS. GENERALE - RECYCLAGE	02 45120 423		2 865,16			

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Ecritures d'ajustement

Date: 2023-01-01 To 2023-12-31

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-05-01	JP 2024-05-01	

405-4

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstateme
27	2023-12-31	ASS.-RESPONSABILITE ECOCENTRE	02 45210 423		286,52			
27	2023-12-31	RESPONSABILITÉ PUBLIQUE	02 47000 423		8 022,46			
27	2023-12-31	ASS. GENERALE - URBANISME	02 61000 423		2 435,39			
27	2023-12-31	ASS. GÉNÉRALE PISTES & PATINOI	02 70130 423		859,55			
27	2023-12-31	ASSURANCE GENERALE (PLAGE)	02 70140 423		1 719,10			
27	2023-12-31	ASSURANCE GÉNÉRALE - MINI-PUTT	02 70160 423		716,29			
27	2023-12-31	ASS. PAYEES D'AVANCE	58 29100 100			43 077,74		
		Pour renverser le FPA d'assurances de l'exercice précédent.						
					9 900 337,09	9 900 337,09		
Net Income (Loss)			794 819,08					

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
54 11201 100 CAISSE FOLIO 300313	(18 202,85)	0,00	0,00	(18 202,85)	(66 775,53)	(73)
54 11202 100 PETITE CAISSE	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00	0
54 11202 102 PETITE CAISSE ACTIVITÉS	850,00	0,00	0,00	850,00	850,00	0
54 11202 103 PETITE CAISSE STATION LAVAGE	600,00	0,00	0,00	600,00	600,00	0
54 11202 104 PETITE CAISSE VIGNETTES	470,00	0,00	0,00	470,00	1 800,00	(74)
54 11202 105 PETITE CAISSE MINIPUTT	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0
54 11203 100 CAPITAL SOCIAL	5,00	0,00	0,00	5,00	5,00	0
54 11205 100 CAISSE FOLIO 580616	62 942,43	0,00	0,00	62 942,43	37 932,34	66
54 11206 100 DÉPOT À TERME ET2	1 484 592,96	0,00	0,00	1 484 592,96	2 901,96	51058
54 11207 100 FONDS DE ROULEMENT ET1	100 391,31	0,00	0,00	100 391,31	202 648,73	(50)
54 11208 100 CAISSE FOLIO 81527	25 507,52	0,00	0,00	25 507,52	38 687,48	(34)
A Encaisse	1 657 656,37	0,00	0,00	1 657 656,37	219 149,98	656
54 13113 170 SURETE DU QUEBEC	23 544,47	0,00	0,00	23 544,47	21 530,85	9
54 13114 100 FONCIERE	166 088,63	0,00	0,00	166 088,63	129 674,46	28
54 13114 150 ORDURES	9 185,43	0,00	0,00	9 185,43	6 818,11	35
54 13114 160 RECYCLAGE	1 024,75	0,00	0,00	1 024,75	857,26	20
54 13114 165 ECOCENTRE	7 606,57	0,00	0,00	7 606,57	4 067,55	87
54 13114 170 FOSSES SEPTIQUES	1 611,69	0,00	0,00	1 611,69	1 199,97	34
54 13114 180 MEDAILLE DE CHIEN	25,00	0,00	0,00	25,00	30,00	(17)
54 13118 100 NUMERO CIVIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	120,00	(100)
54 13118 300 TAXE CHEMIN DE LA MARQUISE	10,68	0,00	0,00	10,68	62,82	(83)
54 13690 001 COLL. SELEC. A REC. ORG. MUNI.	9 426,05	0,00	0,00	9 426,05	58 872,09	(84)
54 13905 000 ASS. COLLECTIVE A RECEVOIR	(2 441,25)	0,00	0,00	(2 441,25)	(127,75)	1811
54 19000 100 INTERETS A RECEVOIR	12 229,25	0,00	0,00	12 229,25	9 386,65	30
54 19000 101 PENALITES A RECEVOIR	6 114,64	0,00	0,00	6 114,64	4 682,41	31
54 19000 105 FRAIS ADMIN. A RECEVOIR	1 106,28	0,00	0,00	1 106,28	3 873,74	(71)
54 19000 106 FRAIS DIVERS N.S.F. A RECEVOIR	45,00	0,00	0,00	45,00	0,00	0
54 19000 107 VIGNETTES RESIDENT A RECEVOIR	1 202,23	0,00	0,00	1 202,23	2 724,33	(56)
E. 1 Débiteurs - taxes municipales	236 779,42	0,00	0,00	236 779,42	243 772,49	(3)
54 13501 101 COMPENSATION POUR RECYCLAGE	97 015,82	2 576,88	0,00	99 592,70	97 015,82	3
54 13590 200 TECQ A RECEVOIR	295 818,00	(130 477,43)	0,00	165 340,57	669 506,31	(75)
54 13591 000 MAPAQ A RECEVOIR	2,46	0,00	0,00	2,46	2,46	0
54 13591 100 SUBVENTION A RECEVOIR	358 097,80	(40 835,40)	0,00	317 262,40	358 097,80	(11)
54 13592 101 TVQ A RECEVOIR (50%)	448 404,71	0,00	0,00	448 404,71	290 585,59	54
55 13800 165 T.V.Q. A PAYER	(170,93)	0,00	0,00	(170,93)	(148,77)	15
E. 2 Débiteurs - Gvt du Québec	1 199 167,86	(168 735,95)	0,00	1 030 431,91	1 415 059,21	(27)
54 13259 220 SUBV. A RECEVOIR -FOND CANADIE	733 303,00	10 080,09	0,00	743 383,09	733 303,00	1
54 13592 100 T.P.S. A RECEVOIR	149 918,29	0,00	0,00	149 918,29	289 195,78	(48)
E. 3 Débiteurs - Gvt du Canada	883 221,29	10 080,09	0,00	893 301,38	1 022 498,78	(13)
54 13103 600 MUTATIONS	92 212,39	0,00	0,00	92 212,39	179 444,66	(49)
E. 4 Débiteurs - Mutations	92 212,39	0,00	0,00	92 212,39	179 444,66	(49)
54 13118 110 LOCATION DE CONTENEURS	37,50	0,00	0,00	37,50	37,50	0
54 13900 130 MARINA - LOC. QUAIS A RECEVOIR	0,00	0,00	0,00	0,00	1 453,78	(100)
54 19000 110 AUTRES A RECEVOIR	4 477,10	0,00	0,00	4 477,10	2 830,37	58
54 19000 115 C/R CORPO.LAC-SIMON	20 796,43	(19 226,70)	0,00	1 569,73	1 569,73	0
54 19000 120 INCENDIE SERVICES RENDUS MUN.	16 750,04	0,00	0,00	16 750,04	28 608,91	(41)
54 19000 150 DESINCARCERATION A RECEVOIR	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0
ML54 19000 115 AUTRES À RECEVOIR - DESJARDINS	0,00	0,00	0,00	0,00	19 226,70	(100)
E. 5 Débiteurs - Autres	46 561,07	(19 226,70)	0,00	27 334,37	58 226,99	(53)
54 13300 000 VENTE POUR TAXES A RECEVOIR	2 859,60	0,00	0,00	2 859,60	2 859,60	0

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-1

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
E. 6 Débiteurs - Taxes certificats de vente pour défaut	2 859,60	0,00	0,00	2 859,60	2 859,60	0
54 13920 100 PONCEAUX	589,49	(589,49)	0,00	0,00	982,49	(100)
58 25000 100 STOCK ABAT POUSSIÈRE	1 616,00	0,00	0,00	1 616,00	1 616,00	0
58 25000 140 STOCK BAC ORDURE-RECYCLAGE	18 554,64	(16 544,40)	0,00	2 010,24	7 720,08	(74)
58 25000 160 STOCK PONCEAUX	338,93	(137,98)	0,00	200,95	338,93	(41)
58 25000 170 STOCK POTEAU NO CIVIQUES	855,10	276,65	0,00	1 131,75	855,10	32
H Inventaire	21 954,16	(16 995,22)	0,00	4 958,94	11 512,60	(57)
58 29100 100 ASS. PAYEES D'AVANCE	78 953,42	(43 077,74)	0,00	35 875,68	43 871,62	(18)
58 29100 130 COMPTES PAYÉS D'AVANCE	59 207,73	0,00	0,00	59 207,73	58 672,95	1
58 29100 200 AVANCE CSST	1 604,80	0,00	0,00	1 604,80	0,00	0
L. 1 Frais payés d'avance	139 765,95	(43 077,74)	0,00	96 688,21	102 544,57	(6)
58 21050 000 INFRASTRUCTURES RESEAUX ROUTIE	2 364 607,74	96 081,42	0,00	2 460 689,16	2 364 607,74	4
58 21051 000 INFRASTRUCTURES ASPHALTAGE	4 753 514,00	0,00	0,00	4 753 514,00	4 753 514,00	0
58 21090 000 INFRASTRUCTURES AUTRES	1 482 565,38	0,00	0,00	1 482 565,38	1 482 565,38	0
58 22050 000 AMORT. ACC. INFR. RESEAUX ROUT	(925 592,12)	(60 211,93)	0,00	(985 804,05)	(925 592,12)	7
58 22051 000 AMORT. ACC. INFRSTRUCTURES ASP	(2 801 544,54)	(272 256,87)	0,00	(3 073 801,41)	(2 801 544,54)	10
58 22090 000 AMORT. ACC. INFRASTRUCTURES AU	(340 684,40)	(65 168,52)	0,00	(405 852,92)	(340 684,40)	19
S. 1 Chemins, rues, routes	4 532 866,06	(301 555,90)	0,00	4 231 310,16	4 532 866,06	(7)
58 21100 000 RESEAU D'ELECTRICITE ECLAIRAGE	124 051,78	0,00	0,00	124 051,78	124 051,78	0
58 22100 000 AMORT. ACC. RESEAU D'ELECTRICI	(45 368,33)	(3 101,29)	0,00	(48 469,62)	(45 368,33)	7
S. 2 Autres infrastructures	78 683,45	(3 101,29)	0,00	75 582,16	78 683,45	(4)
58 21200 000 BATIMENTS	1 028 287,58	0,00	0,00	1 028 287,58	1 028 287,58	0
58 22200 000 AMORTISSEMENT ACCUMULE BATIMEN	(550 425,81)	(23 796,41)	0,00	(574 222,22)	(550 425,81)	4
S. 3 Bâtiments	477 861,77	(23 796,41)	0,00	454 065,36	477 861,77	(5)
58 21401 000 VEHICULES (20 ANS)	320 079,43	0,00	0,00	320 079,43	320 079,43	0
58 21402 000 VEHICULES (10 ANS)	1 453 070,00	(36 904,21)	0,00	1 416 165,79	1 453 070,00	(3)
58 22401 000 AMORT. ACC. VEHICULES (20 ANS)	(266 789,75)	(5 377,23)	0,00	(272 166,98)	(266 789,75)	2
58 22402 000 AMORT. ACC. VEHICULES (10 ANS)	(807 518,30)	(26 245,24)	0,00	(833 763,54)	(807 518,30)	3
S. 4 Véhicules	698 841,38	(68 526,68)	0,00	630 314,70	698 841,38	(10)
58 21500 000 AMEUBLEMENT	134 797,08	0,00	0,00	134 797,08	134 797,08	0
58 21501 000 INFORMATIQUE	142 792,49	0,00	0,00	142 792,49	142 792,49	0
58 22500 000 AMORTISSEMENT ACCUMULE AMEUBLE	(133 620,15)	(445,62)	0,00	(134 065,77)	(133 620,15)	0
58 22501 000 AMORTISSEMENT ACCUMULE INFORMA	(132 559,92)	(8 323,47)	0,00	(140 883,39)	(132 559,92)	6
S. 5 Ameublement et équip	11 409,50	(8 769,09)	0,00	2 640,41	11 409,50	(77)
58 21600 000 MACHINERIE ET OUTILLAGE	576 542,79	9 011,88	0,00	585 554,67	576 542,79	2
58 22600 000 AMORT. ACC. MACHINERIE ET OUTI	(348 248,86)	(43 913,44)	0,00	(392 162,30)	(348 248,86)	13
S. 6 Machinerie, outillage	228 293,93	(34 901,56)	0,00	193 392,37	228 293,93	(15)
58 21700 000 TERRAINS	658 030,13	0,00	0,00	658 030,13	658 030,13	0
S. 7 Terrains	658 030,13	0,00	0,00	658 030,13	658 030,13	0
58 21900 000 IMMOBILISATIONS EN COURS	3 619 354,75	1 613 153,08	0,00	5 232 507,83	3 619 354,75	45
S. 8 Immobilisations en cours	3 619 354,75	1 613 153,08	0,00	5 232 507,83	3 619 354,75	45
01 21111 000 TAXE FONCIERE	(2 411 959,32)	0,00	0,00	(2 411 959,32)	(2 085 817,60)	16
01 21112 000 SERVICE DE LA DETTE	(399 346,08)	0,00	0,00	(399 346,08)	(217 645,04)	83
01 21113 100 QUOTE-PART MRC	(238 395,60)	0,00	0,00	(238 395,60)	(206 346,63)	16
01 21120 200 TAXE CHEMIN MARQUISE 75%	0,00	0,00	0,00	0,00	(4,57)	(100)

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-2

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
01 21120 300 TAXE CHEMIN MARQUISE 25%	0,00	0,00	0,00	0,00	(28,03)	(100)
20. 1 Taxes sur la valeur foncière	(3 049 701,00)	0,00	0,00	(3 049 701,00)	(2 509 841,87)	22
01 21113 000 SURETE DU QUEBEC	(406 180,58)	0,00	0,00	(406 180,58)	(377 520,26)	8
01 21113 300 MESURE BOUES FOSSES SEPT.	(40 490,00)	0,00	0,00	(40 490,00)	(33 375,00)	21
01 21213 000 TARIFICATION ORDURES	(204 015,96)	0,00	0,00	(204 015,96)	(183 065,53)	11
01 21213 100 TARIFICATION RECYCLAGE	(21 387,97)	0,00	0,00	(21 387,97)	(19 294,56)	11
01 21219 000 NUMEROTATION CIVIQUE	(325,00)	0,00	0,00	(325,00)	(600,00)	(46)
01 21219 100 ECOCENTRE	(81 188,58)	0,00	0,00	(81 188,58)	(71 239,41)	14
01 21220 000 TAXES CENTRE D'URGENCE	0,00	0,00	(6 511,51)	(6 511,51)	(6 651,52)	(2)
20. 2 Taxes sur une autre base	(753 588,09)	0,00	(6 511,51)	(760 099,60)	(691 746,28)	10
01 21190 100 COMPENSATION FONCIERE	(3 501,09)	0,00	0,00	(3 501,09)	(2 926,73)	20
20. 3 Paiements tenant lieu de taxes	(3 501,09)	0,00	0,00	(3 501,09)	(2 926,73)	20
01 27900 000 ARRONDISSEMENT	(0,06)	0,00	0,00	(0,06)	(0,01)	500
01 27900 100 C.S.S.T. (EMPLOYES(ES))	(124,74)	0,00	0,00	(124,74)	0,00	0
01 27900 200 SUBVENTION SALARIALE	0,00	0,00	0,00	0,00	(14 381,28)	(100)
01 37240 000 COMPENSATION TVQ	(16 952,00)	0,00	0,00	(16 952,00)	(13 215,00)	28
01 37290 200 TERRES PUBLIQUES	(13 984,00)	0,00	0,00	(13 984,00)	(13 984,00)	0
01 38113 000 ECOCENTRE - ARPE-QC	(2 481,81)	0,00	0,00	(2 481,81)	(2 683,73)	(8)
01 38116 000 COMPENSATION COLLECTE SELECTIV	(97 015,82)	(2 576,88)	0,00	(99 592,70)	(97 015,82)	3
01 38147 100 REC. STATION LAVAGE C.C. 165	(106,25)	0,00	0,00	(106,25)	0,00	0
01 38171 000 SUBV. ACT. RECREATIVES	(10 044,00)	0,00	0,00	(10 044,00)	(1 925,00)	422
01 38180 000 RISTOURNE BORNE ELECTRIQUE	(567,25)	0,00	0,00	(567,25)	(441,05)	29
01 38191 110 SUBVENTION TRANSFERT VOIRIE LO	(19 513,00)	0,00	19 513,00	0,00	0,00	0
01 38192 110 SUBV. AIRRL - HAUT-DES-COTES	(27 658,34)	22 835,40	0,00	(4 822,94)	(5 564,93)	(13)
01 38193 110 SUBV PPACE	0,00	0,00	0,00	0,00	(18 000,00)	(100)
01 38194 110 SUBVENTION PAVL	(18 000,00)	18 000,00	0,00	0,00	(19 977,00)	(100)
01 38196 110 SUBV. POLITIQUE FAM. MUN.(PFM)	0,00	0,00	0,00	0,00	(10 500,00)	(100)
ML01 38198 110 SUBV. CORP. LOISIRS PAPINEAU	0,00	0,00	0,00	0,00	(9 854,00)	(100)
20. 4 Adjustments	0,00	0,00	(22 480,18)	(22 480,18)	0,00	0
20. 4 Transferts	(206 447,27)	38 258,52	(2 967,18)	(171 155,93)	(207 541,82)	(18)
01 23122 000 SERVICE D'INCENDIE CHENEVILLE	(47 466,13)	0,00	0,00	(47 466,13)	(60 808,69)	(22)
01 23122 100 SERVICE D'INCENDIE DUHAMEL	0,00	0,00	0,00	0,00	(3 383,95)	(100)
01 23122 110 SERVICE D'INCENDIES MUN. AUTRE	(6 113,88)	0,00	0,00	(6 113,88)	0,00	0
01 23122 200 SOPFEU	(4 378,84)	0,00	0,00	(4 378,84)	0,00	0
01 23171 100 ACTIVITÉ-TRAVERSÉE LAC SIMON	(24 975,55)	0,00	0,00	(24 975,55)	(28 833,48)	(13)
01 23410 100 PHOTOCOPIES,CERTIFICATS,CARTES	(182,24)	0,00	0,00	(182,24)	0,00	0
01 23410 101 VENTE ARTICLES PROMOTIONNELS	(30,00)	0,00	0,00	(30,00)	(100,00)	(70)
01 23410 110 REVENUS FRAIS DIVERS N.S.F.	(180,00)	0,00	0,00	(180,00)	(100,00)	80
01 23410 200 LOCATION EQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	(5 776,00)	(100)
01 23431 100 DENEIGEMENT M.T.Q.	(18 221,55)	0,00	0,00	(18 221,55)	(16 985,09)	7
01 23440 100 BACS A ORDURES ET RECYCLAGE	(313,70)	0,00	0,00	(313,70)	(710,96)	(56)
01 23440 150 CUEILL. ORD. CHENEVILLE	(67 446,49)	(33 549,41)	0,00	(100 995,90)	(103 624,40)	(3)
01 23440 200 ECOCENTRE CHENEVILLE	(9 056,69)	0,00	0,00	(9 056,69)	(7 295,34)	24
01 23440 250 LOCATION DE CONTENEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	(150,00)	(100)
01 23470 100 AUTRES FESTIVITES	(25,00)	0,00	0,00	(25,00)	(1 985,00)	(99)
01 23470 103 REVENUS INCRIP. ACTIVITES	0,00	0,00	0,00	0,00	(95,00)	(100)
01 23470 150 MARINA - REVENUS	(47 570,00)	0,00	0,00	(47 570,00)	(44 000,00)	8
01 23471 100 REVENUS LOCATION MINI-PUTT	(8 987,00)	0,00	0,00	(8 987,00)	(12 121,96)	(26)
01 24100 150 VIDANGE FOSSE ILE C B	(4 800,00)	0,00	0,00	(4 800,00)	0,00	0
01 24100 200 VIGNETTES RESIDENT	(41 986,93)	0,00	0,00	(41 986,93)	(31 430,00)	34
01 24100 300 VIGNETTE / CERT. NON-RESIDENT	(60 355,00)	(14 245,05)	0,00	(74 600,05)	(61 550,00)	21
01 24100 500 VIDANGE BOUES EMBARCATION	(20,00)	0,00	0,00	(20,00)	0,00	0

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-3

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
01 25000 000 CONTRAVENTION-AMENDES	(1 770,00)	0,00	0,00	(1 770,00)	(4 191,00)	(58)
01 26900 000 REVENU FR. D'ADMINISTRATION	(4 963,33)	(1 677,46)	0,00	(6 640,79)	(7 146,76)	(7)
01 27900 500 REVENUS DIVERS	(14 165,58)	0,00	0,00	(14 165,58)	(2 116,35)	569
20. 5 Adjustments	0,00	0,00	123 919,17	123 919,17	110 919,74	12
20. 5 Services rendus	(363 007,91)	(49 471,92)	123 919,17	(288 560,66)	(281 484,24)	3
01 24100 000 PERMIS DE CONSTRUCTION	(27 284,71)	0,00	0,00	(27 284,71)	(27 348,82)	0
01 24100 100 MEDAILLE DE CHIEN	(1 475,00)	0,00	0,00	(1 475,00)	(1 035,00)	43
01 24100 105 CONTRIBUTION AUX ESPACES VERTS	(13 167,00)	13 167,00	0,00	0,00	0,00	0
01 24200 120 MUTATIONS	(328 062,11)	0,00	0,00	(328 062,11)	(382 335,34)	(14)
01 24900 000 REDEV. CONF.-DETAIL TAXES	(5 712,50)	0,00	0,00	(5 712,50)	(4 561,28)	25
01 38117 000 ECOCENTRE - PRODUITS VENDUS	(15 427,76)	0,00	0,00	(15 427,76)	(9 406,82)	64
20. 6 Imposition de droits	(391 129,08)	13 167,00	0,00	(377 962,08)	(424 687,26)	(11)
01 26100 000 INTERETS DE BANQUE	(52 363,09)	0,00	0,00	(52 363,09)	(894,82)	5752
01 26200 000 INTERETS SUR ARRERAGE DE TAXES	(34 366,68)	0,00	0,00	(34 366,68)	(24 491,73)	40
01 26300 000 PENALITES TAXES ET DIVERS	(17 613,71)	0,00	0,00	(17 613,71)	(12 102,04)	46
20. 8 Intérêts	(104 343,48)	0,00	0,00	(104 343,48)	(37 488,59)	178
01 27100 000 CESSION D'ACTIF	(5 500,00)	0,00	0,00	(5 500,00)	0,00	0
20. 9 Autres revenus	(5 500,00)	0,00	0,00	(5 500,00)	0,00	0
21 21113 200 REFECTION DES CHEMINS	(281 022,23)	0,00	0,00	(281 022,23)	(271 787,04)	3
21. 1 Taxes - investissement	(281 022,23)	0,00	0,00	(281 022,23)	(271 787,04)	3
21 33200 000 TAXES D'ACCISES	0,00	(297 350,00)	0,00	(297 350,00)	(295 818,00)	1
21 33200 100 SUBVENTIONS FONDS CANADIEN REVITALIS/	0,00	(10 080,09)	0,00	(10 080,09)	(733 303,00)	(99)
21 33200 202 SUBV. TRANSF. VOIRIE LOCALE	0,00	0,00	(19 513,00)	(19 513,00)	0,00	0
21 38171 000 TRANSFERT -SUBVENTIONS RÉCRÉATIVES	0,00	0,00	0,00	0,00	(24 800,00)	(100)
21 38171 100 SUBVENTION - PRABAM	0,00	0,00	0,00	0,00	(75 000,00)	(100)
ML21 36100 000 SUBV. ACCESSIBILITE	0,00	(60 461,71)	0,00	(60 461,71)	(39 538,29)	53
ML21 38171 200 SUBV. PRIMADA	0,00	0,00	0,00	0,00	(100 000,00)	(100)
21. 2 Transferts - investissement	0,00	(367 891,80)	(19 513,00)	(387 404,80)	(1 268 459,29)	(69)
02 11000 131 REMUNERATION DES ELUS	72 535,56	0,00	0,00	72 535,56	67 853,64	7
02 11000 133 ALLOCATION DE DEPENSES	37 244,20	0,00	0,00	37 244,20	33 926,88	10
02 11000 221 R.R.Q. ELUS	3 074,10	0,00	0,00	3 074,10	2 666,16	15
02 11000 241 F.S.S. ELUS	3 089,88	0,00	0,00	3 089,88	2 890,56	7
02 11000 251 C.N.E.S.S.T. ELUS	1 373,28	0,00	0,00	1 373,28	1 278,30	7
02 11000 261 RQAP - ELUS	752,64	0,00	0,00	752,64	704,04	7
02 11000 279 CNT (COMM. NORMES TRAVAIL)	21,96	0,00	0,00	21,96	12,32	78
02 11000 310 DEPLACEMENTS DES ELUS	594,56	0,00	0,00	594,56	1 658,51	(64)
02 11000 331 TELEPHONE - CONSEIL MUNIICIPAL	977,96	0,00	0,00	977,96	921,71	6
02 11000 414 INFORMATIQUE - CONSEIL	1 430,98	0,00	0,00	1 430,98	1 779,63	(20)
02 11000 454 FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	2 204,74	0,00	0,00	2 204,74	6 364,10	(65)
02 11000 493 RECEPTION & RELATION PUBLIQUE	3 185,65	0,00	0,00	3 185,65	2 736,62	16
02 11000 494 COTISATION ET ABONN. - ELUS	606,65	0,00	0,00	606,65	236,22	157
02 12000 136 JETONS DE PRESENCE CCU / CCE	1 022,82	0,00	0,00	1 022,82	1 125,00	(9)
02 12000 341 PUBLICITE ET INFORMATION	1 866,19	0,00	0,00	1 866,19	4 825,42	(61)
02 12000 951 QUOTES-PARTS APPLICATION LOI	2 446,17	0,00	0,00	2 446,17	4 011,31	(39)
40. 1 CONSEIL MUNICIPAL	132 427,34	0,00	0,00	132 427,34	132 990,42	0
02 13000 141 REMUNERATION ADMINISTRATION	335 621,28	0,00	0,00	335 621,28	319 292,10	5
02 13000 212 RREM-Q - ADMINISTRATION	17 431,68	0,00	0,00	17 431,68	16 640,50	5
02 13000 222 R.R.Q. ADMINISTRATION	20 321,82	0,00	0,00	20 321,82	17 145,54	19
02 13000 232 ASS. EMPLOI - ADMINISTRATION	5 674,31	0,00	0,00	5 674,31	4 806,20	18

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-4

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
02 13000 242 F.S.S. ADMINISTRATION	15 012,76	0,00	0,00	15 012,76	14 468,87	4
02 13000 252 C.N.E.S.S.T. ADMINISTRATION	5 702,40	0,00	0,00	5 702,40	5 319,43	7
02 13000 262 RQAP - ADMINISTRATION	2 322,51	0,00	0,00	2 322,51	2 214,52	5
02 13000 279 CNT (COMM. NORMES TRAVAIL)	106,31	0,00	0,00	106,31	63,14	68
02 13000 283 ASS.-COLL. - ADMINISTRATION	22 475,48	0,00	0,00	22 475,48	15 845,11	42
02 13000 310 FRAIS DE DEPLACEMENT	210,92	0,00	0,00	210,92	657,78	(68)
02 13000 321 FRAIS DE POSTE	17 950,18	0,00	0,00	17 950,18	30 397,50	(41)
02 13000 331 TELEPHONE - ADMINISTRATION	6 381,86	0,00	0,00	6 381,86	5 703,63	12
02 13000 347 SITE WEB	1 153,60	0,00	0,00	1 153,60	104,78	1001
02 13000 349 FOURNITURES DIVERSES	0,00	0,00	0,00	0,00	422,03	(100)
02 13000 411 SERV. TEST D'EAU ADM.	1 448,83	0,00	0,00	1 448,83	0,00	0
02 13000 412 SERVICES JURIDIQUES	3 282,99	0,00	0,00	3 282,99	2 289,91	43
02 13000 413 VERIFICATION COMPTABLE	53 899,44	1 779,59	0,00	55 679,03	37 601,27	48
02 13000 414 CONTRAT D'INFORMATIQUE	26 991,04	0,00	0,00	26 991,04	40 654,28	(34)
02 13000 416 SERV. PROF. - RESS. HUMAINES	16 931,33	0,00	0,00	16 931,33	7 310,20	132
02 13000 454 FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	9 868,81	0,00	0,00	9 868,81	4 053,02	143
02 13000 494 COTISATION ET ABONNEMENTS	5 019,53	0,00	0,00	5 019,53	4 348,03	15
02 13000 517 LOC. EQUIP. - CONTRAT SERVICE	20 750,80	0,00	0,00	20 750,80	22 902,80	(9)
02 13000 527 ENTRETIEN AMEUBLEMENT	233,20	0,00	0,00	233,20	211,90	10
02 13000 529 ACHAT D'EQUIPEMENT ET LOGICIEL	6 916,07	0,00	0,00	6 916,07	487,58	1318
02 13000 670 FOURNITURE DE BUREAU	12 249,00	0,00	0,00	12 249,00	12 414,89	(1)
02 19000 423 ASS. GÉNÉRALE ET AUTRE	12 889,87	11 460,65	0,00	24 350,52	18 961,80	28
02 19000 495 CONCIERGERIE	0,00	0,00	0,00	0,00	892,74	(100)
02 19000 522 ENTRETIEN DU CENTRE ADMINISTRA	3 593,65	0,00	0,00	3 593,65	2 643,64	36
02 19000 610 FOURNITURES - CAFÉ ET AUTRES	3 851,21	0,00	0,00	3 851,21	3 367,74	14
02 19000 650 VETEMENTS CHAUSSURES & FOURN	32,44	0,00	0,00	32,44	118,32	(73)
02 19000 660 ARTICLES DE NETTOYAGE	1 392,89	0,00	0,00	1 392,89	1 321,79	5
02 19000 681 ELECTRICITE CENTRE ADM.	13 318,38	0,00	0,00	13 318,38	14 356,25	(7)
02 70150 412 ANIMATION	150,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0
40. 2 GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE	643 184,59	13 240,24	0,00	656 424,83	607 017,29	8
02 14000 141 REMUNERATION OFFICIERS ELECTIO	12 985,50	0,00	0,00	12 985,50	0,00	0
02 14000 222 R.R.Q. ELECTION	129,57	0,00	0,00	129,57	0,00	0
02 14000 232 ASS. EMPLOI - ELECTION	99,18	0,00	0,00	99,18	0,00	0
02 14000 242 F.S.S. ELECTION	350,83	0,00	0,00	350,83	0,00	0
02 14000 252 C.N.E.S.S.T. ELECTION	124,87	0,00	0,00	124,87	0,00	0
02 14000 262 RQAP - ELECTION	56,98	0,00	0,00	56,98	0,00	0
02 14000 670 FOURNITURE D'ELECTION	2 095,52	0,00	0,00	2 095,52	0,00	0
40. 3 GREFFE	15 842,45	0,00	0,00	15 842,45	0,00	0
02 15000 417 RECONF. EQUILIBR. DU ROLE	210,00	0,00	0,00	210,00	0,00	0
02 15000 951 EVALUATION QUOTE PART MRC	3 243,30	0,00	0,00	3 243,30	2 451,24	32
02 15001 417 TENUE AJOUR (EVAL. MUNI.)	52 958,85	0,00	0,00	52 958,85	55 960,60	(5)
40. 4 EVALUATION	56 412,15	0,00	0,00	56 412,15	58 411,84	(3)
02 13000 951 QUOTE-PART MRC	46 181,49	0,00	0,00	46 181,49	0,00	0
02 19000 412 SERVICES JURIDIQUES	8 838,63	0,00	0,00	8 838,63	2 099,75	321
02 19000 494 COTISATION	1 200,96	0,00	0,00	1 200,96	368,98	225
02 19000 951 QUOTE-PART MRC - FIBRE OPT.	1 867,47	0,00	0,00	1 867,47	52 335,60	(96)
02 19000 970 DONS ORGANISMES SANS BUT LUCRA	4 300,00	0,00	0,00	4 300,00	11 633,73	(63)
02 19000 985 MAUVAISES CREANCES	0,00	0,00	0,00	0,00	2 981,31	(100)
02 19001 951 QUOTES-PARTS VENTES P. TAXE	1 770,06	0,00	0,00	1 770,06	0,00	0
02 19002 329 FRAIS ADM. DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	1,85	(100)
40. 5 AUTRES	64 158,61	0,00	0,00	64 158,61	69 421,22	(8)
02 21000 412 ENTENTE SQ - CADETS	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	9 440,00	(63)

2024-05-06

11:40

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-5

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
02 21000 441 SERVICE DE LA POLICE (SQ)	387 063,00	0,00	0,00	387 063,00	372 287,00	4
41.1 POLICE	390 563,00	0,00	0,00	390 563,00	381 727,00	2
02 22000 141 REMUNERATION INCENDIE	27 661,01	0,00	0,00	27 661,01	12 281,48	125
02 22000 222 R.R.Q. INCENDIE	1 620,22	0,00	0,00	1 620,22	573,90	182
02 22000 232 ASS. EMPLOI - INCENDIE	493,46	0,00	0,00	493,46	204,34	141
02 22000 242 F.S.S. INCENDIE	1 178,45	0,00	0,00	1 178,45	517,87	128
02 22000 252 C.N.E.S.S.T. INCENDIE	491,45	0,00	0,00	491,45	168,21	192
02 22000 262 RQAP - INCENDIE	191,37	0,00	0,00	191,37	84,99	125
02 22000 279 CNT (COMM. NORMES TRAVAIL)	8,68	0,00	0,00	8,68	2,19	296
02 22000 310 DEPLACEMENTS DIR.ET AUTRES	118,22	0,00	0,00	118,22	236,40	(50)
02 22000 331 TELEPHONE - INCENDIE	4 525,08	0,00	0,00	4 525,08	4 019,26	13
02 22000 412 SERVICES JURIDIQUES	1 460,80	0,00	0,00	1 460,80	3 594,50	(59)
02 22000 414 ENT. CONTRAT INFORMATIQUE	832,41	0,00	0,00	832,41	210,35	296
02 22000 423 ASS. GÉNÉRALE ET AUTRE	8 701,58	7 162,91	0,00	15 864,49	13 833,90	15
02 22000 454 FORM.-PERFECT. INCENDIE	11 823,90	0,00	0,00	11 823,90	5 592,23	111
02 22000 455 IMMATRICULATION	4 082,12	0,00	0,00	4 082,12	3 935,63	4
02 22000 494 COT.- ASSOC.- ABON. INCENDIE	418,19	0,00	0,00	418,19	0,00	0
02 22000 522 ENTRETIEN DE LA CASERNE	2 095,19	0,00	0,00	2 095,19	2 304,73	(9)
02 22000 525 ENTRETIEN DES VEHICULES	18 378,12	0,00	0,00	18 378,12	23 800,41	(23)
02 22000 526 ENTRETIEN DE L'EQUIP.	3 728,18	0,00	0,00	3 728,18	4 246,91	(12)
02 22000 610 FOURNITURES - CAFE ET AUTRES	644,89	0,00	0,00	644,89	170,01	279
02 22000 631 CARB. - INCEN. - GÉNÉRAL/AUTRE	1 940,11	0,00	0,00	1 940,11	5 407,89	(64)
02 22000 641 ACCESSOIRES (PIECES)	5 372,95	0,00	0,00	5 372,95	0,00	0
02 22000 649 ACCESSOIRES MACHINERIE	1 667,99	0,00	0,00	1 667,99	0,00	0
02 22000 650 ACCESS.-VETEM. INCENDIE	19 852,83	0,00	0,00	19 852,83	3 316,11	499
02 22000 660 ART. NETTOYAGE INCENDIE	0,00	0,00	0,00	0,00	86,97	(100)
02 22000 670 FOURNITURE DE BUREAU INCENDIE	203,46	0,00	0,00	203,46	383,09	(47)
02 22000 681 ELECTRICITE INCENDIE	3 079,41	0,00	0,00	3 079,41	4 787,84	(36)
02 22000 951 QUOT.-PARTS MRC SEC. PUBLIQUE	31 727,22	0,00	0,00	31 727,22	34 437,36	(8)
02 22000 959 SERVICES PAYES A D'AUTRE MUN.	33 282,79	0,00	0,00	33 282,79	23 314,85	43
02 22001 141 REMUNERATION POMPIERS VOLONTAI	24 913,14	0,00	0,00	24 913,14	37 744,96	(34)
02 22001 222 R.R.Q. - POMPIERS VOLONTAIRES	304,99	0,00	0,00	304,99	163,17	87
02 22001 232 ASS. EMPLOI - POMPIERS VOLONTA	218,49	0,00	0,00	218,49	434,53	(50)
02 22001 242 F.S.S. POMPIERS VOLONTAIRES	455,61	0,00	0,00	455,61	1 004,63	(55)
02 22001 252 C.N.E.S.S.T. POMPIERS VOLONT.	178,53	0,00	0,00	178,53	309,96	(42)
02 22001 262 RQAP - POMPIERS VOLONTAIRES	172,41	0,00	0,00	172,41	261,04	(34)
02 22001 279 CNT - POMPIERS VOLONTAIRES	3,21	0,00	0,00	3,21	4,70	(32)
02 22001 310 DEPLACEMENT - POMPIERS VOLONTA	0,00	0,00	0,00	0,00	41,48	(100)
02 22001 331 TELEPHONE - POMPIERS VOLONTAIR	175,00	0,00	0,00	175,00	600,00	(71)
02 22100 141 REMUNERATION DESINCARCERATION	3 828,70	0,00	0,00	3 828,70	4 574,25	(16)
02 22100 222 R.R.Q. DÉSINCARCÉRATION	31,59	0,00	0,00	31,59	38,97	(19)
02 22100 232 ASS. EMPLOI - DESINCARCERATION	32,47	0,00	0,00	32,47	53,77	(40)
02 22100 242 F.S.S. DESINCARCERATION	58,86	0,00	0,00	58,86	129,48	(55)
02 22100 252 C.N.E.S.S.T. DESINCARCERATION	85,23	0,00	0,00	85,23	183,89	(54)
02 22100 262 RQAP - DESINCARCERATION	26,43	0,00	0,00	26,43	31,74	(17)
02 22100 279 CNT (COMM. NORMES TRAVAIL)	0,43	0,00	0,00	0,43	0,56	(23)
02 22100 423 ASS. GÉNÉRALE DESINCARCERATION	0,00	0,00	0,00	0,00	2 148,52	(100)
02 22100 455 IMMATRIC. DÉSINCARCÉRATION	0,00	0,00	0,00	0,00	20,14	(100)
02 22100 525 ENT. VEHICULES DÉSINCARC.	336,82	0,00	0,00	336,82	0,00	0
02 22100 526 ENT. ÉQUIP. DÉSINCARCÉRATION	49,31	0,00	0,00	49,31	1 004,20	(95)
02 22100 631 CARBURANT - DÉSINCARC.	281,93	0,00	0,00	281,93	0,00	0
02 22100 641 ART. QUINCAILLERIE DESINCARCER	176,12	0,00	0,00	176,12	0,00	0
41.2 PROTECTION CONTRE L'INCENDIE	216 909,35	7 162,91	0,00	224 072,26	196 261,41	14
02 22300 141 REMUNERATION MESURE D'URGENCE	0,00	0,00	0,00	0,00	12 493,87	(100)

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-6

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
02 22300 222 R.R.Q. MESURE D'URGENCE	0,00	0,00	0,00	0,00	1 314,52	(100)
02 22300 232 ASS. EMPLOI - MESURE D'URGENCE	0,00	0,00	0,00	0,00	209,90	(100)
02 22300 242 F.S.S. MESURE D'URGENCE	0,00	0,00	0,00	0,00	557,30	(100)
02 22300 252 C.N.E.S.S.T. MESURE D'URGENCE	0,00	0,00	0,00	0,00	216,38	(100)
02 22300 262 RQAP - MESURE D'URGENCE	0,00	0,00	0,00	0,00	86,47	(100)
02 22300 279 CNT MESURE D'URGENCE	0,00	0,00	0,00	0,00	2,62	(100)
02 22300 283 ASS.-COLL. - MESURE URGENCE	0,00	0,00	0,00	0,00	643,58	(100)
02 22300 516 LOC. EQUIP. MESURE URGENCE	0,00	0,00	0,00	0,00	4 544,91	(100)
02 22300 631 CARBURANT DIESEL MES. URGENCE	0,00	0,00	0,00	0,00	4 468,82	(100)
02 22300 649 AUTRES	91,06	0,00	0,00	91,06	23 849,91	(100)
02 22300 951 QUOTES-PARTS MRC TECH. INC.	7 953,78	0,00	0,00	7 953,78	0,00	0
02 23000 525 ENT. EQUIP. SECURITE CIVILE	306,56	0,00	0,00	306,56	0,00	0
02 23004 279 CNT (COMM. NORMES TRAVAIL)	0,10	0,00	0,00	0,10	0,00	0
02 23005 141 REMUNERATION SECURITE TER_NAUT	23 901,74	0,00	0,00	23 901,74	0,00	0
02 23005 222 R.R.Q. SÉCURITÉ TERR._NAUT.	7,07	0,00	0,00	7,07	0,00	0
02 23005 232 ASS. EMPLOI - SECUR.TERR._NAUT	5,52	0,00	0,00	5,52	0,00	0
02 23005 242 F.S.S. SÉCURITÉ TERR._NAUT.	13,24	0,00	0,00	13,24	0,00	0
02 23005 252 C.N.E.S.S.T. SEC. TERR._NAUT.	93,37	0,00	0,00	93,37	25,17	271
02 23005 262 RQAP - SÉCURITÉ TERR._NAUT.	2,15	0,00	0,00	2,15	0,00	0
02 23006 419 DEPENSES CENTRE 911	0,00	0,00	6 511,51	6 511,51	6 651,52	(2)
02 46000 411 GESTION DU BARRAGE	6 005,27	0,00	0,00	6 005,27	19 850,16	(70)
02 46000 519 BAIL POUR QUAI PUBLIC ET DIVER	2 933,48	0,00	0,00	2 933,48	2 918,18	1
02 46000 649 COURS D'EAU INST. BOUEES	4 694,63	0,00	0,00	4 694,63	2 963,56	58
02 49000 649 ACCESS. BARRIERE QUAIS	0,00	0,00	0,00	0,00	209,97	(100)
41.3 SÉCURITÉ CIVILE	46 007,97	0,00	6 511,51	52 519,48	81 006,84	(35)
02 32000 141 REMUNERATION TRAV. PUBLICS	339 075,92	0,00	0,00	339 075,92	293 911,25	15
02 32000 212 RREM-Q - TRAV. PUBLICS	19 211,21	0,00	0,00	19 211,21	16 927,49	13
02 32000 222 R.R.Q. TRAV. PUBLICS	18 180,33	0,00	0,00	18 180,33	16 414,72	11
02 32000 232 ASS. EMPLOI - TRAV. PUBLICS	5 182,67	0,00	0,00	5 182,67	5 051,48	3
02 32000 242 F.S.S. TRAV. PUBLICS	15 276,52	0,00	0,00	15 276,52	14 521,04	5
02 32000 252 C.N.E.S.S.T. TRAV. PUBLICS	6 394,28	0,00	0,00	6 394,28	5 578,73	15
02 32000 262 RQAP - TRAV. PUBLICS	2 232,19	0,00	0,00	2 232,19	2 231,87	0
02 32000 279 CNT (COMM. NORMES TRAVAIL)	102,18	0,00	0,00	102,18	64,58	58
02 32000 283 ASS.-COLL. - TRAV. PUBLICS	27 315,66	0,00	0,00	27 315,66	23 046,35	19
02 32000 310 DEPLACEMENTS TRAV. PUBLICS	27,24	0,00	0,00	27,24	0,00	0
02 32000 331 TELEPHONE - TRAV. PUBLICS	4 072,87	0,00	0,00	4 072,87	3 982,62	2
02 32000 340 APPEL D'OFFRES	0,00	0,00	0,00	0,00	853,57	(100)
02 32000 414 CONTRAT INFORMATIQUE - TP	567,57	0,00	0,00	567,57	334,12	70
02 32000 419 FRAIS DE PUBLICATIONS T.P.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 377,43	(100)
02 32000 423 ASS. GENERALE - TRAV. PUBLICS	4 771,75	4 297,75	0,00	9 069,50	6 983,56	30
02 32000 454 FORMATION VOIRIE MUNICIPALE	1 719,30	0,00	0,00	1 719,30	(1 940,17)	(189)
02 32000 455 IMMATR. TRAV. PUBLICS	7 491,99	0,00	0,00	7 491,99	5 594,30	34
02 32000 516 LOC. EQUIP. TRAV. PUBLICS	2 547,06	(950,00)	0,00	1 597,06	3 686,37	(57)
02 32000 517 PONCEAUX A REFACTURER	589,50	0,00	0,00	589,50	0,00	0
02 32000 521 ENT. GENE. - TRAV. PUBLICS	60 804,93	(1 738,72)	0,00	59 066,21	64 406,66	(8)
02 32000 522 ENT.GARAGE-ENTR. TRAV. PUBLICS	2 301,74	0,00	0,00	2 301,74	3 721,46	(38)
02 32000 525 ENT. VEHI. TRAV. PUBLICS	35 848,17	(859,89)	0,00	34 988,28	40 538,45	(14)
02 32000 526 ENT. EQUIP. TRAV. PUBLICS	9 908,39	0,00	0,00	9 908,39	7 687,76	29
02 32000 610 FOURNITURES, CAFE ET AUTRES	80,48	0,00	0,00	80,48	0,00	0
02 32000 631 CARBURANT - TRAV. PUBLICS	39 618,24	0,00	0,00	39 618,24	45 277,92	(12)
02 32000 635 CALCIUM (ABAT POUSSIÈRE) - T.P	31 895,99	0,00	0,00	31 895,99	27 969,62	14
02 32000 640 MACHIN., OUTIL. ÉQUIP. DIVERS	4 342,73	0,00	0,00	4 342,73	33 387,03	(87)
02 32000 643 PIÈCES ET ACCESSOIRES	1 588,87	450,82	0,00	2 039,69	6 651,69	(69)
02 32000 649 PANNEAUX DE SIGNALISATION & NO	1 742,31	0,00	0,00	1 742,31	0,00	0
02 32000 650 ACC. VETEMENTS - TRAV. PUB.	2 089,60	0,00	0,00	2 089,60	2 704,93	(23)

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-7

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
02 32000 660 ART. NETTOYAGE - TRAV. PUBLICS	1 131,16	0,00	0,00	1 131,16	884,74	28
02 32000 670 FOURNITURE DE BUREAU TRAV.PUBL	564,58	0,00	0,00	564,58	587,42	(4)
02 32000 681 ELECTRICITE - TRAV. PUBLICS	11 037,79	0,00	0,00	11 037,79	10 918,23	1
42. 1 Adjustments	0,00	0,00	(53 568,00)	(53 568,00)	(84 000,00)	(36)
42. 1 VOIRIE MUNICIPALE	657 713,22	1 199,96	(53 568,00)	605 345,18	559 355,22	8
02 33000 521 CONTRAT DE DENEIGEMENT	341 415,74	0,00	0,00	341 415,74	301 435,46	13
02 33000 631 -ESSENCE & CARBURANT DIESEL	17 601,88	0,00	0,00	17 601,88	0,00	0
02 33000 959 SERVICES AUTRES MUNICIPALITÉS	15 349,01	0,00	0,00	15 349,01	14 798,45	4
42. 2 ENLEVEMENT DE LA NEIGE	374 366,63	0,00	0,00	374 366,63	316 233,91	18
02 34000 521 ENTRETIEN DU RESEAU ECLAIRAGE	7 454,83	0,00	0,00	7 454,83	4 635,95	61
02 34000 681 ECLAIRAGE DE RUES	13 602,71	0,00	0,00	13 602,71	12 914,69	5
42. 3 ECLAIRAGE DES RUES	21 057,54	0,00	0,00	21 057,54	17 550,64	20
02 33000 649 PANNEAUX DE SIGNALISATION & NO	0,00	0,00	0,00	0,00	7 903,68	(100)
42. 4 CIRCULATION ET STATIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	7 903,68	(100)
02 39000 951 QUOTES-PARTS TRANSPORT ADAPTE	5 109,03	0,00	0,00	5 109,03	6 005,82	(15)
42. 5 AUTRES	5 109,03	0,00	0,00	5 109,03	6 005,82	(15)
02 41200 444 ANALYSE EAU POTABLE	3 504,15	0,00	0,00	3 504,15	4 790,24	(27)
43. 1 EAU ET ÉGOÛT	3 504,15	0,00	0,00	3 504,15	4 790,24	(27)
02 45100 725 BACS A ORDURES	0,00	16 544,40	0,00	16 544,40	29 391,04	(44)
02 45110 141 REMUNERATION ORDURES	88 572,70	0,00	0,00	88 572,70	76 496,76	16
02 45110 212 RREM-Q - ORDURES	5 752,66	0,00	0,00	5 752,66	4 841,41	19
02 45110 222 R.R.Q. ORDURES	5 118,17	0,00	0,00	5 118,17	4 575,59	12
02 45110 232 ASS. EMPLOI - ORDURES	1 404,83	0,00	0,00	1 404,83	1 264,36	11
02 45110 242 F.S.S. ORDURES	3 974,92	0,00	0,00	3 974,92	3 449,35	15
02 45110 252 C.N.E.S.S.T. ORDURES	1 714,93	0,00	0,00	1 714,93	1 256,48	36
02 45110 262 RQAP - ORDURES	603,39	0,00	0,00	603,39	529,52	14
02 45110 279 CNT (COMM. NORMES TRAVAIL)	27,75	0,00	0,00	27,75	15,26	82
02 45110 283 ASS.-COLL. - ORDURES	6 262,25	0,00	0,00	6 262,25	5 235,17	20
02 45110 331 TELEPHONE - CDMR	843,56	0,00	0,00	843,56	843,56	0
02 45110 423 ASS. GENERALE - CDMR	3 159,96	2 865,16	0,00	6 025,12	4 593,77	31
02 45110 455 IMMATRICULATION	1 724,28	0,00	0,00	1 724,28	1 729,33	0
02 45110 522 ENTRETIEN DU BATIMENT	194,22	0,00	0,00	194,22	119,29	63
02 45110 525 ENTRETIEN DES VEHICULES	16 648,53	0,00	0,00	16 648,53	16 283,16	2
02 45110 526 ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS	445,24	0,00	0,00	445,24	113,15	293
02 45110 529 ENTRETIEN BOITE ORD. RECY.	237,33	0,00	0,00	237,33	22,04	977
02 45110 631 CARBURANT - CDMR	20 930,09	0,00	0,00	20 930,09	23 971,04	(13)
02 45110 643 PETITS OUTILS & ACCESSOIRES	176,36	0,00	0,00	176,36	145,54	21
02 45110 650 VETEMENTS ET CHAUSSURES	495,49	0,00	0,00	495,49	677,23	(27)
02 45110 660 ARTICLES DE NETTOYAGE	589,64	0,00	0,00	589,64	385,40	53
02 45110 670 FOURNITURES DE BUREAU	886,08	0,00	0,00	886,08	543,05	63
02 45110 681 ELECTRICITE ET CHAUFFAGE	3 391,88	0,00	0,00	3 391,88	3 966,80	(14)
02 45110 951 QUOTES-PARTS MRC - HYG. MIL.	16 276,53	0,00	0,00	16 276,53	0,00	0
02 45400 951 QUOTES-PARTS PGMR	0,00	0,00	0,00	0,00	11 390,40	(100)
43. 2 Adjustments	0,00	0,00	(46 669,38)	(46 669,38)	(50 372,72)	(7)
43. 2 COLLECTE ET TRANSPORT	179 430,79	19 409,56	(46 669,38)	152 170,97	141 465,98	8
02 45110 446 COUT ENFOUISSEMENT ORDURES	60 778,59	0,00	0,00	60 778,59	58 323,36	4
02 45120 446 COUT ENFOUISSEMENT	487,17	0,00	0,00	487,17	703,10	(31)
43. 3 ÉLIMINATION	61 265,76	0,00	0,00	61 265,76	59 026,46	4

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-8

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
02 45120 141 REMUNERATION RECYCLAGE	74 634,08	0,00	0,00	74 634,08	66 123,31	13
02 45120 212 RREM-Q - RECYCLAGE	4 941,87	0,00	0,00	4 941,87	4 100,08	21
02 45120 222 R.R.Q. RECYCLAGE	4 326,76	0,00	0,00	4 326,76	3 889,99	11
02 45120 232 ASS. EMPLOI - RECYCLAGE	1 173,91	0,00	0,00	1 173,91	1 071,99	10
02 45120 242 F.S.S. RECYCLAGE	3 357,86	0,00	0,00	3 357,86	2 978,27	13
02 45120 252 C.N.E.S.S.T. RECYCLAGE	1 445,48	0,00	0,00	1 445,48	1 174,47	23
02 45120 262 RQAP - RECYCLAGE	507,43	0,00	0,00	507,43	457,81	11
02 45120 279 CNT - RECYCLAGE	23,38	0,00	0,00	23,38	13,48	73
02 45120 283 ASS.-COLL. - RECYCLAGE	5 299,11	0,00	0,00	5 299,11	4 417,32	20
02 45120 331 TELEPHONE - RECYCLAGE	843,67	0,00	0,00	843,67	843,67	0
02 45120 423 ASS. GENERALE - RECYCLAGE	3 159,96	2 865,16	0,00	6 025,12	4 593,77	31
02 45120 455 IMMATRICULATION - RECYCLAGE	1 724,26	0,00	0,00	1 724,26	1 729,30	0
02 45120 494 TRICENTRIS	29 658,59	0,00	0,00	29 658,59	5 166,04	474
02 45120 522 ENTRETIEN DU BÂTIMENT - RECYC	194,23	0,00	0,00	194,23	119,27	63
02 45120 525 ENTRETIEN VEHICULES - RECYC	17 430,75	0,00	0,00	17 430,75	16 278,62	7
02 45120 526 MACHINERIES, OUTILLAGE	265,34	0,00	0,00	265,34	113,16	134
02 45120 529 ENTRETIEN BOÎTE - RECYCLAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	22,05	(100)
02 45120 631 UTILISER LE GL 02 45120 632	0,00	0,00	0,00	0,00	152,24	(100)
02 45120 632 CARDUBRANT - RECYCLAGE	14 132,97	0,00	0,00	14 132,97	15 877,11	(11)
02 45120 643 PETITS OUTILS - RECYCLAGE	176,36	0,00	0,00	176,36	127,60	38
02 45120 650 VETEMENTS CHAUSSURES & FOURN	478,55	0,00	0,00	478,55	655,36	(27)
02 45120 660 ARTICLES NETTOYAGE - RECYC	595,87	0,00	0,00	595,87	407,19	46
02 45120 670 FOURN. BUREAU, IMPRIMÉS & LI	886,09	0,00	0,00	886,09	543,04	63
02 45120 681 ELECTRICITE	3 391,91	0,00	0,00	3 391,91	3 966,83	(14)
02 45210 640 MACHIN. OUTILL. EQUIP. DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	104,09	(100)
43. 4 Adjustments	0,00	0,00	(54 326,52)	(54 326,52)	(53 251,68)	2
43. 4 MATIÈRES SECONDAIRES	168 648,43	2 865,16	(54 326,52)	117 187,07	81 674,38	43
02 47000 141 REMUNERATION EMBARCATION/QUAI	43 794,68	0,00	0,00	43 794,68	50 600,69	(13)
02 47000 222 R.R.Q. EMBARCATION/QUAI	2 885,61	0,00	0,00	2 885,61	2 859,77	1
02 47000 232 ASS. EMPLOI - EMBARCATION/QUAI	779,56	0,00	0,00	779,56	850,04	(8)
02 47000 242 F.S.S. EMBARCATION/QUAI	1 875,39	0,00	0,00	1 875,39	2 156,26	(13)
02 47000 252 C.N.E.S.S.T. EMBARCATION/QUAI	861,14	0,00	0,00	861,14	818,55	5
02 47000 262 RQAP - EMBARCATION/QUAI	303,46	0,00	0,00	303,46	350,16	(13)
02 47000 279 CNT (COMM. NORMES TRAVAIL)	13,20	0,00	0,00	13,20	10,12	30
02 47000 283 ASS.-COLL. - PROTECT. ENVIRONN	314,62	0,00	0,00	314,62	20,11	1464
02 47000 331 TELEPHONE - QUAI PUBLIC	844,65	0,00	0,00	844,65	780,87	8
02 47000 411 EXPERT. QUALITÉ EAUX DES LACS	15 748,12	0,00	0,00	15 748,12	15 748,12	0
02 47000 423 RESPONSABILITÉ PUBLIQUE	11 737,95	8 022,46	0,00	19 760,41	13 572,06	46
02 47000 517 LOCATION STATIONNEMENT	900,00	0,00	0,00	900,00	900,00	0
02 47000 522 ENT. BATIMENT ET TERRAIN	304,22	0,00	0,00	304,22	1 037,94	(71)
02 47000 525 ENTRETIEN PONTON	4 367,26	0,00	0,00	4 367,26	1 416,89	208
02 47000 526 REPARATION ET ENTRETIEN DIVERS	1 272,06	0,00	0,00	1 272,06	5 473,56	(77)
02 47000 610 EAU - AUTRES FOURNITURES	15,21	0,00	0,00	15,21	27,68	(45)
02 47000 631 ESSENCE PONTON	84,94	0,00	0,00	84,94	306,09	(72)
02 47000 641 PIECES ET ACCESSOIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	706,19	(100)
02 47000 643 PIÈCES ET ACCES.- DÉBARCADÈRE	594,74	0,00	0,00	594,74	145,44	309
02 47000 650 VETEMENTS - DEBARCADÈRE	641,01	0,00	0,00	641,01	175,75	265
02 47000 660 ARTICLES DE NETTOYAGE	185,73	0,00	0,00	185,73	0,00	0
02 47000 670 CERTIFICATS ET VIGNETTES	1 191,63	0,00	0,00	1 191,63	5 256,34	(77)
02 47000 681 ELECT. DEBARCADERE	720,24	0,00	0,00	720,24	734,95	(2)
02 47000 970 DROITS D'ACCES SEPAQ	6 299,25	0,00	0,00	6 299,25	6 299,25	0
43. 5 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	95 734,67	8 022,46	0,00	103 757,13	110 246,83	(6)
02 45210 141 REMUNERATION ECOCENTRE	25 722,03	0,00	0,00	25 722,03	24 123,20	7
02 45210 212 RREM-Q - ECOCENTRE	121,55	0,00	0,00	121,55	35,48	243

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-9

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
02 45210 222 R.R.Q. ECOCENTRE	1 480,69	0,00	0,00	1 480,69	1 251,16	18
02 45210 232 ASS. EMPLOI - ECOCENTRE	457,26	0,00	0,00	457,26	405,08	13
02 45210 242 F.S.S. ECOCENTRE	1 100,54	0,00	0,00	1 100,54	1 029,18	7
02 45210 252 C.N.E.S.S.T. ECOCENTRE	491,50	0,00	0,00	491,50	385,35	28
02 45210 262 RQAP - ECOCENTRE	178,00	0,00	0,00	178,00	166,94	7
02 45210 279 CNT (COMM. NORMES TRAVAIL)	7,76	0,00	0,00	7,76	4,76	63
02 45210 283 ASS.-COLL. - ECOCENTRE	144,72	0,00	0,00	144,72	46,14	214
02 45210 331 TELEPHONE - ECOCENTRE	591,72	0,00	0,00	591,72	591,70	0
02 45210 423 ASS.-RESPONSABILITE ECOCENTRE	316,00	286,52	0,00	602,52	460,33	31
02 45210 446 DISPO. MAT. SECS	58 547,33	0,00	0,00	58 547,33	54 194,37	8
02 45210 521 ENTRETIEN INFRASTRUCTURES	2 320,89	0,00	0,00	2 320,89	2 535,94	(8)
02 45210 522 ENTRETIEN DU BATIMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	981,26	(100)
02 45210 526 ENTRETIEN MACHIN.,OUTIL.	49,32	0,00	0,00	49,32	48,54	2
02 45210 643 PETITS OUTILS ET PIÈCES	0,00	0,00	0,00	0,00	56,89	(100)
02 45210 650 VETEMENTS CHAUSSURES	232,68	0,00	0,00	232,68	211,85	10
02 45210 660 ARTICLES DE NETTOYAGE	76,63	0,00	0,00	76,63	17,73	332
02 45210 670 FOURNITURES DE BUREAU	0,00	0,00	0,00	0,00	14,90	(100)
02 45210 681 ELECTRICITE ECOCENTRE	209,79	0,00	0,00	209,79	245,52	(15)
43. 6 Adjustments	0,00	0,00	(9 056,69)	(9 056,69)	(7 295,34)	24
43. 6 ÉCOCENTRE	92 048,41	286,52	(9 056,69)	83 278,24	79 510,98	5
02 41400 141 REMUNERATION MESURAGE BOUES	26 088,16	0,00	0,00	26 088,16	22 020,71	18
02 41400 222 R.R.Q. MESURAGE BOUES	1 641,45	0,00	0,00	1 641,45	1 253,53	31
02 41400 232 ASS. EMPLOI - MESURAGE BOUES	463,86	0,00	0,00	463,86	369,95	25
02 41400 242 F.S.S. MESURAGE BOUES	1 112,98	0,00	0,00	1 112,98	938,07	19
02 41400 252 C.N.E.S.S.T. MESURAGE BOUES	491,60	0,00	0,00	491,60	357,33	38
02 41400 262 RQAP - MESURAGE BOUES	180,51	0,00	0,00	180,51	152,38	18
02 41400 279 CNT MESURAGE BOUES	7,75	0,00	0,00	7,75	4,41	76
02 41400 331 TELEPHONE - MESURAGE DE BOUES	591,66	0,00	0,00	591,66	591,69	0
02 41400 411 SERVICES PROFESSIONNELS	104,98	0,00	0,00	104,98	0,00	0
02 41400 423 ASS. GENERALE MESURAGE BOUES	6 426,60	386,80	0,00	6 813,40	6 621,58	3
02 41400 446 VIDANGE BARGE	827,85	0,00	0,00	827,85	0,00	0
02 41400 455 IMMATRICULATION VÉHICULE MB	479,25	0,00	0,00	479,25	462,17	4
02 41400 525 ENT. VEHICULES MESURAGE BOUES	1 942,47	0,00	0,00	1 942,47	3 097,56	(37)
02 41400 631 ESSENCE & CARBURANT DIESEL	2 682,18	0,00	0,00	2 682,18	2 600,94	3
02 41400 643 PET. OUTILS ACESS. MES. BOUES	36,41	0,00	0,00	36,41	71,79	(49)
02 41400 650 VETEMENTS CHAUSS. MESURAGE BOU	279,61	0,00	0,00	279,61	308,86	(9)
02 41400 670 PAPETERIE FOURN. DE BUREAU	0,00	0,00	0,00	0,00	815,75	(100)
43. 7 BOUES	43 357,32	386,80	0,00	43 744,12	39 666,72	10
02 45235 141 REMUN. TRANSP. COMPOST	5 159,94	0,00	0,00	5 159,94	6 032,65	(14)
02 45235 212 RREMQU COMPOST	339,61	0,00	0,00	339,61	350,70	(3)
02 45235 222 R.R.Q COMPOST	308,07	0,00	0,00	308,07	343,87	(10)
02 45235 232 ASS EMPLOI COMPOST	83,78	0,00	0,00	83,78	100,18	(16)
02 45235 242 F.S.S. COMPOST	231,62	0,00	0,00	231,62	270,99	(15)
02 45235 252 C.N.E.S.S.T COMPOST	104,28	0,00	0,00	104,28	106,49	(2)
02 45235 262 RQAP - COMPOST	35,46	0,00	0,00	35,46	41,74	(15)
02 45235 279 CNT COMPOST	1,60	0,00	0,00	1,60	1,29	24
02 45235 283 ASS. COLLECTIVE COMPOST	393,31	0,00	0,00	393,31	406,60	(3)
02 45235 446 TRANSP. PROD. NON ACCEPTABLES	8 236,30	0,00	0,00	8 236,30	9 379,04	(12)
02 45235 631 CARBURANT COMPOST	2 712,27	0,00	0,00	2 712,27	4 184,40	(35)
02 45235 660 ARTICLES NETTOYAGE - COMPOST	59,50	0,00	0,00	59,50	0,00	0
43. 8 MATIÈRES ORGANIQUES	17 665,74	0,00	0,00	17 665,74	21 217,95	(17)
02 61000 141 REMUNERATION URBANISME	115 166,11	0,00	0,00	115 166,11	137 889,74	(16)
02 61000 212 RREMQU - URBANISME	7 474,18	0,00	0,00	7 474,18	7 918,68	(6)

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-10

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
02 61000 222 R.R.Q. URBANISME	7 356,45	0,00	0,00	7 356,45	8 414,93	(13)
02 61000 232 ASS. EMPLOI - URBANISME	2 047,27	0,00	0,00	2 047,27	2 317,58	(12)
02 61000 242 F.S.S. URBANISME	5 291,53	0,00	0,00	5 291,53	6 281,23	(16)
02 61000 252 C.N.E.S.S.T. URBANISME	2 406,47	0,00	0,00	2 406,47	2 406,84	0
02 61000 262 RQAP - URBANISME	796,52	0,00	0,00	796,52	954,25	(17)
02 61000 279 CNT (COMM. NORMES TRAVAIL)	37,76	0,00	0,00	37,76	28,25	34
02 61000 283 ASS.-COLL. - URBANISME	13 252,52	0,00	0,00	13 252,52	12 162,93	9
02 61000 310 DEPLACEMENTS	1 074,12	0,00	0,00	1 074,12	523,41	105
02 61000 331 TELEPHONE - URBANISME	2 868,43	0,00	0,00	2 868,43	2 095,03	37
02 61000 411 SERV. SCIENT., GENIE ET PROFES	63 163,27	0,00	0,00	63 163,27	46 766,04	35
02 61000 412 SERVICES JURIDIQUES	113 282,08	0,00	0,00	113 282,08	143 139,66	(21)
02 61000 414 CONTRAT INFORMATIQUE	14 068,49	0,00	0,00	14 068,49	22 801,76	(38)
02 61000 419 PUBLICATIONS - PUBLICITE	2 563,79	0,00	0,00	2 563,79	1 870,88	37
02 61000 423 ASS. GENERALE - URBANISME	2 702,48	2 435,39	0,00	5 137,87	3 980,97	29
02 61000 454 FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	37,50	0,00	0,00	37,50	1 408,59	(97)
02 61000 455 IMMATRICULATION	334,25	0,00	0,00	334,25	323,32	3
02 61000 494 COTISATION	645,67	0,00	0,00	645,67	3 737,81	(83)
02 61000 525 ENTRETIEN VEHICULES	174,08	0,00	0,00	174,08	2 228,78	(92)
02 61000 529 ÉQUIPEMENT DE BUREAU	608,75	0,00	0,00	608,75	67,20	806
02 61000 610 FOURNITURES - CAFE - AUTRES	165,90	0,00	0,00	165,90	23,23	614
02 61000 631 ESSENCE ET HUILE	322,71	0,00	0,00	322,71	813,50	(60)
02 61000 640 OUTILS ET ACCESSOIRES	40,72	0,00	0,00	40,72	19,13	113
02 61000 650 ACCESSOIRES-VÊTEMENTS	271,48	0,00	0,00	271,48	391,55	(31)
02 61000 670 FOURNITURE DE BUREAU	3 896,68	0,00	0,00	3 896,68	880,89	342
02 61000 951 QUOTE-PART MRC AMENAG.-ZONAGE	36 176,61	0,00	0,00	36 176,61	25 677,90	41
44. 1 AMENAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	396 225,82	2 435,39	0,00	398 661,21	435 124,08	(8)
02 62000 951 QU.-PARTS PROM. DEV. ECON.	0,00	0,00	0,00	0,00	35 770,53	(100)
02 69000 951 FOND LOCAL DE DEVELOPPEMENT	35 169,57	0,00	0,00	35 169,57	0,00	0
44. 2 Adjustments	0,00	0,00	8 613,60	8 613,60	0,00	0
44. 2 TOURISME	35 169,57	0,00	8 613,60	43 783,17	35 770,53	22
02 70130 423 ASS. GÉNÉRALE PISTES & PATINOI	947,99	859,55	0,00	1 807,54	1 378,31	31
02 70130 455 IMMATRICULATION	99,30	0,00	0,00	99,30	97,65	2
02 70130 516 LOCATION ROULOTTE	2 598,42	0,00	0,00	2 598,42	5 341,53	(51)
02 70130 522 ENT. CABANE PATINOIRE	309,78	0,00	0,00	309,78	48,84	534
02 70130 525 ENTRETIEN - MOTONEIGE ET AUTRE	3 749,15	0,00	0,00	3 749,15	3 719,16	1
02 70130 529 ENTRETIEN PISTES ET PATINOIRE	2 242,44	0,00	0,00	2 242,44	2 987,46	(25)
02 70130 631 CARBURANT - ENT. PISTES	1 441,97	0,00	0,00	1 441,97	2 045,60	(30)
02 70130 650 VETEMENTS & FOURN	0,00	0,00	0,00	0,00	1 895,90	(100)
02 70150 629 AMENAGEMENT EXTERIEUR TERRAIN	632,08	0,00	0,00	632,08	268,68	135
45. 2 Adjustments	0,00	0,00	20 871,00	20 871,00	38 000,00	(45)
45. 2 PATINOIRES INT. ET EXT.	12 021,13	859,55	20 871,00	33 751,68	55 783,13	(39)
02 70114 411 ANALYSE D'EAU PLAGE	549,61	0,00	0,00	549,61	0,00	0
02 70140 141 REMUNERATION PLAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	34 517,72	(100)
02 70140 222 R.R.Q. PLAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	674,09	(100)
02 70140 232 ASS. EMPLOI - PLAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	580,03	(100)
02 70140 242 F.S.S. PLAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	1 470,39	(100)
02 70140 252 C.N.E.S.S.T. PLAGE	78,75	0,00	0,00	78,75	550,29	(86)
02 70140 262 RQAP - PLAGE	0,00	0,00	0,00	0,00	238,88	(100)
02 70140 279 CNT (COMM. NORMES TRAVAIL)	0,00	0,00	0,00	0,00	6,95	(100)
02 70140 423 ASSURANCE GENERALE (PLAGE)	1 895,98	1 719,10	0,00	3 615,08	2 757,80	31
02 70140 522 ENT. DU BATIMENT DE LA PLAGE	2 270,64	0,00	0,00	2 270,64	1 296,54	75
02 70140 529 ENTRETIEN PARCS & PLAGE	231,55	0,00	0,00	231,55	13,53	1611
02 70140 649 ACCESSOIRES POUR LA PLAGE	9 815,17	0,00	0,00	9 815,17	562,87	1644

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-11

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
02 70140 660 ARTICLES DE NETTOYAGE PLAGE	225,47	0,00	0,00	225,47	23,31	867
02 70140 681 ELECTRICITE	1 208,62	0,00	0,00	1 208,62	1 198,81	1
45. 3 PISCINES, PLAGES, PORTS DE PLAISANCE	16 275,79	1 719,10	0,00	17 994,89	43 891,21	(59)
02 70150 423 ASSURANCE GÉNÉRALE (PARCS)	0,00	0,00	0,00	0,00	504,40	(100)
02 70150 522 ENT. INFRASTRUCTURES - PARCS	5 174,30	0,00	0,00	5 174,30	21 001,56	(75)
02 70150 525 ENTRETIEN TRACTEUR A GAZON	754,33	0,00	0,00	754,33	467,07	62
02 70150 526 ENT. MACHIN. OUTIL. EQUIP. DIV	1 135,36	0,00	0,00	1 135,36	617,13	84
02 70150 631 ESSENCE TRACTEUR GAZON	1 336,84	0,00	0,00	1 336,84	1 063,89	26
02 70150 970 DROITS D'ACCES MONTAGNE NOIRE	1 400,00	0,00	0,00	1 400,00	1 750,00	(20)
02 70170 341 PUBLICITE ET INFORMATION	1 951,69	0,00	0,00	1 951,69	1 577,52	24
02 70170 419 SERVICES PROFESSIONNELS	4 687,00	0,00	0,00	4 687,00	11 117,26	(58)
45. 4 Adjustments	0,00	0,00	32 697,00	32 697,00	46 000,00	(29)
45. 4 PARCS ET TERRAINS DE JEUX	16 439,52	0,00	32 697,00	49 136,52	84 098,83	(42)
02 70170 310 DÉPL. ACTIVITÉS LOISIRS	62,87	0,00	0,00	62,87	777,66	(92)
02 70170 331 TELEPHONE - LOISIRS	0,00	0,00	0,00	0,00	75,11	(100)
02 70170 414 INFORMATIQUE - LOISIRS	235,73	0,00	0,00	235,73	383,12	(38)
02 70170 447 ACTIVITES DE LOISIRS - TOUTES	37 537,05	0,00	0,00	37 537,05	62 131,49	(40)
02 70170 529 ENTRETIEN EQUIP. LOISIRS	2 007,98	0,00	0,00	2 007,98	428,25	369
02 70170 609 ALIMENTS, BOISSON ET AUTRES	1 332,51	0,00	0,00	1 332,51	4 550,63	(71)
02 70170 620 PRODUITS NON COMESTIBLES	1 147,52	0,00	0,00	1 147,52	3 675,07	(69)
02 70170 650 VETEMENTS CHAUSSURES & FOURN	0,00	0,00	0,00	0,00	1 571,31	(100)
02 70170 681 ELECTRICITE - PANNEAU PARC	186,34	0,00	0,00	186,34	221,24	(16)
02 70170 951 QUOTE-PART MRC LOISIRS	609,15	0,00	0,00	609,15	604,83	1
45. 5 PARCS RÉGIONAUX	43 119,15	0,00	0,00	43 119,15	74 418,71	(42)
02 70160 141 REMUNERATION MINI-PUTT	23 151,91	0,00	0,00	23 151,91	23 334,47	(1)
02 70160 222 R.R.Q. - MINI-PUTT	628,77	0,00	0,00	628,77	644,29	(2)
02 70160 232 ASS. EMPLOI - MINI-PUTT	411,67	0,00	0,00	411,67	392,08	5
02 70160 242 F.S.S. MINI-PUTT	986,27	0,00	0,00	986,27	994,08	(1)
02 70160 252 C.N.E.S.S.T. MINI-PUTT	444,34	0,00	0,00	444,34	387,80	15
02 70160 262 RQAP - MINI-PUTT	160,22	0,00	0,00	160,22	161,52	(1)
02 70160 279 CNT - MINI-PUTT	6,95	0,00	0,00	6,95	4,67	49
02 70160 331 TÉLÉPHONE MINI-PUTT	386,31	0,00	0,00	386,31	330,10	17
02 70160 423 ASSURANCE GÉNÉRALE - MINI-PUTT	789,99	716,29	0,00	1 506,28	1 144,91	32
02 70160 522 ENT. INFRASTRUCTURE	5 253,32	0,00	0,00	5 253,32	11 298,79	(54)
02 70160 629 AMENAGEMENT EXTERIEUR TERRAIN	662,06	0,00	0,00	662,06	844,93	(22)
02 70160 649 ACCESSOIRES MINI-PUTT	1 121,66	0,00	0,00	1 121,66	263,57	326
02 70160 650 VETEMENTS	168,40	0,00	0,00	168,40	163,15	3
02 70160 681 ELECTRICITE - MINI-PUTT	958,48	0,00	0,00	958,48	1 007,39	(5)
45. 6 AUTRES	35 130,35	716,29	0,00	35 846,64	40 971,75	(13)
02 70230 950 QUOTE-PART BIBLIOTHEQUE	5 681,75	0,00	0,00	5 681,75	0,00	0
02 70230 951 QUOTE PART BIBLIO	83 916,98	(9 492,50)	(29 908,44)	44 516,04	31 107,04	43
02 70231 951 QUOTE-PART BIBLIOTHÈQUE MRC	0,00	0,00	29 908,44	29 908,44	27 648,72	8
45. 7 BIBLIOTHEQUES	89 598,73	(9 492,50)	0,00	80 106,23	58 755,76	36
02 70290 951 QUOTES-PARTS JEUNES. & CULTURE	6 653,41	0,00	0,00	6 653,41	5 397,25	23
45. 9 ARTS CULTURE ET LOISIRS	6 653,41	0,00	0,00	6 653,41	5 397,25	23
02 92145 840 INTERET BIBLIOTHEQUE	0,00	3 492,50	0,00	3 492,50	1 612,50	117
02 92156 840 INT. CHEM. HAUT-DES-COTES	5 144,00	0,00	5 144,00	10 288,00	11 771,66	(13)
02 92178 840 INTERETS HÔTEL DE VILLE	33 136,47	0,00	(13 459,56)	19 676,91	22 133,03	(11)
02 92179 840 INTERÊT HÔTEL DE VILLE 2	53 821,25	0,00	(5 144,00)	48 677,25	0,00	0
02 92181 840 INTÉRÊTS DETTES LONG TERME PRÊT 700K	0,00	0,00	13 459,56	13 459,56	0,00	0

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-12

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
46. 1 INTÉRÊTS SUR DETTES À LONG TERME	92 101,72	3 492,50	0,00	95 594,22	35 517,19	169
02 19000 899 FRAIS BANCAIRES	129,94	(1,31)	0,00	128,63	0,00	0
02 92200 890 FRAIS DE BANQUE	45,99	0,00	0,00	45,99	0,00	0
02 92200 899 FRAIS BANCAIRES	30 784,34	13 804,00	0,00	44 588,34	23 630,97	89
02 99204 999 ÉCART CONCILIATION BANCAIRE	(17 270,18)	31 692,16	0,00	14 421,98	0,00	0
46. 2 AUTRES	13 690,09	45 494,85	0,00	59 184,94	23 630,97	150
02 92200 895 INTÉRÊTS MARGE DE CREDIT	15 245,04	0,00	0,00	15 245,04	0,00	0
46. 3 INTÉRÊTS SUR L'EMPRUNT BANCAIRE	15 245,04	0,00	0,00	15 245,04	0,00	0
02 13000 975 AMORTISSEMENT ADM. GENERALE	0,00	28 017,55	0,00	28 017,55	28 875,12	(3)
02 22000 975 AMORT. SÉCRUTIÉ INCENDIE	0,00	21 235,69	0,00	21 235,69	16 189,24	31
02 23000 975 AMORT. SÉCURITÉ (CIVILE)	0,00	7 156,47	0,00	7 156,47	1 932,82	270
02 29000 975 AMORT. SÉCURITÉ (AUTRES)	0,00	22,21	0,00	22,21	22,21	0
02 31000 975 AMORT. TRANSPORT-RESEAU ROUTIER	0,00	379 947,65	0,00	379 947,65	366 056,90	4
02 41400 975 AMORT. MESURAGE BOUES	0,00	9 599,95	0,00	9 599,95	9 599,95	0
02 45110 975 AMORT.MATIERES RÉSIDUELLES	0,00	50 671,37	0,00	50 671,37	36 395,74	39
02 47000 975 AMORT. PROTECTION ENVIRONNEMENT	0,00	7 894,34	0,00	7 894,34	6 737,29	17
02 61000 975 AMORT. URBANISME	0,00	2 615,88	0,00	2 615,88	2 615,88	0
02 70100 975 AMORT. ACTIVITÉS RECRÉATIVES	0,00	64 283,55	0,00	64 283,55	50 704,30	27
02 70230 975 AMORT. BIBLIOTHÈQUE	0,00	3 038,35	0,00	3 038,35	3 038,35	0
58 AMORTISSEMENT	0,00	574 483,01	0,00	574 483,01	522 167,80	10
55 12001 100 MARGE DE CREDIT 313	(251 916,15)	0,00	0,00	(251 916,15)	(629 858,79)	(60)
BB Emprunt bancaire	(251 916,15)	0,00	0,00	(251 916,15)	(629 858,79)	(60)
55 13101 100 FOURNISSEURS	(453 550,13)	0,00	28 798,78	(424 751,35)	(477 920,90)	(11)
55 13102 100 C.A.P. AU 31 DECEMBRE	(0,97)	0,00	0,00	(0,97)	(0,97)	0
55 13104 100 FRAIS COURUS	0,01	0,00	0,00	0,01	0,01	0
55 13600 522 RETENUES SUR CONTRAT	(228 206,72)	63 743,16	0,00	(164 463,56)	(228 206,72)	(28)
CC. 1 Crédeurs et frais courus	(681 757,81)	63 743,16	28 798,78	(589 215,87)	(706 128,58)	(17)
55 13800 100 D.A.S. FED. À PAYER	(1 953,90)	0,00	(11 210,24)	(13 164,14)	(13 339,12)	(1)
55 13800 130 SALAIRES A PAYER	(17 791,35)	0,00	0,00	(17 791,35)	(14 921,82)	19
55 13800 140 VACANCES A PAYER	(17 773,11)	0,00	0,00	(17 773,11)	(17 773,11)	0
55 13800 145 MALADIE A PAYER	(25 575,91)	0,00	0,00	(25 575,91)	(25 575,91)	0
55 13800 150 HEURES ACCUMULEES A PAYER	(3 511,88)	0,00	0,00	(3 511,88)	(3 511,88)	0
55 13800 180 RREMQ A PAYER	(9 615,31)	0,00	(8 149,93)	(17 765,24)	(12 910,71)	38
55 13800 200 D.A.S. PROV. À REMETTRE	(5 074,69)	0,00	(9 438,61)	(14 513,30)	(31 862,07)	(54)
55 13800 201 DAS PROV. AJUST. ANNEE ANTER.	(64,54)	0,00	0,00	(64,54)	0,00	0
55 13850 190 CONT. CLUB SOCIAL À PAYER	(0,31)	0,00	0,00	(0,31)	(0,31)	0
55 13870 000 ASSURANCE COLLECTIVE A PAYER	1 592,29	0,00	0,00	1 592,29	(1 592,82)	(200)
55 13899 000 C.N.E.S.S.T. A PAYER	(303,26)	0,00	0,00	(303,26)	(1 862,26)	(84)
CC. 2 Salaires et avantages sociaux	(80 071,97)	0,00	(28 798,78)	(108 870,75)	(123 350,01)	(12)
55 16100 000 TAXES PERCUES D'AVANCE	(37 043,99)	0,00	0,00	(37 043,99)	(45 216,09)	(18)
DD. 1 Taxes perçues d'avance	(37 043,99)	0,00	0,00	(37 043,99)	(45 216,09)	(18)
55 16300 100 FONDS CARRIERE, SABLIERE	(425 785,15)	0,00	0,00	(425 785,15)	(351 233,16)	21
DD. 3 Fonds local réfection voie publique perçu d'avance	(425 785,15)	0,00	0,00	(425 785,15)	(351 233,16)	21
55 16400 100 FONDS FINS DE PARC	(3 875,00)	(13 167,00)	0,00	(17 042,00)	(3 875,00)	340
DD. 4 Fonds parcs et terrains de jeux	(3 875,00)	(13 167,00)	0,00	(17 042,00)	(3 875,00)	340
55 13600 001 DEPOT GARANTIE CLES - DEBARCAD	(1 900,00)	0,00	0,00	(1 900,00)	(1 400,00)	36

2024-05-06

11:40

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-13

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
55 13600 002 DEPOT GARANTIE CLES - MARINA	(3 200,00)	0,00	0,00	(3 200,00)	(2 950,00)	8
55 16103 000 DÉPÔT (INSTALLATION SEPTIQUE)	(15 250,00)	0,00	0,00	(15 250,00)	(12 800,00)	19
55 16105 000 DÉPÔT (RENATUR. DE LA RIVE)	(17 500,00)	0,00	0,00	(17 500,00)	0,00	0
55 16106 410 ÉVALUAT (E. AGRÉÉ) REG-U-13-2	(87,39)	0,00	0,00	(87,39)	(87,39)	0
DD. 5 Autres perçus d'avance	(37 937,39)	0,00	0,00	(37 937,39)	(17 237,39)	120
55 13600 523 SUBVENTION PERCUE D'AVANCE	(60 461,71)	60 461,71	0,00	0,00	(60 461,71)	(100)
DD. 6 Subvention perçue d'avance	(60 461,71)	60 461,71	0,00	0,00	(60 461,71)	(100)
55 59900 100 EMPRUNT CHEM. HAUT-DES-CÔTES	(594 100,00)	321 500,00	0,00	(272 600,00)	(321 500,00)	(15)
KK. 2 Dette à long terme	(594 100,00)	321 500,00	0,00	(272 600,00)	(321 500,00)	(15)
55 59900 130 EMPRUNT BANCAIRE - PR1	0,00	0,00	0,00	0,00	(700 000,00)	(100)
KK. 5 Dette à long terme	0,00	0,00	0,00	0,00	(700 000,00)	(100)
58 29100 000 FRAIS D'EMISSION REPORTEES	51 472,87	(13 804,00)	0,00	37 668,87	9 256,40	307
KK. 6 Frais d'émission reportée	51 472,87	(13 804,00)	0,00	37 668,87	9 256,40	307
55 59900 800 DU A LA MUN. DE CHENEVILLE FIN	(68 950,00)	6 000,00	0,00	(62 950,00)	(68 950,00)	(9)
KK. 8 Dette à long terme	(68 950,00)	6 000,00	0,00	(62 950,00)	(68 950,00)	(9)
55 59900 600 EMPRUNT HOTEL DE VILLE	(1 241 400,00)	82 300,00	0,00	(1 159 100,00)	(1 241 400,00)	(7)
KK.11 Emprunt Hotel de ville	(1 241 400,00)	82 300,00	0,00	(1 159 100,00)	(1 241 400,00)	(7)
55 59900 601 EMPRUNT HOTEL DE VILLE 2	(2 500 000,00)	0,00	0,00	(2 500 000,00)	0,00	0
KK.12 Emprunt Hotel de ville 2	(2 500 000,00)	0,00	0,00	(2 500 000,00)	0,00	0
59 11000 000 SURPLUS ACCUMULE NON AFFECTE	(292 537,17)	(54 972,83)	0,00	(347 510,00)	(295 653,61)	18
59 11000 001 FINAN. INVESTISS. EN COURS	(295 595,00)	428 214,00	0,00	132 619,00	(295 595,00)	(145)
59 12000 000 FIN. PROVENANT DU SURPLUS	(396 987,01)	396 987,01	0,00	0,00	0,00	0
59 13100 008 FDS AFF ASCENSEUR HDV	314 519,03	(314 519,03)	0,00	0,00	0,00	0
ZZ. 1. 1 Solde au début, surplus non affectés	(670 600,15)	455 709,15	0,00	(214 891,00)	(591 248,61)	(64)
03 01100 000 PRODUIT DE CESSION	0,00	(5 500,00)	0,00	(5 500,00)	0,00	0
03 01300 975 AMORT. POUR FINS FISCALES	0,00	(574 483,02)	0,00	(574 483,02)	(522 167,80)	10
03 01500 000 GAIN/PERTE SUR DISP	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00	0,00	0
ZZ. 1. 2 Conciliation fins fiscales - Immobilisations	0,00	(574 483,02)	0,00	(574 483,02)	(522 167,80)	10
03 21070 000 CAPITAL HAUT-DES-COTES	321 500,00	(295 435,40)	0,00	26 064,60	24 264,60	7
03 21080 000 CAPITAL BIBLIOTHEQUE	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 050,00	(1)
03 21090 883 CAPITAL HOTEL DE VILLE	82 300,00	0,00	0,00	82 300,00	80 200,00	3
ZZ. 1. 3 Conciliation fins fiscales - Financement	403 800,00	(289 435,40)	0,00	114 364,60	110 514,60	3
03 31000 001 TRANSFERT AUX INVESTISSEMENTS	2 860,65	82 719,67	0,00	85 580,32	217 336,49	(61)
ZZ. 1. 4 Conciliation fins fiscales - Affectation Invest.	2 860,65	82 719,67	0,00	85 580,32	217 336,49	(61)
23 71000 001 AFFECTATION PROVENANT DU SURPL	0,00	(35 000,00)	0,00	(35 000,00)	(150 000,00)	(77)
ZZ. 1. 5 CFF fonctionnement - Excédent et réserves	0,00	(35 000,00)	0,00	(35 000,00)	(150 000,00)	(77)
03 51001 000 AFFECTATIONS VERS RÉSERVES FINANCIÈRI	0,00	93 851,98	0,00	93 851,98	26 164,77	259
ZZ. 1. 7 CFF Fonctionnement - Remboursement FDR	0,00	93 851,98	0,00	93 851,98	26 164,77	259
23 51000 011 Emprunt temporaire - TECQ	0,00	0,00	0,00	0,00	(700 000,00)	(100)
59 15400 001 RESERVE - SOLDE DES REGLEMENTS	(159 847,80)	22 835,40	0,00	(137 012,40)	(159 847,80)	(14)
59 18000 000 INV. NET IMMOBILISATION	(10 305 339,60)	(1 172 502,14)	0,00	(11 477 841,74)	(10 305 339,60)	11
59 18005 000 INV. NET DETTES	2 331 848,88	1 662 800,00	0,00	3 994 648,88	2 331 848,88	71

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Balance de vérification par feuille maîtresse

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-03-19	JP 2024-04-13	

400-14

Account	Prelim	Adj's	Reclass	Rep	Rep 12/22	%Chg
ZZ. 2. 3 Investissement net dans les éléments à LT	(8 133 338,52)	513 133,26	0,00	(7 620 205,26)	(8 833 338,52)	(14)
23 02000 529 -EQUIPEMENTS ET LOGICIELS	0,00	0,00	0,00	0,00	2 988,90	(100)
23 02000 723 ACHAT DE TERRAIN - HDV 544 TDL	1 209 530,54	364 084,27	0,00	1 573 614,81	2 188 311,92	(28)
23 03000 725 ACHAT D'ÉQUIP. INCENDIE	0,00	2 860,65	0,00	2 860,65	51 139,31	(94)
23 04000 300 CAMION 3500	28 738,78	0,00	0,00	28 738,78	96 946,00	(70)
23 04000 521 ENT. INFRASTR. TRAV. PUBLI.	93 392,70	2 688,72	0,00	96 081,42	1 105,51	8591
23 04000 525 MACHINERIE VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	19 484,84	(100)
23 04000 725 MACHIN,OUTIL.EQUIP. DIVERS	6 151,23	0,00	0,00	6 151,23	0,00	0
23 04701 521 QUAIS - 2021	0,00	0,00	0,00	0,00	203 417,35	(100)
23 05001 724 CAMION (INTER) CDMR - 2021	0,00	0,00	0,00	0,00	286 122,43	(100)
23 08000 720 PARC ENFANT	0,00	0,00	0,00	0,00	25 327,71	(100)
23 08000 723 ACHAT DE TERRAIN LOISIRS	(1 480,58)	1 480,58	0,00	0,00	27 364,92	(100)
23 08000 724 REMORQUE LOISIRS	(14,14)	14,14	0,00	0,00	14 511,75	(100)
23 08001 721 HALTE ROUTI CH DU PARC PRIMADA	0,00	0,00	0,00	0,00	125 000,00	(100)
23 13000 517 ACHAT OU LOCATION D'EQUIP.	382,89	(382,89)	0,00	0,00	0,00	0
23 13000 670 FOURN. BUREAU, IMPRIMÉS & LI	251,94	(251,94)	0,00	0,00	0,00	0
23 13100 008 ASCENSEUR HDV	0,00	39 538,28	0,00	39 538,28	39 538,29	0
ZZ. 2. 5 Conciliation fins fiscales - investissement	1 336 953,36	410 031,81	0,00	1 746 985,17	3 081 258,93	(43)
59 13100 009 RES. CENT. COMMUN._HOTEL VILLE	(274 980,75)	274 980,75	0,00	0,00	0,00	0
ML21 21113 400 HOTEL DE VILLE	0,00	0,00	0,00	0,00	(274 980,75)	(100)
ML21 21113 500 CAMION CDMR	0,00	0,00	0,00	0,00	(113 386,50)	(100)
ZZ. 2. 7 CFF Investissement - utilisation Exc. Fonct. aff.	(274 980,75)	274 980,75	0,00	0,00	(388 367,25)	(100)
23 51000 010 REGLEMENT D'EMPRUNT HOTEL DE VILLE	0,00	(2 500 000,00)	0,00	(2 500 000,00)	0,00	0
ZZ. 2.5.1 Conciliation fins fiscales - invest. Financement	0,00	(2 500 000,00)	0,00	(2 500 000,00)	0,00	0
23 61000 001 TRANSFERT DU FONCTIONNEMENT	0,00	(85 580,32)	0,00	(85 580,32)	(217 336,49)	(61)
ZZ. 2.5.2 CFF Affectations activités d'investissement	0,00	(85 580,32)	0,00	(85 580,32)	(217 336,49)	(61)
23 71000 000 AFFECTATION PROVENANT DU SURPL	0,00	0,00	0,00	0,00	(203 417,35)	(100)
ZZ. 2.5.3 CFF- Immos financé par surplus libre	0,00	0,00	0,00	0,00	(203 417,35)	(100)
23 91000 000 Affectation - Réserves Financières et fonds réserv	0,00	(28 738,78)	0,00	(28 738,78)	(303 678,52)	(91)
ZZ. 2.5.4 CFF- Affectation- Réserves financières	0,00	(28 738,78)	0,00	(28 738,78)	(303 678,52)	(91)
59 13100 004 FDS AFF.-CONTESTATION TAXES	(12 000,00)	0,00	0,00	(12 000,00)	(12 000,00)	0
59 13100 007 FDS AFF. REFORME CADASTRALE	(20 000,00)	0,00	0,00	(20 000,00)	(20 000,00)	0
59 13100 010 FDS AFF. ECOCENTRE	(6 898,01)	0,00	0,00	(6 898,01)	(6 898,01)	0
59 13100 011 FDS AFF. CRUE PRINTANIERE	(4 211,00)	0,00	0,00	(4 211,00)	(4 211,00)	0
59 13100 012 FDS AFF. COVID-19	(72 123,59)	0,00	0,00	(72 123,59)	(72 123,59)	0
ZZ. 3. 1 Excédent fonctionnement affecté	(115 232,60)	0,00	0,00	(115 232,60)	(115 232,60)	0
59 15100 101 FDS ROULEMENT (REGL. 506-2019)	(450 000,00)	0,00	0,00	(450 000,00)	(450 000,00)	0
59 15100 102 UTILISATION DU FDR	356 007,91	(65 113,20)	0,00	290 894,71	356 007,91	(18)
ZZ. 3. 2 Fonds de roulement	(93 992,09)	(65 113,20)	0,00	(159 105,29)	(93 992,09)	69
59 15500 000 FDS DÉPENSES TENUE ÉLECTION	(8 000,00)	0,00	0,00	(8 000,00)	(8 000,00)	0
ZZ. 4. 1 Fonds réservés	(8 000,00)	0,00	0,00	(8 000,00)	(8 000,00)	0
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
Net Income (Loss)	1 101 162,68			794 819,08	1 308 951,08	(39)

Le 5 février 2024

Aux membres du Conseil
Municipalité de Lac-Simon
849, chemin du Tour-du-Lac
C. P. 3550
Lac-Simon, Chénéville (Québec)
J0V 1E0

Objet : Lettre de mission

Mesdames, Messieurs,

Objectif et étendue de l'audit

Vous nous avez demandé de procéder à l'audit des états financiers de la municipalité de Lac-Simon (ci-après la « municipalité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Nous avons le plaisir de vous confirmer par la présente notre acceptation et notre compréhension de la nature, de l'étendue et des termes et conditions de cette mission d'audit (la « mission ») et de tous les services connexes.

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Responsabilités de l'auditeur

Nous effectuerons notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- a) nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- b) nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



MOORE

l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Toutefois, nous vous communiquerons par écrit les déficiences importantes du contrôle interne portant sur la préparation des états financiers que nous aurons relevées au cours de l'audit;

- c) nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- d) nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- e) nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

En raison des limites inhérentes à un audit, conjuguées aux limites inhérentes au contrôle interne, il existe un risque inévitable que des anomalies significatives ne soient pas détectées, même si l'audit est bien planifié et réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Responsabilités de la direction

Nous réaliserons notre audit en partant du principe que la direction et les responsables de la gouvernance reconnaissent et comprennent que les responsabilités suivantes leur incombent :

- a) la responsabilité de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément, d'une part, aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et, d'autre part, aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.
- b) la responsabilité de la conception et de la mise en place du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs;
- c) la responsabilité de nous fournir en temps opportun :
 - i) un accès à toutes les informations dont ils ont connaissance et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information,
 - ii) les informations sur tous les cas de fraudes avérées ou suspectées, les allégations de fraudes ou les soupçons de fraudes et tous les cas avérés ou probables de non-conformité aux textes légaux ou réglementaires,
 - iii) les informations additionnelles que nous pourrions leur demander aux fins de notre audit,
 - iv) un accès sans restriction aux personnes, à l'intérieur de la municipalité, auprès de qui il faut, selon nous, obtenir des éléments probants.

Dans le cadre de notre processus d'audit :

- a) nous demanderons à la direction des informations concernant les déclarations contenues dans les états financiers. À la fin de l'audit, nous demanderons à la direction et/ou aux responsables de la gouvernance de nous confirmer par écrit ces déclarations. Si ces déclarations ne sont pas fournies par écrit, la direction reconnaît et comprend que nous serons tenus de formuler une impossibilité d'exprimer une opinion d'audit;
- b) nous communiquerons toutes les anomalies relevées au cours de l'audit, autres que celles qui sont manifestement négligeables. Nous demanderons à la direction de corriger toutes les anomalies communiquées.

Forme et libellé de notre opinion

À moins que des difficultés imprévues ne se présentent, notre rapport se lira essentiellement tel qu'il est présenté à l'annexe A.

Confidentialité

L'obligation de confidentialité concernant les affaires des clients constitue l'un des principes fondamentaux de la profession. Le comptable professionnel doit garder le secret relativement aux informations de nature confidentielle dont il prend connaissance dans l'exercice de sa profession. En conséquence, nous ne communiquerons à des tiers aucun renseignement confidentiel concernant les affaires de la municipalité à moins :

- a) d'avoir reçu l'autorisation expresse de le faire avec le consentement préalable de celle-ci;
- b) d'y être tenus ou d'y avoir été expressément obligés par la loi ou par les règles de déontologie de l'ordre provincial;
- c) que les informations demandées ne soient ou n'entrent dans le domaine public.

Messages et documents transmis électroniquement

Dans le cadre de la prestation de nos services, nous transmettrons des messages et des documents par voie électronique. Comme il est possible que ces messages et documents soient interceptés, mal acheminés, infectés par un virus ou autrement utilisés ou communiqués par un tiers non visé, nous ne sommes pas en mesure de garantir que les messages et documents que nous expédions ne seront transmis correctement qu'au destinataire visé. Par conséquent, nous déclinons expressément toute responsabilité quelle qu'elle soit pour l'interception ou la divulgation non intentionnelle de messages et documents expédiés par nous dans le cadre de la réalisation de la présente mission, et vous nous en dégagez. À cet égard, vous acceptez de nous exonérer de toute responsabilité quant aux pertes ou aux dommages directs ou indirects (y compris en ce qui concerne les dommages-intérêts punitifs, exemplaires ou particuliers auxquels ils donnent lieu) causés à toute personne ou entité par suite de l'expédition de ces messages et documents (par exemple la perte de données, de revenus ou de profits prévus).

Si vous ne consentez pas à ce que nous transmettions des messages et des documents par voie électronique, veuillez nous en aviser par écrit.

Utilisation des renseignements

Il est entendu que nous aurons accès à tous les renseignements relatifs aux personnes concernées (ci-après les « renseignements personnels ») dont vous avez la garde et dont nous aurons besoin pour exécuter notre mission. Nos services sont rendus sous réserve :

- a) d'une déclaration de votre part selon laquelle la direction a obtenu tous les consentements requis relativement à la collecte, à l'utilisation, à la communication, au stockage, au transfert et au traitement des renseignements personnels, et ce, conformément à la loi et aux règlements professionnels applicables en matière de protection des renseignements personnels;
- b) que nous détiendrons tous les renseignements personnels conformément à notre politique de confidentialité.

De plus, en signant la présente lettre, vous nous autorisez à mentionner le nom de la municipalité à titre de référence dans nos documents d'offres de service à d'autres clients potentiels.

Transmission des données

Certains logiciels utilisés par notre cabinet transmettent continuellement aux services des fournisseurs de licence toutes les données saisies dans ces logiciels. Vous convenez que vous avez obtenu, dans la mesure requise par les lois applicables, le consentement de toutes les personnes touchées par la collecte, l'utilisation, la communication, le stockage, le transfert et le traitement des renseignements les concernant, et ce, conformément aux lois applicables en matière de protection des renseignements personnels.

Utilisation et diffusion de notre rapport

Nous demandons que notre nom ne soit pas mentionné sans notre consentement et que toutes les informations auxquelles nous avons joint une déclaration soient publiées avec cette déclaration, sauf autorisation contraire de notre part.

Reproduction du rapport d'audit

S'il est prévu que notre rapport sera reproduit ou publié (ou qu'il en sera fait mention) dans un rapport annuel ou un autre document, y compris des déclarations électroniques, ou qu'il sera affiché sur un site Web, un exemplaire du document intégral devra nous être soumis pour examen et approbation écrite suffisamment de temps avant le début du processus de publication ou d'affichage.

Si certaines des informations du rapport annuel ne seront disponibles qu'après la date du rapport de l'auditeur, nous demanderons à la direction de produire une déclaration écrite attestant que la version définitive du ou des documents en question nous sera fournie lorsqu'elle sera disponible (et avant sa publication par l'entité) pour que nous puissions parachever la mise en œuvre des procédures requises.

La direction est responsable de la reproduction exacte des états financiers et des rapports de l'auditeur, et des autres informations contenues dans le rapport annuel ou autre document public (sur support électronique ou sur papier). Cette responsabilité porte également sur l'intégration par renvoi des états financiers complets ou condensés que nous avons audités.

Nous ne sommes pas tenus de lire les informations que contient votre site Web, ou d'examiner si les autres informations présentées sur le site sont conformes au document original.

Préparation d'un dossier

Nous croyons comprendre que vous préparez un dossier contenant les documents que nous vous aurons demandés avant que notre mission commence.

Cette aide facilitera notre travail et permettra de réduire au minimum les frais qui vous seront facturés. Tout défaut de votre part de produire rapidement ces feuilles ou documents de travail pourrait nuire à la prestation de nos services, et nous obliger à interrompre nos services ou à démissionner.

Propriété

Les dossiers de travail, fichiers et autres documents, rapports et travaux créés, conçus ou exécutés dans le cadre de notre audit appartiennent à notre cabinet, constituent des renseignements confidentiels et seront conservés par le cabinet en conformité avec ses politiques et procédures.

Au cours de nos travaux, il se peut que nous vous fournissions, pour votre propre utilisation, certains logiciels, feuilles de calcul et autres biens intellectuels pour faciliter la prestation de nos services. Ces logiciels, feuilles de calcul et autres biens intellectuels ne doivent pas être copiés, distribués ou utilisés à d'autres fins. Nous ne fournissons également aucune garantie relativement à ces documents et ne serons pas responsables des données perdues ou corrompues ou des autres dommages ou pertes subis par vous en lien avec votre utilisation de ces documents.

Nous conservons les droits de reproduction et tous les droits de propriété intellectuelle sur tous les documents originaux qui vous sont fournis.

Inspection des dossiers

Conformément aux règlements de la profession et à la politique du cabinet, nos dossiers relatifs aux clients peuvent être revus périodiquement par des inspecteurs de la profession et par d'autres responsables de la revue des dossiers afin de garantir que nous respectons les normes professionnelles et celles du cabinet. Les responsables de la revue des dossiers sont tenus de protéger la confidentialité des renseignements relatifs aux clients.

Autres services

En plus de vous fournir les services d'audit susmentionnés, nous effectuerons le mandat sur l'audit sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables (RECYC-QUÉBEC) et dans la mesure où les règles ou le Code de déontologie de l'ordre provincial le permettent, nous préparerons vos déclarations de revenus fédérale et provinciale comme convenu. La direction nous fournira en temps opportun les renseignements nécessaires pour remplir ces déclarations de revenus fédérale et provinciale, et elle examinera celles-ci et les déposera en temps opportun auprès des autorités compétentes.

Lois applicables

La présente lettre de mission est assujettie aux lois de la province où est situé le cabinet. Cette province aura la compétence exclusive à l'égard des plaintes, litiges ou désaccords concernant la présente lettre de mission et toute question qui en découle. Chaque partie renonce irrévocablement au droit, quel qu'il soit, de s'opposer à ce qu'une action soit intentée devant ces tribunaux, d'alléguer que la poursuite n'a pas été présentée devant l'instance appropriée ou d'alléguer que ces tribunaux n'ont pas la compétence voulue.

Résolution de conflits

Vous acceptez :

- a) qu'avant d'être soumis à un tribunal, tout conflit pouvant survenir au sujet de la nature, de la réalisation ou de la mise en œuvre de cette mission fasse l'objet d'un processus de médiation;
- b) de participer de bonne foi à ce processus de médiation une fois que l'une des parties à la mission aura produit par écrit une demande de médiation.

Toute médiation entreprise à la suite de cette mission sera administrée dans la province où sont rendus les services, conformément à ses règles de médiation, et toute procédure judiciaire consécutive sera menée dans cette province, conformément à ses lois. Les décisions découlant de la médiation ne seront exécutoires que si chaque partie accepte de s'y conformer. Le coût des procédures de médiation sera réparti également entre les parties en cause.

Délais

Nous consacrerons tous les efforts raisonnables pour mener la mission à terme aux conditions mentionnées dans la présente lettre et dans les délais convenus.

Cependant, nous ne pourrions être tenus responsables des défaillances ou retards qui surviendraient pour des causes qui ne nous sont pas raisonnablement imputables, y compris tout retard de la part de la municipalité à s'acquitter de ses obligations.

Honoraires

Nos honoraires professionnels seront établis en fonction de nos taux horaires habituels, plus les frais divers engagés et les taxes de vente applicables, et seront réglables sur réception de la facture. Les honoraires applicables à d'autres services seront établis de façon distincte.

Facturation

Nos honoraires et nos coûts seront réglables sur réception de la facture. Les factures impayées dans les 30 jours suivant la date de facturation pourront être réputées en souffrance, et donneront lieu à des frais d'intérêt de 1 % par mois, soit 12,68 % sur une base annualisée. Nous nous réservons le droit d'interrompre nos services ou de démissionner si jamais l'une ou l'autre de nos factures est réputée en souffrance. Dans le cas où nous devrions prendre des mesures pour recouvrer les soldes qui nous sont dus, vous acceptez de nous rembourser les frais engagés au titre de ce recouvrement, y compris les honoraires d'avocat, le cas échéant.

Coûts de réponse à des procédures gouvernementales ou judiciaires

Advenant que nous soyons tenus, par suite d'une citation à comparaître, d'une ordonnance d'un tribunal, d'une autre procédure judiciaire ou d'une demande d'un organisme public, de produire des documents et/ou un témoignage relativement à des informations que nous avons obtenues ou préparées au cours de cette mission, vous acceptez de nous payer selon nos taux horaires habituels le temps consacré à ces tâches, et de nous rembourser tous les frais divers engagés, y compris les taxes de vente applicables.

Cessation de la mission

La direction reconnaît et comprend que l'incapacité de respecter ses obligations énoncées dans la présente lettre de mission donnera lieu, à la suite d'un avis écrit de notre part, à la cessation de la mission.

L'une ou l'autre des parties peut mettre fin au présent accord pour quelque raison que ce soit en fournissant un avis écrit à l'autre partie au moins 30 jours civils avant la date effective de la cessation. Si une cessation anticipée a lieu, la municipalité sera responsable du temps et des dépenses engagés jusqu'à la date de cessation.

Si nous sommes dans l'impossibilité de mener à bien la mission d'audit ou de formuler une opinion, ou si nous n'avons pas formulé d'opinion sur les états financiers, nous pourrions démissionner avant la délivrance de nos rapports d'audit ou formuler une impossibilité d'exprimer une opinion sur les états financiers. Dans une telle éventualité, nous vous communiquerons nos motifs et vous fournirons des informations détaillées à ce sujet.

Maintien des termes et conditions

Les conditions précitées relativement à la mission qui nous est confiée seront en vigueur d'année en année jusqu'à ce qu'elles soient modifiées ou annulées par écrit.

Conclusion

La présente lettre de mission comprend les termes et conditions pertinents qui s'appliqueront à la mission pour laquelle elle a été rédigée. Les termes et conditions de la présente lettre annulent et remplacent toute déclaration ou tout engagement antérieur, de forme verbale ou écrite, par ou entre les parties. Tout changement ou ajout important touchant les termes et conditions consignés dans la présente lettre n'entrera en vigueur que s'il est attesté par une modification écrite à la présente lettre, signée par toutes les parties.

Nous vous saurions gré de nous faire part de toute question que vous pourriez avoir au sujet de la présente lettre. Veuillez signer et nous retourner la copie ci-jointe de cette lettre pour marquer votre accord sur les termes et conditions de notre mission d'audit des états financiers, y compris sur nos responsabilités respectives.

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de vous fournir des services et nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Marcil Lavallée

Lu et approuvé au nom de la municipalité de Lac-Simon par :

Signature

 Au nom du Conseil

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A134523

Annexe A – Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Conseil
Municipalité de Lac-Simon

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la municipalité de Lac-Simon (la « municipalité ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention des lecteurs sur la note complémentaire 2 qui décrit le référentiel comptable appliqué. La municipalité inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit

Gatineau (Québec)
(Date)

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A124523

Le 5 février 2024

Aux membres du Conseil
Municipalité de Lac-Simon
849, chemin du Tour-du-Lac
C. P. 3550
Lac-Simon, Chénéville (Québec)
J0V 1E0

Objet : Lettre de stratégie

Mesdames, Messieurs,

L'objet de la présente lettre est de vous informer sur certains aspects de notre audit des états financiers Municipalité de Lac-Simon pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 dans le but de vous aider à mieux vous acquitter de vos responsabilités.

Étendue des travaux

Suite à une appréciation préliminaire du contrôle interne, nous comptons utiliser aux fins de l'audit une stratégie corroborative à l'égard de tous les soldes de comptes et de toutes les catégories d'opérations pour les états financiers. Par ailleurs, afin de respecter les normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous acquerrons une compréhension suffisante de l'entité et de son environnement, y compris son contrôle interne, pour pouvoir cerner et apprécier les risques d'anomalies significatives dans les états financiers.

Prise en compte des fraudes

Le Manuel de certification de CPA Canada indique que nous devons nous enquérir auprès des responsables de la gouvernance de leur éventuelle connaissance de fraudes avérées, suspectées ou alléguées concernant l'entité, ces demandes d'informations visant en partie à corroborer les réponses aux demandes d'informations adressées à la direction. Nous invitons les administrateurs à nous faire part directement de toute inquiétude qu'ils pourraient avoir en ce qui concerne le risque de fraude.

Caractère significatif

De notre côté, nous prévoyons qu'aucun élément des états financiers ne présentera un risque élevé d'anomalies significatives. Puisque cette mission d'audit comporte un risque d'audit normal, nous avons donc établi le seuil de signification pour l'audit des états financiers dans leur ensemble à 140 000 \$.

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



NCA 315 (révisée)

Pour les audits d'états financiers des périodes ouvertes à compter du 15 décembre 2021, nous devons nous conformer aux nouvelles exigences incluses dans la NCA 315 (révisée), *Identification et évaluation des risques d'anomalies significatives*. Les modifications à la norme augmentent l'étendue du travail à faire relativement à certains secteurs lors de l'obtention d'une compréhension de l'environnement de l'organisme, notamment en ce qui a trait à l'environnement informatique et à l'environnement de contrôle général, et standardisent le travail minimum à effectuer lorsque des risques sont identifiés. Pour l'audit de votre organisme, ceci se traduira par des demandes d'information supplémentaires auprès de la direction, notamment par le biais de questionnaires additionnels et de discussions, ainsi que par la réalisation de tests additionnels sur certains postes particuliers, si jugés nécessaires.

Constatations importantes découlant de l'audit

Les constatations importantes découlant de l'audit vous seront communiquées en temps opportun.

Calendrier des travaux

Nous prévoyons débiter l'audit vers le 18 mars 2024 dans le but de respecter l'échéance établie par la direction pour la livraison de notre rapport sur les états financiers de la Municipalité de Lac-Simon pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à toute question que vous pourriez avoir au sujet de cette lettre.

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de vous fournir des services et nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Société de comptables professionnels agréés
Jonathan Papin, CPA auditeur, associé délégué

Municipalité de Lac-Simon
849, chemin du Tour-du-Lac
C. P. 3550
Lac-Simon, Chénéville (Québec)
J0V 1E0

Le 10 mai 2024

Marcil Lavallée
100-200, rue Montcalm
Gatineau (Québec)
J8Y 3B5

Objet : Lettre d'affirmation

Mesdames, Messieurs,

La présente lettre d'affirmation vous est fournie dans le cadre de votre audit des états financiers de la Municipalité de Lac-Simon pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, aux fins de l'expression d'une opinion indiquant si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Nous confirmons, au mieux de notre connaissance et en toute bonne foi, ayant fait toutes les demandes d'informations que nous avons jugées nécessaires pour être adéquatement informés, que :

États financiers

- a) Nous sommes les personnes habilitées à assumer la responsabilité de ces états financiers. Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les termes et conditions de la mission d'audit pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, quant à la préparation des états financiers conformément aux NCSP; en particulier, les états financiers donnent une image fidèle conformément à ces normes.
- b) Les méthodes, les hypothèses importantes et les données utilisées aux fins de l'établissement des estimations comptables et des informations y afférentes, y compris les estimations en juste valeur, sont appropriées afin de permettre une comptabilisation, une évaluation ou une fourniture d'informations conformes aux NCSP.
- c) Les relations et opérations avec des parties liées ont été correctement comptabilisées et ont été communiquées conformément aux exigences des NCSP.
- d) Tous les événements postérieurs à la date des états financiers pour lesquels les NCSP exigent un ajustement ou la fourniture d'informations ont été ajustés ou ont fait l'objet d'informations.
- e) L'incidence des anomalies non corrigées, considérées individuellement ou collectivement, est non significative par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble.
- f) La Municipalité n'est en défaut vis-à-vis aucune des restrictions de ses conventions de crédit.

- g) Toutes les restrictions ou exigences dont sont assortis les actifs ou les fonds de la Municipalité vous ont été divulguées, ont été respectées et sont fidèlement présentées dans les états financiers.
- h) Les charges imputées aux projets faisant l'objet d'apports affectés sont adéquatement mesurées et appartiennent aux projets en question.
- i) Les imputations de charges administratives aux projets l'ont été selon nos meilleures estimations quant au temps et aux frais consacrés aux projets.

Informations fournies

- a) Nous vous avons fourni :
 - un accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information;
 - les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de l'audit;
 - un accès sans restriction aux personnes au sein de la Municipalité auprès de qui il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants.
- b) Toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers.
- c) Nous vous avons communiqué les résultats de notre évaluation du risque que les états financiers puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes.
- d) Nous vous avons communiqué toutes les informations sur les fraudes avérées ou suspectées dont nous avons connaissance, qui concernent la Municipalité et impliquent :
 - la direction;
 - des employés ayant un rôle important dans le contrôle interne;
 - d'autres personnes dès lors que la fraude pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers.
- e) Nous vous avons communiqué toutes les informations relatives aux allégations ou aux soupçons de fraudes ayant une incidence sur les états financiers de la Municipalité, portés à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes.
- f) Nous vous avons communiqué tous les cas effectifs ou potentiels de non-conformité par rapport aux textes légaux et réglementaires dont les conséquences devraient être prises en compte lors de l'établissement des états financiers.
- g) Nous vous avons communiqué l'identité des parties liées à la Municipalité et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous sommes au courant.
- h) Nous vous avons communiqué toutes les informations à l'égard de tous les procès et litiges actuels ou éventuels venus à notre connaissance et dont les incidences devraient être prises en compte lors de la préparation des états financiers et que le traitement comptable et les informations dont ils ont fait l'objet sont conformes aux NCSP.

- i) Pendant la période comprise entre la date du bilan et la date de la présente lettre, il ne s'est produit aucun événement nécessitant d'être constaté ou communiqué dans les états financiers. Il ne s'est en outre produit aucun événement postérieur à la date des états financiers donnés à des fins de comparaison qui justifie un ajustement de ces états financiers et des notes complémentaires.
- j) Nous n'avons connaissance d'aucune information nécessitant la présentation d'une note aux états financiers portant sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation.
- k) Nous avons examiné et approuvé tous les éléments suivants :
- les écritures de journal ci-jointes que vous avez préparées ou modifiées;
 - les codes de comptes que vous avez établis ou modifiés;
 - les opérations que vous avez classées;
 - les documents comptables que vous avez préparés ou modifiés;
 - la liste des anomalies non corrigées ci-jointe.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Pier Lalonde Girard, directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Lac-Simon

Municipalité de Lac-Simon
Cumul des anomalies quantitatives non corrigées
31 déc. 2023

Numéro	Réf. FT	DT/CT	Description	Actifs Débit (crédit)	Passifs Débit (crédit)	Excédent des revenus sur les charges Débit (crédit)	Actif net d'ouverture Débit (crédit)
1	FT CC.3.1A FT CC.3.2	DT CT CT	Dépense de salaires Salaires à payer Heures accumulées, Maladies et Vacances à payer <i>Pour ajuster les maladies, heures accumulées et vacances et salaires à payer en fin d'exercice.</i>			\$ 16 541,01	
					\$ (9 740,56)		
					\$ (6 800,45)		
2	FT 230	DT CT	Mauvaises créances Débiteurs - taxes municipales <i>Pour comptabiliser la radiation des comptes clients autorisée dans le PV du 1 mars 2024.</i>	\$ (18 562,29)		18 562,29	
3	FT E.2.1	DT CT	Débiteurs - Gouvernement du Québec Transferts - Investissement <i>Pour comptabiliser la subvention PPA-CE 2023 à recevoir en fin d'exercice, (basée sur la résolution 437-09-2023 et montant estimés basée sur 2022)</i>	18 000,00		(18 000,00)	
Sous-total pour les anomalies factuelles				(562,29) \$	(16 541,01) \$	17 103,30 \$	- \$
Sous-total pour les anomalies extrapolées				-	-	-	-
Sous-total pour les anomalies liées aux estimations comptables				-	-	-	-
Total des anomalies quantitatives non corrigées				(562,29) \$	(16 541,01) \$	17 103,30 \$	- \$
Impact des anomalies quantitatives non corrigées des exercices précédents				6 909,50	-	(9 516,97)	2 607,47
Total des anomalies aux états financiers de l'exercice				6 347,21 \$	(16 541,01) \$	7 586,33 \$	2 607,47 \$

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Ecritures d'ajustement

Date: 2023-01-01 To 2023-12-31

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-05-01	JP 2024-05-01	

405

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstatem
1	2023-12-31	Emprunt temporaire - TECQ	23 51000 011	ML2022		700 000,00		
1	2023-12-31	C/R CORPO.LAC-SIMON	54 19000 115	ML2022		19 226,70		
1	2023-12-31	SURPLUS ACCUMULE NON AFFECTE	59 11000 000	ML2022		89 972,83		
1	2023-12-31	FINAN. INVESTISS. EN COURS	59 11000 001	ML2022		271 786,00		
1	2023-12-31	FINAN. INVESTISS. EN COURS	59 11000 001	ML2022	700 000,00			
1	2023-12-31	FIN. PROVENANT DU SURPLUS	59 12000 000	ML2022		3 194,75		
1	2023-12-31	FIN. PROVENANT DU SURPLUS	59 12000 000	ML2022	89 972,83			
1	2023-12-31	FIN. PROVENANT DU SURPLUS	59 12000 000	ML2022	274 980,75			
1	2023-12-31	FDS AFF ASCENSEUR HDV	59 13100 008	ML2022		274 980,75		
1	2023-12-31	RES. CENT. COMMUN_ HOTEL VILLE	59 13100 009	ML2022	274 980,75			
1	2023-12-31	AUTRES À RECEVOIR - DESJARDINS	ML54 19000 115	ML2022	19 226,70			
<p>Pour balancer les actifs neufs d'ouverture et renverser certains comptes qui doivent être remis à zéro au 1 janvier 2023.</p>								
2	2023-12-31	AFFECTATION PROVENANT DU SURPL	23 71000 001	ML2022		35 000,00		
2	2023-12-31	SURPLUS ACCUMULE NON AFFECTE	59 11000 000	ML2022	35 000,00			
<p>Pour comptabiliser l'affectation du surplus libre pour la dépense de référendum de juin 2023.</p>								
3	2023-12-31	TRANSFERT AUX INVESTISSEMENTS	03 31000 001			2 860,65		
3	2023-12-31	ACHAT D'ÉQUIP. INCENDIE	23 03000 725		2 860,65			
3	2023-12-31	ASCENSEUR HDV	23 13100 008		39 538,28			
3	2023-12-31	FDS AFF ASCENSEUR HDV	59 13100 008			39 538,28		
<p>Pour transférer un versement en lien avec l'asenceur Savaria dans le compte approprié et une transaction avec CMP Mayer.</p>								
4	2023-12-31	CUEILL. ORD. CHENEVILLE	01 23440 150	ML2022		33 549,41		
4	2023-12-31	REVENU FR. D'ADMINISTRATION	01 26900 000	ML2022		1 677,46		
4	2023-12-31	FRAIS BANCAIRES	02 19000 899	ML2022		1,31		
4	2023-12-31	FIN. PROVENANT DU SURPLUS	59 12000 000	ML2022	35 228,18			
<p>Pour balancer le surplus libre d'ouverture.</p>								
5	2023-12-31	COMPENSATION COLLECTE SELECTIV	01 38116 000		97 015,82			
5	2023-12-31	SUBV. AIRRL - HAUT-DES-COTES	01 38192 110		22 835,40			
5	2023-12-31	SUBVENTION PAVL	01 38194 110		18 000,00			
5	2023-12-31	COMPENSATION POUR RECYCLAGE	54 13501 101			97 015,82		
5	2023-12-31	SUBVENTION A RECEVOIR	54 13591 100			22 835,40		
5	2023-12-31	SUBVENTION A RECEVOIR	54 13591 100			18 000,00		
<p>Pour ajuster certains subventions à recevoir qui ont été encaissé durant l'exercice 2023.</p>								
6	2023-12-31	CAPITAL HAUT-DES-COTES	03 21070 000			22 835,40		
6	2023-12-31	RESERVE - SOLDE DES REGLEMENTS	59 15400 001		22 835,40			
<p>Pour ajuster l'INELT en lien avec la subvention pluriannuelle pour le AIRRL.</p>								
7	2023-12-31	ENT. VEHI. TRAV. PUBLICS	02 32000 525	GL + SS		859,89		
7	2023-12-31	ACHAT DE TERRAIN LOISIRS	23 08000 723	GL + SS	1 480,58			
7	2023-12-31	REMORQUE LOISIRS	23 08000 724	GL + SS	14,14			
7	2023-12-31	ACHAT OU LOCATION D'EQUIP.	23 13000 517	GL + SS		382,89		
7	2023-12-31	FOURN. BUREAU, IMPRIMÉS & LI	23 13000 670	GL + SS		251,94		
<p>Pour renverser à la dépense</p>								

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Ecritures d'ajustement

Date: 2023-01-01 To 2023-12-31

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-05-01	JP 2024-05-01	

405-1

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstatem
certains montants inclus dans les acquisitions d'immobilisations de l'année.								
8	2023-12-31	CAPITAL HAUT-DES-COTES	03 21070 000	GRAND LIVRE		321 500,00		
8	2023-12-31	CAPITAL HAUT-DES-COTES	03 21070 000	GRAND LIVRE	48 900,00			
8	2023-12-31	EMPRUNT CHEM. HAUT-DES-CÔTES	55 59900 100	GRAND LIVRE	321 500,00			
8	2023-12-31	EMPRUNT CHEM. HAUT-DES-CÔTES	55 59900 100	GRAND LIVRE		48 900,00		
Pour ajuster le solde de la dette Haut-des-Côtes.								
9	2023-12-31	VERIFICATION COMPTABLE	02 13000 413		1 779,59			
9	2023-12-31	ÉCART CONCILIATION BANCAIRE	02 99204 999			1 779,59		
Pour corriger les variations de la conciliation bancaire.								
10	2023-12-31	COMPENSATION COLLECTE SELECTIV	01 38116 000			99 592,70		
10	2023-12-31	COMPENSATION POUR RECYCLAGE	54 13501 101		99 592,70			
Pour comptabiliser la compensation de recyclage 2023 à recevoir.								
11	2023-12-31	VIGNETTE / CERT. NON-RESIDENT	01 24100 300			14 245,05		
11	2023-12-31	ÉCART CONCILIATION BANCAIRE	02 99204 999		14 245,05			
Pour ajuster le GL d'écarts de conciliation bancaire en lien avec les revenus de vignettes.								
12	2023-12-31	ACHAT DE TERRAIN - HDV 544 TDL	23 02000 723		427 827,43			
12	2023-12-31	TECQ A RECEVOIR	54 13590 200			427 827,43		
Pour ajuster le dépôt du TECQ.								
13	2023-12-31	ACHAT DE TERRAIN - HDV 544 TDL	23 02000 723			207 924,54		
13	2023-12-31	ACHAT DE TERRAIN - HDV 544 TDL	23 02000 723		144 181,38			
13	2023-12-31	RETENUES SUR CONTRAT	55 13600 522		207 924,54			
13	2023-12-31	RETENUES SUR CONTRAT	55 13600 522			144 181,38		
Pour ajuster les retenues sur contrats en lien avec l'Hôtel de ville.								
14	2023-12-31	ÉCART CONCILIATION BANCAIRE	02 99204 999		19 226,70			
14	2023-12-31	AUTRES À RECEVOIR - DESJARDINS	ML54 19000 115			19 226,70		
Pour ajuster le compte à recevoir en lien avec le chèque frauduleux de l'exercice précédent. Le montant détourné a été remboursé par l'institution financière.								
15	2023-12-31	TAXES D'ACCISES	21 33200 000			297 350,00		
15	2023-12-31	SUBVENTIONS FONDS CANADIEN REVITALIS	21 33200 100			10 080,09		
15	2023-12-31	REGLEMENT D'EMPRUNT HOTEL DE VILLE	23 51000 010			1 245 261,28		
15	2023-12-31	SUBV. A RECEVOIR -FOND CANADIE	54 13259 220		10 080,09			
15	2023-12-31	TECQ A RECEVOIR	54 13590 200		297 350,00			
15	2023-12-31	SUBVENTION PERCUE D'AVANCE	55 13600 523		60 461,71			
15	2023-12-31	INV. NET DETTES	59 18005 000		1 245 261,28			
15	2023-12-31	SUBV. ACCESSIBILITE	ML21 36100 000			60 461,71		
Pour comptabiliser les sources de financement de l'hôtel de ville et l'ascenseur.								
16	2023-12-31	AFFECTATIONS VERS RÉSERVES FINANCIÈF	03 51001 000		93 851,98			

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Ecritures d'ajustement

Date: 2023-01-01 To 2023-12-31

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-05-01	JP 2024-05-01	

405-2

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstatement
16	2023-12-31	UTILISATION DU FDR	59 15100 102			93 851,98		
		Pour comptabiliser le remboursement du fonds de roulement basé sur les acquisitions antérieures.						
17	2023-12-31	Affectation - Réserves Financières et fonds rés	23 91000 000			28 738,78		
17	2023-12-31	UTILISATION DU FDR	59 15100 102		28 738,78			
		Pour comptabiliser l'utilisation du fonds de roulement résolution 80-03-2023.						
18	2023-12-31	PRODUIT DE CESSION	03 01100 000			5 500,00		
18	2023-12-31	GAIN/PERTE SUR DISP	03 01500 000		5 500,00			
18	2023-12-31	INFRASTRUCTURES RESEAUX ROUTIE	58 21050 000		96 081,42			
18	2023-12-31	VEHICULES (10 ANS)	58 21402 000			65 642,99		
18	2023-12-31	VEHICULES (10 ANS)	58 21402 000		28 738,78			
18	2023-12-31	MACHINERIE ET OUTILLAGE	58 21600 000		9 011,88			
18	2023-12-31	IMMOBILISATIONS EN COURS	58 21900 000		1 613 153,08			
18	2023-12-31	AMORT. ACC. VEHICULES (10 ANS)	58 22402 000		65 642,99			
18	2023-12-31	INV. NET IMMOBILISATION	59 18000 000			28 738,78		
18	2023-12-31	INV. NET IMMOBILISATION	59 18000 000			9 011,88		
18	2023-12-31	INV. NET IMMOBILISATION	59 18000 000			1 613 153,08		
18	2023-12-31	INV. NET IMMOBILISATION	59 18000 000			96 081,42		
		Pour comptabiliser les acquisitions et dispositions d'immobilisations de l'exercice.						
19	2023-12-31	AMORTISSEMENT ADM. GENERALE	02 13000 975		28 017,55			
19	2023-12-31	AMORT. SÉCRUTIÉ INCENDIE	02 22000 975		21 235,69			
19	2023-12-31	AMORT. SÉCURITÉ (CIVILE)	02 23000 975		7 156,47			
19	2023-12-31	AMORT. SÉCURITÉ (AUTRES)	02 29000 975		22,21			
19	2023-12-31	AMORT. TRANSPORT-RESEAU ROUTIER	02 31000 975		379 947,65			
19	2023-12-31	AMORT. MESURAGE BOUES	02 41400 975		9 599,95			
19	2023-12-31	AMORT.MATIERES RÉSIDUELLES	02 45110 975		50 671,37			
19	2023-12-31	AMORT. PROTECTION ENVIRONNEMENT	02 47000 975		7 894,34			
19	2023-12-31	AMORT. URBANISME	02 61000 975		2 615,88			
19	2023-12-31	AMORT. ACTIVITÉS RECRÉATIVES	02 70100 975		64 283,55			
19	2023-12-31	AMORT. BIBLIOTHÈQUE	02 70230 975		3 038,35			
19	2023-12-31	AMORT. POUR FINS FISCALES	03 01300 975			574 483,02		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. INFR. RESEAUX ROUT	58 22050 000			60 211,93		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. INFRSTRUCTURES ASP	58 22051 000			272 256,87		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. INFRASTRUCTURES AU	58 22090 000			65 168,52		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. RESEAU D'ELECTRICI	58 22100 000			3 101,29		
19	2023-12-31	AMORTISSEMENT ACCUMULE BATIMEN	58 22200 000			23 796,41		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. VEHICULES (20 ANS)	58 22401 000			5 377,23		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. VEHICULES (10 ANS)	58 22402 000			91 888,23		
19	2023-12-31	AMORTISSEMENT ACCUMULE AMEUBLE	58 22500 000			445,62		
19	2023-12-31	AMORTISSEMENT ACCUMULE INFORMA	58 22501 000			8 323,47		
19	2023-12-31	AMORT. ACC. MACHINERIE ET OUTI	58 22600 000			43 913,44		
19	2023-12-31	INV. NET IMMOBILISATION	59 18000 000		574 483,02			
		Pour comptabiliser la charge d'amortissement de l'exercice.						
20	2023-12-31	LOC. EQUIP. TRAV. PUBLICS	02 32000 516			950,00		
20	2023-12-31	ENT. GENE. - TRAV. PUBLICS	02 32000 521			1 281,33		
20	2023-12-31	ENT. GENE. - TRAV. PUBLICS	02 32000 521			984,73		
20	2023-12-31	ENT. GENE. - TRAV. PUBLICS	02 32000 521		527,34			
20	2023-12-31	ENT. INFRAST. TRAV. PUBLI.	23 04000 521		1 281,33			
20	2023-12-31	ENT. INFRAST. TRAV. PUBLI.	23 04000 521		984,73			
20	2023-12-31	ENT. INFRAST. TRAV. PUBLI.	23 04000 521			527,34		
20	2023-12-31	ENT. INFRAST. TRAV. PUBLI.	23 04000 521		950,00			

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Ecritures d'ajustement

Date: 2023-01-01 To 2023-12-31

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-05-01	JP 2024-05-01	

405-3

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstateme
<p>Pour ajuster les investissements dans les infrastructures de travaux publics.</p>								
21	2023-12-31	CONTRIBUTION AUX ESPACES VERTS	01 24100 105		13 167,00			
21	2023-12-31	FONDS FINS DE PARC	55 16400 100			13 167,00		
<p>Pour reporter les revenus du fonds de parcs et terrains de jeux dans le poste approprié.</p>								
22	2023-12-31	FRAIS BANCAIRES	02 92200 899		13 804,00			
22	2023-12-31	Emprunt temporaire - TECQ	23 51000 011		700 000,00			
22	2023-12-31	EMPRUNT CHEM. HAUT-DES-CÔTES	55 59900 100		48 900,00			
22	2023-12-31	EMPRUNT HOTEL DE VILLE	55 59900 600		82 300,00			
22	2023-12-31	DU A LA MUN. DE CHENEVILLE FIN	55 59900 800		6 000,00			
22	2023-12-31	FRAIS D'EMISSION REPORTEES	58 29100 000			13 804,00		
22	2023-12-31	INV. NET DETTES	59 18005 000			137 200,00		
22	2023-12-31	INV. NET DETTES	59 18005 000			700 000,00		
<p>Pour ajuster les soldes des dettes en fin d'exercice.</p>								
23	2023-12-31	QUOTE PART BIBLIO	02 70230 951			6 000,00		
23	2023-12-31	QUOTE PART BIBLIO	02 70230 951			3 492,50		
23	2023-12-31	INTERET BIBLIOTHEQUE	02 92145 840		3 492,50			
23	2023-12-31	CAPITAL BIBLIOTHEQUE	03 21080 000		6 000,00			
<p>Pour reclasser la portion du versement en capital sur l'emprunt en lien avec la bibliothèque et pour présenter la dépense d'intérêt dans le poste approprié.</p>								
24	2023-12-31	REGLEMENT D'EMPRUNT HOTEL DE VILLE	23 51000 010			1 254 738,72		
24	2023-12-31	INV. NET DETTES	59 18005 000		1 254 738,72			
<p>Pour considérer le surplus de financement aux fins fiscales investissements en lien avec le règlement d'emprunt pour l'hôtel de ville.</p>								
25	2023-12-31	TRANSFERT AUX INVESTISSEMENTS	03 31000 001		85 580,32			
25	2023-12-31	TRANSFERT DU FONCTIONNEMENT	23 61000 001			85 580,32		
<p>Pour comptabiliser les sources de financement des investissements de l'exercice. (immobilisations financés par le surplus de l'exercice).</p>								
26	2023-12-31	PIÈCES ET ACCESSOIRES	02 32000 643		727,47			
26	2023-12-31	PIÈCES ET ACCESSOIRES	02 32000 643			276,65		
26	2023-12-31	BACS A ORDURES	02 45100 725		16 544,40			
26	2023-12-31	PONCEAUX	54 13920 100			589,49		
26	2023-12-31	STOCK BAC ORDURE-RECYCLAGE	58 25000 140			16 544,40		
26	2023-12-31	STOCK PONCEAUX	58 25000 160			137,98		
26	2023-12-31	STOCK POTEAU NO CIVIQUES	58 25000 170		276,65			
<p>Pour ajuster l'inventaire de travaux publics en fin d'exercice.</p>								
27	2023-12-31	ASS. GÉNÉRALE ET AUTRE	02 19000 423		11 460,65			
27	2023-12-31	ASS. GÉNÉRALE ET AUTRE	02 22000 423		7 162,91			
27	2023-12-31	ASS. GENERALE - TRAV. PUBLICS	02 32000 423		4 297,75			
27	2023-12-31	ASS. GENERALE MESURAGE BOUES	02 41400 423		386,80			
27	2023-12-31	ASS. GENERALE - CDMR	02 45110 423		2 865,16			
27	2023-12-31	ASS. GENERALE - RECYCLAGE	02 45120 423		2 865,16			

Municipalité de Lac-Simon

Year End: 31 décembre 2023

Ecritures d'ajustement

Date: 2023-01-01 To 2023-12-31

Prepared by	Reviewed by	Reviewed by
ÉL 2024-05-01	JP 2024-05-01	

405-4

Number	Date	Name	Account No	Reference	Debit	Credit	Recurrence	Misstateme
27	2023-12-31	ASS.-RESPONSABILITE ECOCENTRE	02 45210 423		286,52			
27	2023-12-31	RESPONSABILITÉ PUBLIQUE	02 47000 423		8 022,46			
27	2023-12-31	ASS. GENERALE - URBANISME	02 61000 423		2 435,39			
27	2023-12-31	ASS. GÉNÉRALE PISTES & PATINOI	02 70130 423		859,55			
27	2023-12-31	ASSURANCE GENERALE (PLAGE)	02 70140 423		1 719,10			
27	2023-12-31	ASSURANCE GÉNÉRALE - MINI-PUTT	02 70160 423		716,29			
27	2023-12-31	ASS. PAYEES D'AVANCE	58 29100 100			43 077,74		
		Pour renverser le FPA d'assurances de l'exercice précédent.						
					9 900 337,09	9 900 337,09		
Net Income (Loss)			794 819,08					

Le 10 mai 2024

Aux membres du Conseil
Municipalité de Lac-Simon
849, chemin du Tour-du-Lac
C. P. 3550
Lac-Simon, Chénéville (Québec)
J0V 1E0

Objet : Constatations importantes découlant de l'audit

Mesdames, Messieurs,

On nous a confié la mission d'auditer les états financiers de la Municipalité de Lac-Simon pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les normes d'audit généralement reconnues du Canada exigent que nous vous communiquions les informations suivantes au sujet de l'audit.

Indépendance

Les normes professionnelles exigent que nous communiquions avec vous au sujet de tous les liens qui existent entre la Municipalité de Lac-Simon et nous qui, selon notre jugement professionnel, peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance.

Nous confirmons par la présente que nous sommes indépendants par rapport à la Municipalité de Lac-Simon, au sens du Code de déontologie harmonisé pour les CPA du Canada.

Méthodes comptables importantes

La direction a la responsabilité du choix approprié et de l'application des méthodes comptables. Notre rôle consiste à examiner le caractère approprié et l'application de ces méthodes dans le cadre de notre audit. Les méthodes comptables utilisées par la Municipalité de Lac-Simon sont décrites à la note complémentaire 2, principales méthodes comptables, dans les états financiers.

Comme le décrit la note complémentaire 3, la Municipalité a adopté les exigences des chapitres SP 3450, *Instruments financiers*, SP 3041, *Placements de portefeuille*, SP 2601, *Conversion des devises* et SP 1201, *Présentation des états financiers*, du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* en date du 1 janvier 2023. Les changements de méthodes comptables ont été adoptées prospectivement et n'ont eu aucun impact sur les états financiers.

Effectif et applicable à compter du 1 janvier 2023, la norme SP3280 *Obligations liées à la mise hors service des immobilisations* est entrée en vigueur. Cependant, nous n'avons pas été en mesure de mesurer et de conclure si la Municipalité respectait le fondement de cette norme. Ce faisant, notre rapport de l'auditeur indépendant est accompagné d'une réserve à cet effet.

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

MOORE
Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.
An independent member
of Moore North America, Inc.

Estimations comptables

La direction a la responsabilité des estimations comptables contenues dans les états financiers. Les estimations et les jugements et hypothèses correspondants sont fondés sur la connaissance que possède la direction des activités et sur son expérience antérieure au sujet des événements actuels et futurs. Notre responsabilité à titre d'auditeurs consiste à réunir les éléments probants suffisants et appropriés pour fournir l'assurance raisonnable que les estimations comptables de la direction sont raisonnables dans le contexte des états financiers pris dans leur ensemble. L'audit comporte l'application de procédures pour contrôler les éléments suivants :

- Le calcul des estimations comptables;
- L'analyse des facteurs clés comme les hypothèses de la direction;
- Le caractère significatif des estimations, prises individuellement et dans leur ensemble, par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble;
- Les autres éléments probants.

Dans le cadre de notre audit, nous avons jugé que les estimations de la direction étaient raisonnables dans le cadre des opérations de la Municipalité de Lac-Simon et selon les états financiers pris dans leur ensemble.

Risques d'anomalies significatives

À notre connaissance, aucun événement additionnel représentant un risque d'anomalies significatives éventuel n'a dû être mentionné aux états financiers.

Consultation de la direction auprès d'autres comptables

La direction peut décider de consulter d'autres comptables sur des questions d'audit et de comptabilité pour obtenir une « deuxième opinion ». Lorsqu'une entité demande qu'un autre comptable produise un rapport écrit ou fournisse un conseil verbal sur l'application des principes comptables à une opération précise ou sur le type d'opinion pouvant être émise sur les états financiers de l'entité, nous sommes tenus de nous assurer que le comptable consulté a pris connaissance de tous les faits et circonstances, et qu'il a exécuté sa mission conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada relatives aux rapports sur l'application des principes comptables.

À notre connaissance, aucune consultation de la direction auprès d'autres comptables n'a eu lieu.

Déroulement de l'audit

Voici quelques exemples de difficultés qui pourraient avoir été rencontrées au cours de l'audit :

- Résolution de problèmes de comptabilisation ou d'audit difficiles;
- Indisponibilité des documents requis pour l'audit;
- Incapacité du personnel de répondre aux questions;
- Limitations de l'étendue de l'audit et la manière dont elles ont été résolues;
- Désaccords avec la direction concernant des questions qui, prises individuellement ou collectivement, pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Municipalité ou le rapport de l'auditeur indépendant.

Nous n'avons rencontré aucune difficulté importante au cours de notre audit qui devrait être portée à votre attention.

Évaluation du système de contrôle interne et autres commentaires

L'objectif de l'audit est de fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives et par conséquent, il comprend un examen et une évaluation du système de contrôle interne qui visent à déterminer la mesure dans laquelle nous pouvons nous appuyer sur certains contrôles pertinents pour la préparation des états financiers lors de l'évaluation de la nature et de l'étendue des procédures d'audit qui seront mises en œuvre. L'audit n'est cependant pas conçu dans le but de relever tous les éléments de contrôles susceptibles de vous intéresser et les procédures effectuées ne permettent généralement pas de relever tous ces éléments. Nos commentaires se limitent donc à indiquer les éléments constatés à l'occasion de notre audit et ils ne découlent pas d'un examen exhaustif visant à déterminer si le système de contrôle interne convient à tous les besoins de la Municipalité.

Au cours de notre audit des états financiers de la Municipalité pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, nous n'avons pas relevé de faiblesses significatives du contrôle interne. Si nous avions mis en œuvre des procédures plus exhaustives à l'égard du contrôle interne, nous aurions pu relever des déficiences devant être communiquées.

Questions concernant l'intégrité de la direction

Au cours de notre travail d'audit, nous n'avons relevé aucun événement nous permettant de douter de l'intégrité de la direction.

Opérations importantes avec des parties liées

Nous n'avons connaissance d'aucune opération importante ou inhabituelle conclue par la Municipalité de Lac-Simon avec des parties liées dont vous devriez être informés et qui ne sont pas reflétées adéquatement aux états financiers.

Actes illégaux et fraude

Les normes d'audit généralement reconnues du Canada exigent que dans le cas où l'auditeur détecte une fraude ou obtient des informations indiquant la possibilité qu'une fraude ait été commise, il doit en faire communication dès que possible aux responsables de la gouvernance au niveau approprié. Nous n'avons connaissance d'aucune indication à cet effet.

Ajustements découlant de l'audit et anomalies non corrigées

Tous les ajustements requis découlant de l'audit et susceptibles d'avoir une incidence importante sur les états financiers de la Municipalité ont été apportés.

Nous avons soumis à votre attention le cumul des anomalies non corrigées, soumis en annexe, que la direction a jugées non significatives (autres que des montants négligeables), tant individuellement que collectivement, par rapport aux états financiers dans leur ensemble. Tel que requis par les normes d'audit généralement reconnues, notre travail d'audit nous a permis d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

La présente communication est destinée uniquement à informer le Conseil et elle ne doit servir à aucune autre fin. Nous déclinons toute responsabilité envers des tiers qui pourraient l'utiliser.

Nous aurons le plaisir de discuter davantage avec vous des questions mentionnées précédemment, lorsque cela vous conviendra.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Société de comptables professionnels agréés
Jonathan Papin, CPA auditeur, associé délégué

Municipalité de Lac-Simon
Cumul des anomalies quantitatives non corrigées
31 déc. 2023

Numéro	Réf. FT	DT/CT	Description	Actifs Débit (crédit)	Passifs Débit (crédit)	Excédent des revenus sur les charges Débit (crédit)	Actif net d'ouverture Débit (crédit)
1	FT CC.3.1A FT CC.3.2	DT CT CT	Dépense de salaires Salaires à payer Heures accumulées, Maladies et Vacances à payer <i>Pour ajuster les maladies, heures accumulées et vacances et salaires à payer en fin d'exercice.</i>			\$ 16 541,01	
					\$ (9 740,56)		
					\$ (6 800,45)		
2	FT 230	DT CT	Mauvaises créances Débiteurs - taxes municipales <i>Pour comptabiliser la radiation des comptes clients autorisée dans le PV du 1 mars 2024.</i>	\$ (18 562,29)		18 562,29	
3	FT E.2.1	DT CT	Débiteurs - Gouvernement du Québec Transferts - Investissement <i>Pour comptabiliser la subvention PPA-CE 2023 à recevoir en fin d'exercice, (basée sur la résolution 437-09-2023 et montant estimés basée sur 2022)</i>	18 000,00		(18 000,00)	
Sous-total pour les anomalies factuelles				(562,29) \$	(16 541,01) \$	17 103,30 \$	- \$
Sous-total pour les anomalies extrapolées				-	-	-	-
Sous-total pour les anomalies liées aux estimations comptables				-	-	-	-
Total des anomalies quantitatives non corrigées				(562,29) \$	(16 541,01) \$	17 103,30 \$	- \$
Impact des anomalies quantitatives non corrigées des exercices précédents				6 909,50	-	(9 516,97)	2 607,47
Total des anomalies aux états financiers de l'exercice				6 347,21 \$	(16 541,01) \$	7 586,33 \$	2 607,47 \$